

- 1** DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE CE RAPPORT • P.02
- 2** ÉVOLUTION DES MONNAIES • P.03
- 3** SYNTHÈSE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2021 • P.04
- 4** EXPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2021 • P.06
- 5** IMPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2021 • P.07
- 6** BALANCE COMMERCIALE PAR FILIÈRES EN 2021 • P.08
- ANALYSE** ANALYSE D'ENSEMBLE • P.09
- 7** RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS EN 2021 • P.12
- ANALYSE** ANALYSE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES • P.16
- 8** PARTS DE MARCHÉ PAR FILIÈRES • P.17
- 9** PERFORMANCES DES PRINCIPAUX MARCHÉS PAR FILIÈRES • P.18
- ANALYSE** ANALYSE PAR FILIÈRES • P.36
- ANNEXE** NOTE MÉTHODOLOGIQUE • P.49



# 2

## ÉVOLUTION DES MONNAIES

Valeur de l'euro par rapport aux autres monnaies.

 Livre Sterling



 Dollar US



 Real (Brésil)



 Yuan (Chine)



# 3

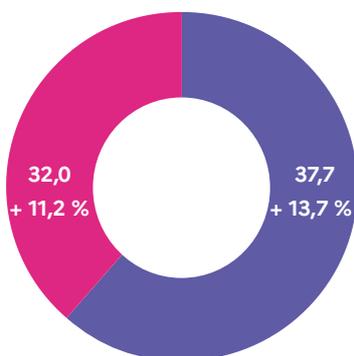
## SYNTHÈSE DES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2021

Tous produits agricoles et agroalimentaires.

Répartition des exportations françaises entre pays tiers et Union européenne

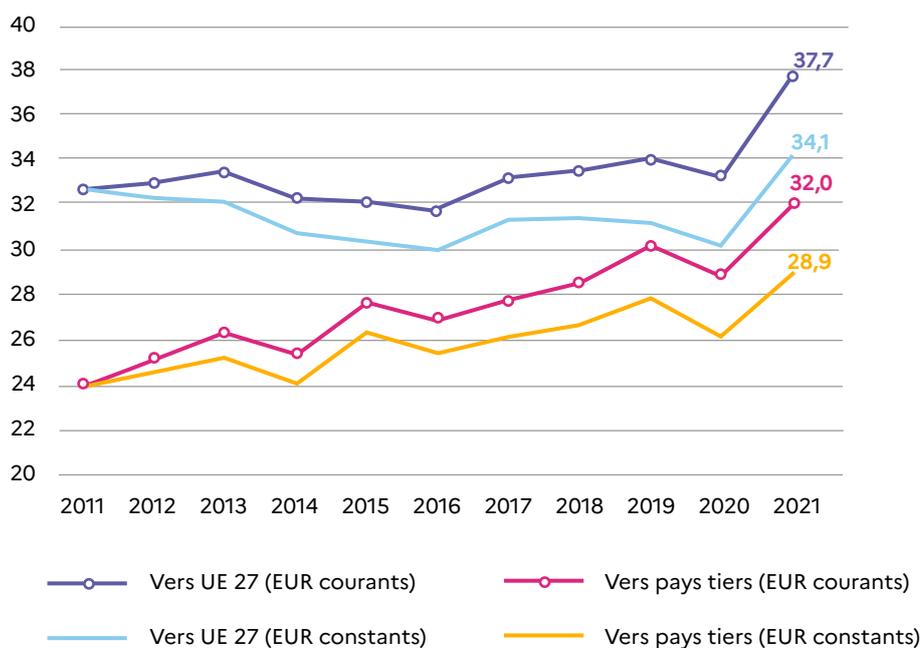
En milliards d'euros – 2021  
Évolution en % par rapport à 2020

**TOTAL : 69,7 (+ 12,5 %)**



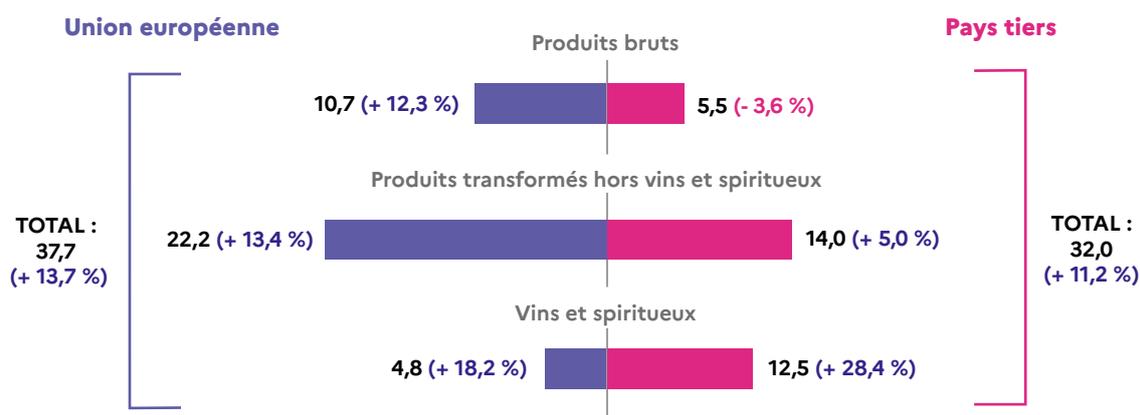
● Pays tiers ● UE

Évolution des exportations depuis dix ans  
Tous produits agricoles et agroalimentaires (Md€)



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor et DGDDI

**En Md€ - Cumul sur 2021**  
(Évolution en % par rapport à 2020)



Partis de marché de la France	Tous produits agricoles et agroalimentaires		Produits transformés hors Vins et spiritueux		Vins et spiritueux	
<b>Vers le Monde</b>	4,5 %	(- 0,0)	3,6 %	(- 0,1)	19,2 %	(+ 1,8)
<b>Vers UE</b>	7,3 %	(+ 0,1)	6,8 %	(+ 0,1)	16,8 %	(+ 0,9)
<b>Vers pays tiers</b>	3,1 %	(- 0,1)	2,0 %	(- 0,2)	20,4 %	(+ 2,2)

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

**Positionnement mondial de la France comme fournisseur**

Produits bruts			Produits transformés		
Rang	Pays	Exportations (M€)	Rang	Pays	Exportations (M€)
1	États-Unis	75 609	1	États-Unis	73 918
2	Brésil	45 691	2	Pays-Bas	68 121
3	Pays-Bas	37 728	3	Allemagne	66 523
4	Chine	27 048	4	<b>France</b>	<b>52 403</b>
5	Inde	24 166	5	Chine	42 863
6	Canada	24 101	6	Italie	42 850
7	Espagne	23 170	7	Brésil	38 639
8	<b>France</b>	<b>16 875</b>	8	Indonésie	36 381
9	Mexique	15 975	9	Espagne	35 975
10	Argentine	14 834	10	Belgique	35 938

NB : se référer aux pages 52 et 53 de l'annexe méthodologique pour les sources de ces tableaux.

**Clients de la France**

Tous produits agricoles et agroalimentaires		
Rang	Pays	Exportations (M€)
1	Belgique	7 494
2	Allemagne	7 242
3	États-Unis	5 744
4	Italie	5 554
5	Royaume-Uni	5 427
6	Espagne	5 372
7	Pays-Bas	4 554
8	Chine	4 103
9	Suisse	2 016
10	Japon	1 214

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

# 4

## EXPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2021

Produits bruts :	16 188 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	36 182 M€
Vins et spiritueux :	17 291 M€

---

**Total produits agricoles et agroalimentaires : 69 661 M€**

---

(+ 12,5 % par rapport à 2020)

Bois et dérivés :	10 315 M€
Biodiesel :	710 M€

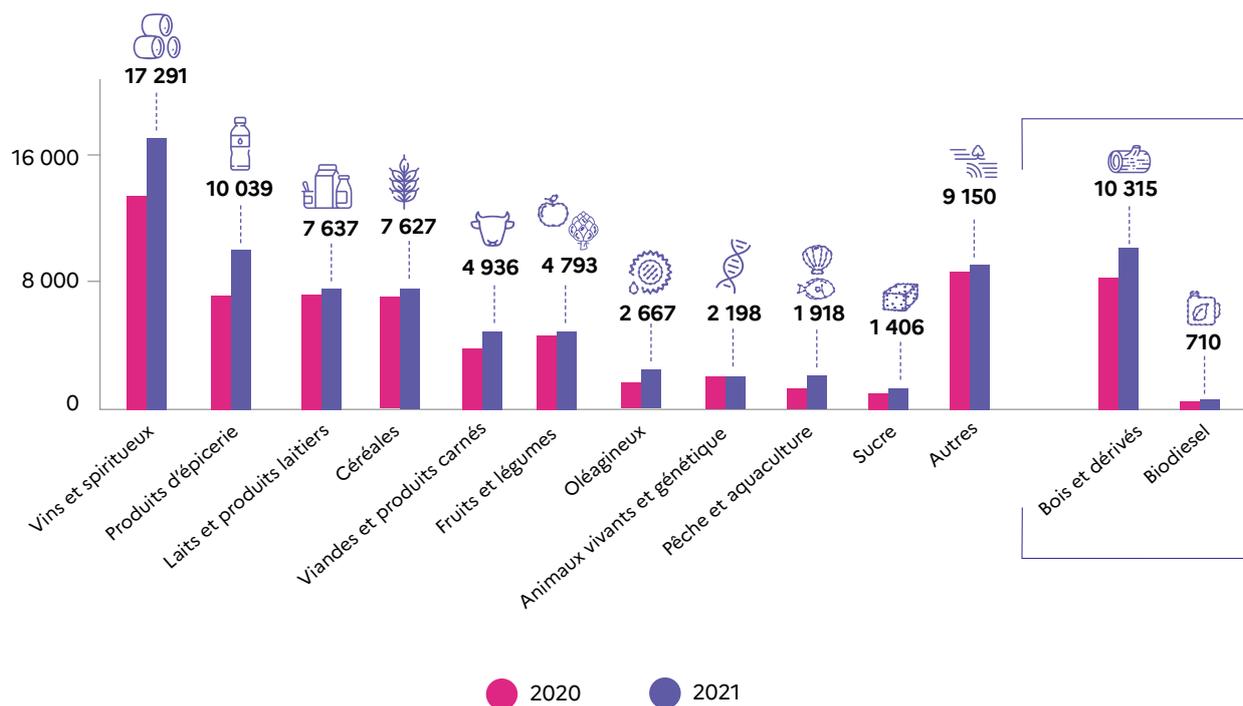
---

**Toutes filières confondues : 80 685 M€**

---

(+ 13,7 % par rapport à 2020)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

# 5

## IMPORTATIONS PAR FILIÈRES EN 2021

Produits bruts :	15 993 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	42 259 M€
Vins et spiritueux :	3 441 M€

---

**Total produits agricoles et agroalimentaires : 61 693 M€**

---

(+ 10,6 % par rapport à 2020)

Bois et dérivés :	18 142 M€
Biodiesel :	1 835 M€

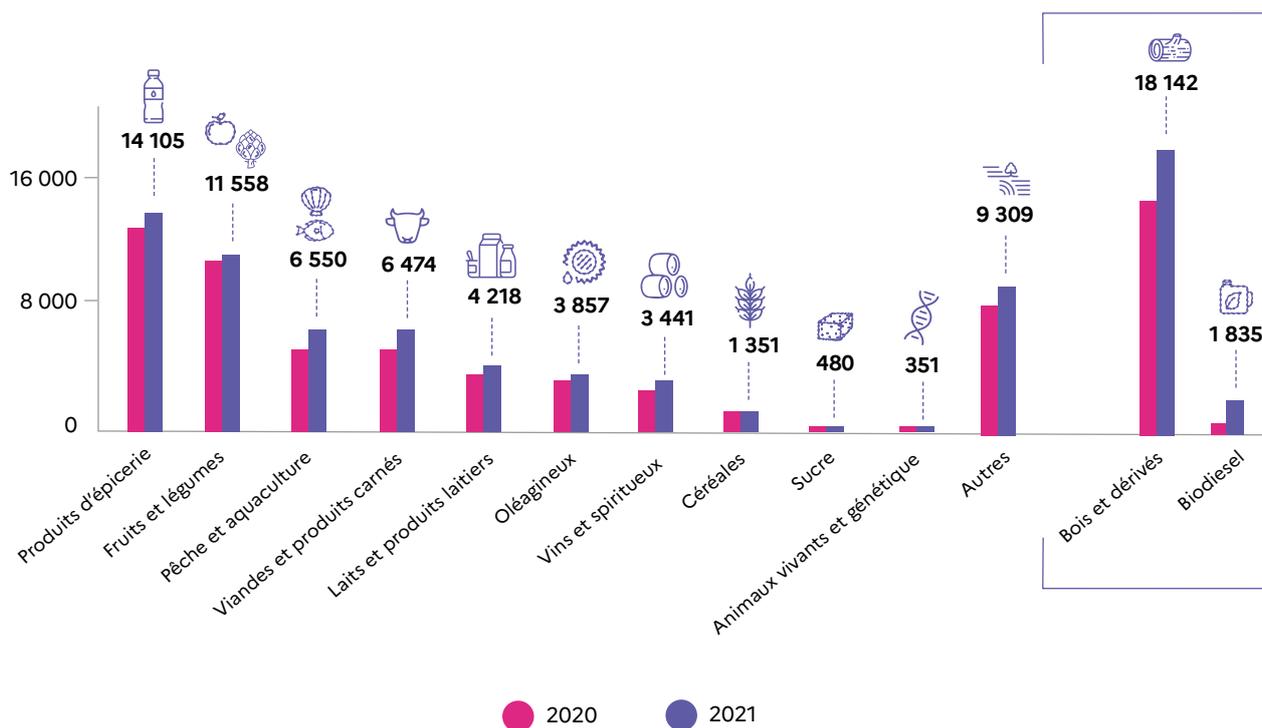
---

**Toutes filières confondues : 81 670 M€**

---

(+ 14,0 % par rapport à 2020)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

# 6

## BALANCE COMMERCIALE PAR FILIÈRES EN 2021

Produits bruts :	195 M€
Produits transformés hors vins et spiritueux :	- 6 077 M€
Vins et spiritueux :	13 850 M€

**Total produits agricoles et agroalimentaires : 7 968 M€**

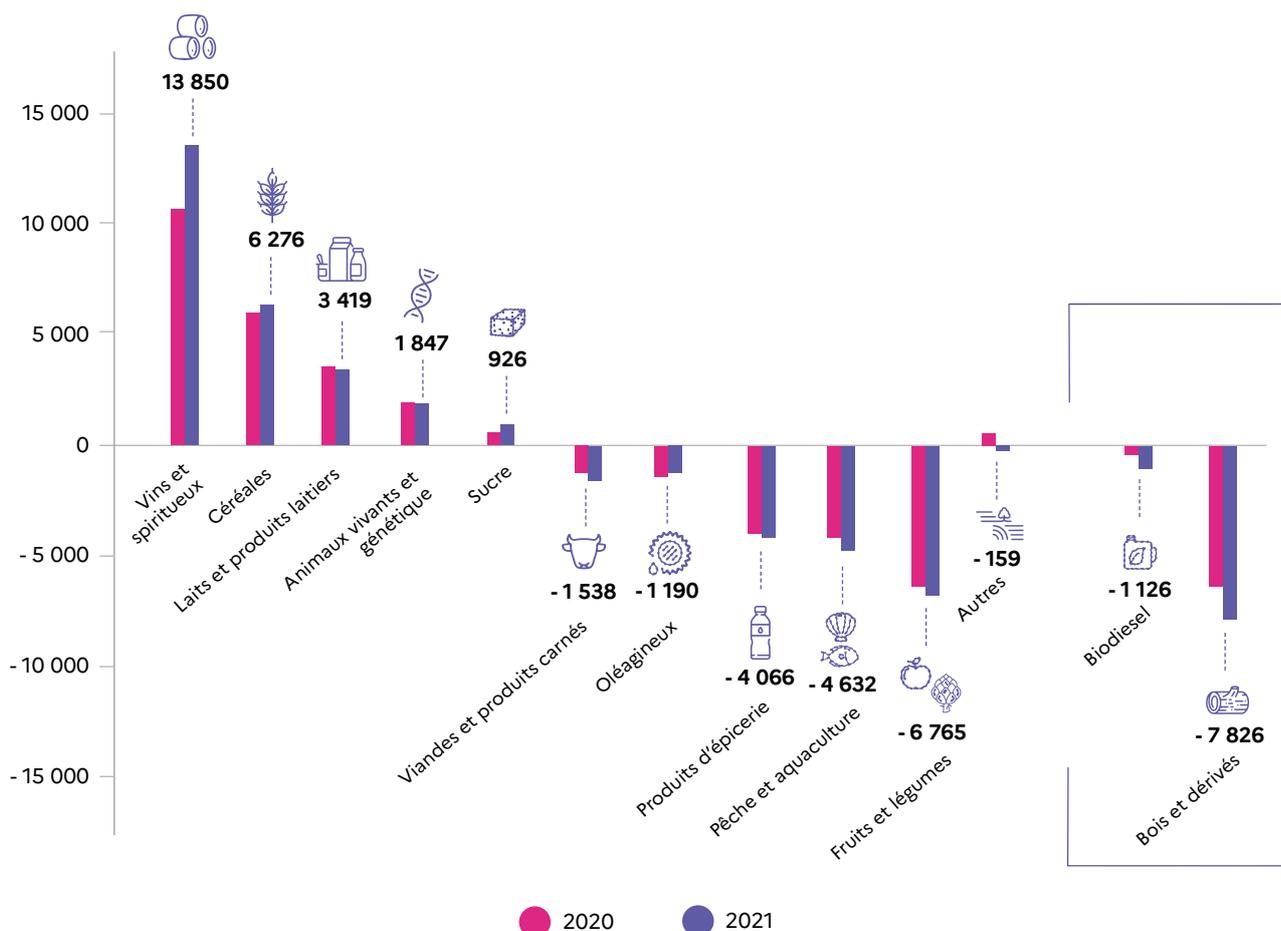
(+ 30,7 % par rapport à 2020)

Bois et dérivés :	- 7 826 M€
Biodiesel :	- 1 126 M€

**Toutes filières confondues : - 984 M€**

(- 41,5 % par rapport à 2020)

En M€ - Cumul sur 12 mois de janvier à décembre



Source : Douane française

**FAITS MARQUANTS**

Hausse significative de la valeur de nos exportations en 2021 par rapport à 2020 (+ 13 %), suite à une année 2020 fortement pénalisée par la pandémie de Covid-19. Les exportations sont aussi en hausse par rapport à 2019.

La France maintient son 6<sup>e</sup> rang d'exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires, avec 4,5 % de part de marché.

La balance commerciale de la France est excédentaire de 8,0 Md€, avec un accroissement du solde positif de nos échanges de produits agricoles et agroalimentaires avec les pays tiers (+ 7 %) et une réduction du déficit avec les pays de l'Union européenne (+ 28 %).

### 1.1 Produits agricoles et agroalimentaires

En 2021, les produits agricoles et agroalimentaires ont à nouveau représenté le 3<sup>e</sup> poste d'excédent commercial de notre pays avec 8,0 Md€, après les secteurs « Aéronautique et spatial » (19,7 Md€) et « Chimie, parfums, cosmétique » (15,2 Md€), et désormais largement devant le 4<sup>e</sup> secteur « Pharmacie » (2,6 Md€) sans aucun doute pénalisé par la pandémie de Covid-19 et le recours aux achats de vaccins notamment. Mais ces contributions positives ne compensent pas les secteurs déficitaires comme l'énergie, les produits informatiques ou les véhicules notamment. Le solde commercial français a été déficitaire en 2021 de 84,7 Md€, dégradé de 20,0 Md€ par rapport à 2020.

Eu égard à la situation exceptionnelle de 2020 en France, comme partout dans le monde, les exportations françaises, quelle que soit leur catégorie, ont enregistré une hausse de leur valeur en 2021. Elles ne retrouvent toutefois que rarement leur niveau de 2019. La plus forte hausse (+ 83 %) pour le poste « Énergie » est liée à la hausse de son prix mais qui pénalise d'autant plus le solde français dans la mesure où le pays est structurellement déficitaire. Dans les filières excédentaires, l'aéronautique est pénalisée par la crise du secteur depuis la pandémie et les échanges n'ont pas retrouvé l'ampleur d'avant-crise, même si le solde s'est amélioré (+ 3,2 Md€) à la faveur d'exportations en hausse et d'importations en recul. Dans le secteur « Chimie, parfums et cosmétiques », les échanges se sont également fortement développés entre 2020 et 2021 et ont même largement dépassé ceux de 2019. Le solde excédentaire s'est conforté 2,3 Md€. À l'inverse, le solde dans le domaine pharmaceutique s'est contracté de 2,4 Md€ en raison d'importations bien supérieures à leur niveau de 2020 (+ 1,4 Md€) et 2019 (+ 5,2 Md€) et un niveau d'exportations sensiblement équivalent.

Dans les filières agricoles et agroalimentaires, la situation 2021 a continué d'être marquée par la pandémie et les restrictions afférentes, que ce soit sur le territoire national – avec des périodes de confinements ou de restrictions de déplacements, des fermetures plus ou moins longues de la restauration, de loisir en particulier – ou dans d'autres pays. Néanmoins, il est évident que les impacts ont été bien moindres qu'en 2020 et une forme de retour à la normale est constatée, avec même des effets de rattrapage pour certains produits, comme c'est le cas pour les exportations de Champagne particulièrement pénalisées en 2020.

En outre, le second semestre 2021 a été marqué par une nette hausse des prix mondiaux des matières premières agricoles et de l'énergie, impactant directement l'ensemble des filières agricoles nationales.

En 2021, la valeur des exportations françaises de produits agricoles et alimentaires s'est nettement améliorée par rapport à 2020 (+ 13 %) pour s'établir à 69,7 Md€.

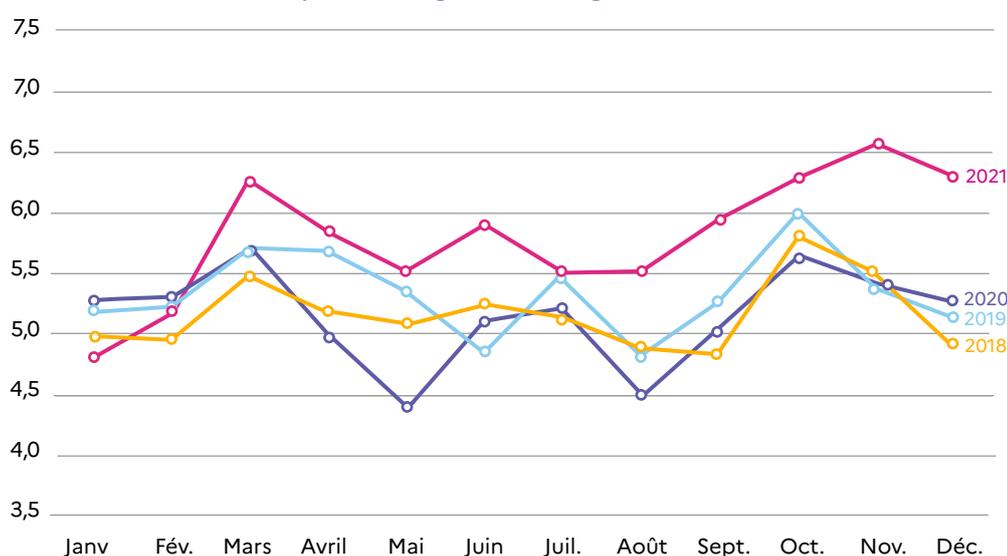
Vers l'Union européenne<sup>1</sup>, cette hausse a été à peine plus marquée (+ 14 %), avec des exportations qui s'établissent pour s'établir à 37,7 Md€.

Dans une dynamique similaire, la valeur des exportations françaises de produits agricoles et alimentaires vers les pays tiers progresse de 11 % en 2021 par rapport à 2020 et s'élève à un montant de 32,0 Md€. Ces dynamiques très proches conduisent à une part des exportations françaises destinée à l'Union européenne stable, à 54 %.

En 2021, comme en 2020, la France reste 6<sup>e</sup> exportateur de produits agricoles et agroalimentaires mondial avec une part de marché (PDM) s'établissant à 4,5 %. Toutefois, le pays se rapproche très nettement de la Chine qui a perdu 0,5 point de PDM depuis 2019. Les États-Unis demeurent leader, loin devant les Pays-Bas avec respectivement 9,6 % et 6,8 % de PDM. L'Union européenne dans son ensemble représente 37,3 % des exportations mondiales.

En 2021, compte tenu de la situation sanitaire particulière de 2020, seuls les mois de janvier et février présentent des valeurs d'exportations inférieures à ceux de l'année précédente. Tous les autres mois se situent à des niveaux bien plus élevés, dans la mesure où les mois équivalents de 2020 avaient été fortement perturbés par la pandémie, notamment par les confinements successifs.

**Exportations françaises - En M€**  
Tous produits agricoles et agroalimentaires



Source : FranceAgriMer d'après Douane française

Ainsi, l'accroissement de 13 % de la valeur des exportations françaises en 2021 par rapport à 2020 s'est construit tout au long de l'année.

Cette dynamique se constate également par rapport aux années pré-pandémie, 2018 et 2019 : les exportations françaises de mars à décembre 2021 ont été systématiquement supérieures aux mêmes mois des trois années précédentes.

Les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires ont suivi la même dynamique que les exportations : une hausse significative des valeurs à partir du mois de mars 2021 (de + 7 % à + 22 % selon les mois) conduisant à une progression globale des importations de 11 % par rapport à 2020 et de 10 % par rapport à 2019. Bien que largement majoritaires (66 %), les importations d'origine européenne ont été moins dynamiques (+ 9 %) que celles en provenance des pays tiers (+ 14 %), et ce tout particulièrement au dernier trimestre 2021. Ce sont les importations de poissons et crustacés et de viande ovine du Royaume-Uni qui portent l'essentiel de cette croissance des importations pays tiers, liée sans doute, par contraste, à la diminution des achats en toute fin d'année 2020, avant la mise en œuvre effective du Brexit.

Concernant les achats en provenance de l'UE, ils ont également fortement progressé en fin d'année 2021 par rapport à 2020, notamment les importations de viandes de volaille issues de Belgique et de Pologne.

<sup>1</sup> Dans tout ce document, il s'agit de l'Union européenne à 27 membres sans le Royaume-Uni, aussi bien pour 2020 que pour toutes les années antérieures.

Au niveau mondial et européen, les évolutions mensuelles sont tout à fait comparables à celles constatées en France : les deux premiers mois 2021 ont vu les exportations baisser par rapport à 2020, la crise de la Covid-19 n'étant pas encore réellement déclenchée sur cette période 2020. Ensuite, les niveaux mensuels de 2021 ont été nettement supérieurs, tout particulièrement au 2<sup>e</sup> trimestre (où le commerce avait été particulièrement pénalisé par la pandémie en 2020), ainsi que sur les deux derniers mois. Après une année 2020 où les échanges mondiaux de produits agricoles et agroalimentaires étaient d'un niveau comparable à 2019 (+ 1 %), l'année 2021 marque le retour à une croissance importante (+ 13 %), plus du double que celle constatée lors d'une année sans crise comme 2017 et 2019 (+ 6 % chacune).

En 2021, la balance commerciale de la France renforce son excédent de 31 % par rapport à 2020, pour s'établir à 8,0 Md€. Ce solde se décompose en un excédent de 11,1 Md€ avec les marchés pays tiers, en hausse de 7 % par rapport à 2020, et un déficit de 3,1 Md€ avec les autres États membres de l'UE, qui se réduit de 28 %. Que ce soit pour l'UE ou pour les pays tiers, la nette amélioration du solde commercial est imputable aux vins et spiritueux dont les exportations ont nettement repris en 2021 après une année 2020 très difficile pour ce secteur. Cet excédent 2021 est significativement supérieur à la moyenne triennale 2018-2020 (+ 6,9 Md€), mais aussi à celui de 2019, dernière année pré-Covid (+ 7,7 Md€). Parmi les évolutions les plus remarquables par rapport à 2019, il faut noter la bonne performance française vers la Chine dont l'excédent progresse de 1,5 Md€ grâce aux orges, blés et aux vins en particulier, vers les États-Unis (+ 0,8 Md€) avec les vins et spiritueux, vers la Belgique (+ 0,7 Md€) et les Pays-Bas (+ 0,5 Md€). En revanche, le solde s'est nettement dégradé depuis 2019 avec le Royaume-Uni (- 1,1 Md€) en raison d'une perte plus importante sur le vin et les fromages, l'Italie (- 0,6 Md€) sur les produits laitiers, la viande et le sucre, l'Algérie (- 0,5 Md€) sur le blé et les animaux vivants, enfin l'Espagne (- 0,4 Md€) sur les animaux vivants ainsi que les pommes de terre.

Les exportations de produits bruts progressent de 1 Md€ à 16,2 Md€ en 2021 et enregistrent une hausse vers l'UE (+ 12 %) tandis qu'elles se replient vers les pays tiers (- 4 %). Pour les produits transformés, y compris les vins et spiritueux, la progression est généralisée en 2021 (+ 18 %) vers les États membres (+ 17 %) comme les pays tiers (+ 19 %) ; les exportations se sont élevées à 53,5 Md€. Ces résultats placent la France au 8<sup>e</sup> rang pour les exportations de produits bruts, derrière les États-Unis, le Brésil, les Pays-Bas, la Chine, l'Espagne, le Canada et l'Inde. La France gagne une place en 2021 et devance désormais le Mexique. Par ailleurs, la France reste au 4<sup>e</sup> rang mondial pour les exportations de produits transformés, derrière les États-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne, ces deux derniers pays ayant inversé leur position respective par rapport à 2020.

Une analyse plus détaillée des performances à l'export filière par filière est présentée dans la suite de ce document. Il est cependant intéressant de noter dès à présent que la filière vins et spiritueux, qui représente un quart des exportations en valeur, compte pour près de la moitié de la hausse de nos exportations de produits agricoles et agroalimentaires vers le reste du monde en 2021. Les autres filières ont eu une performance bien moindre, voire négative pour les animaux vivants et la génétique. Enfin, les secteurs du machinisme agricole et agroalimentaire, du bois et dérivés ont enregistré en 2021 des performances bien meilleures (+ 25 % et + 22 %) après une année 2020 difficile.

## 1.2 Bois et dérivés et biodiesel

En incluant le bois et dérivés et le biodiesel, les exportations agricoles et agroalimentaires de la France atteignent 80,7 Md€, en hausse de 14 % par rapport à 2020.

La France est :

- le 14<sup>e</sup> exportateur (10,3 Md€, en hausse de 20 %) de bois et dérivés avec 2,5 % de part de marché, un niveau stable par rapport à 2020, et un solde commercial de - 7,8 Md€ ;
- le 8<sup>e</sup> exportateur (0,7 Md€, en hausse de 44 %) de biodiesel avec 2,8 % de part de marché en baisse de 0,4 point et un solde commercial est de - 1,1 Md€.

## 1.3 Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires

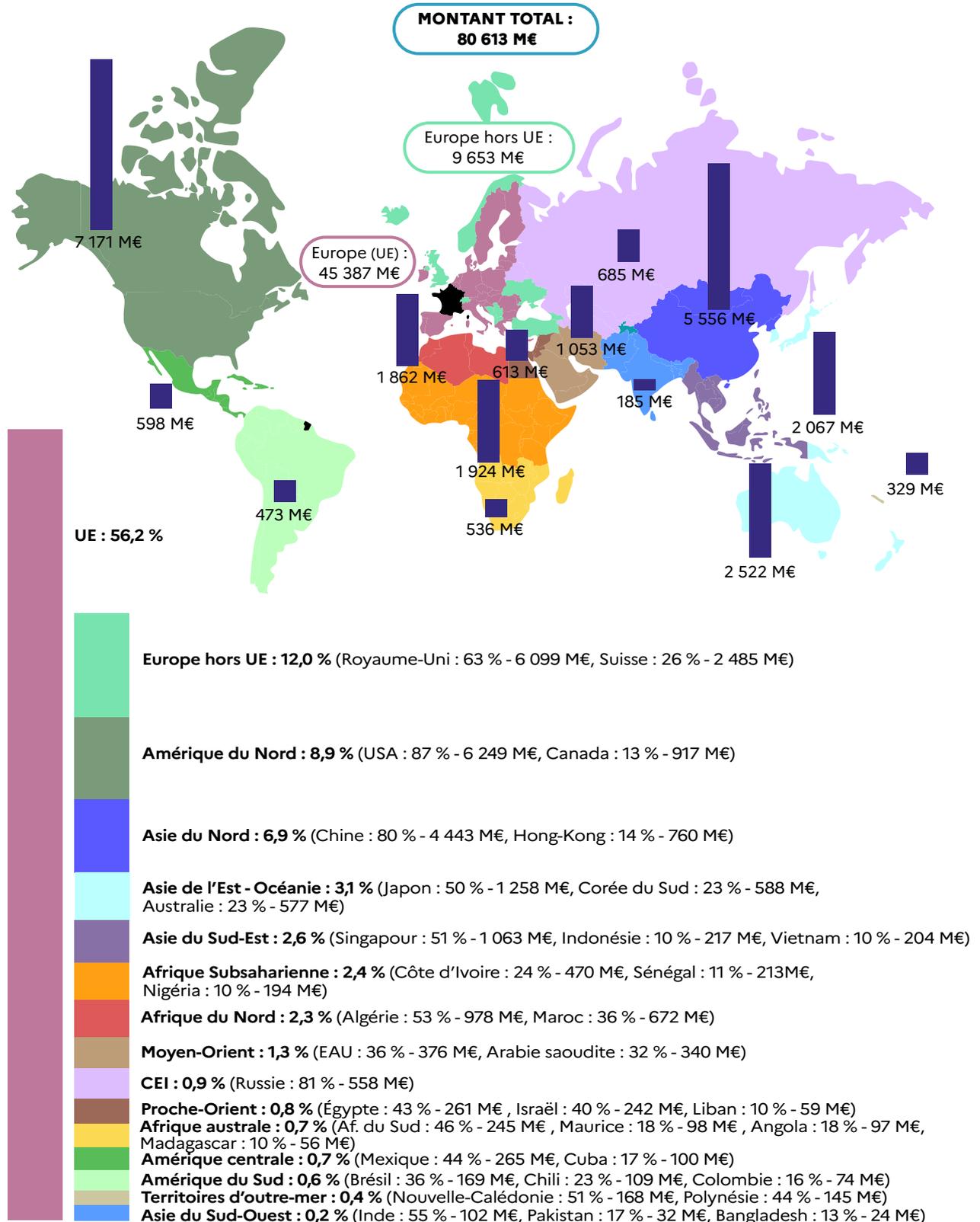
La France est :

- le 7<sup>e</sup> exportateur (9,4 Md€, en hausse de 27 %) de machinisme agricole et agroalimentaire avec 4,9 % de part de marché, en hausse de 0,3 point, et un solde commercial de - 1,6 Md€ ;
- le 7<sup>e</sup> exportateur (4,3 Md€, en hausse de 5 %) d'engrais et produits phytosanitaires avec 4,2 % de part de marché en baisse de 0,8 point et un solde commercial de 0,2 Md€. Toutefois, la France est déficitaire dans les échanges d'engrais (- 1,9 Md€) alors qu'elle est excédentaire pour les produits phytosanitaires (+ 2,1 Md€).

# 7

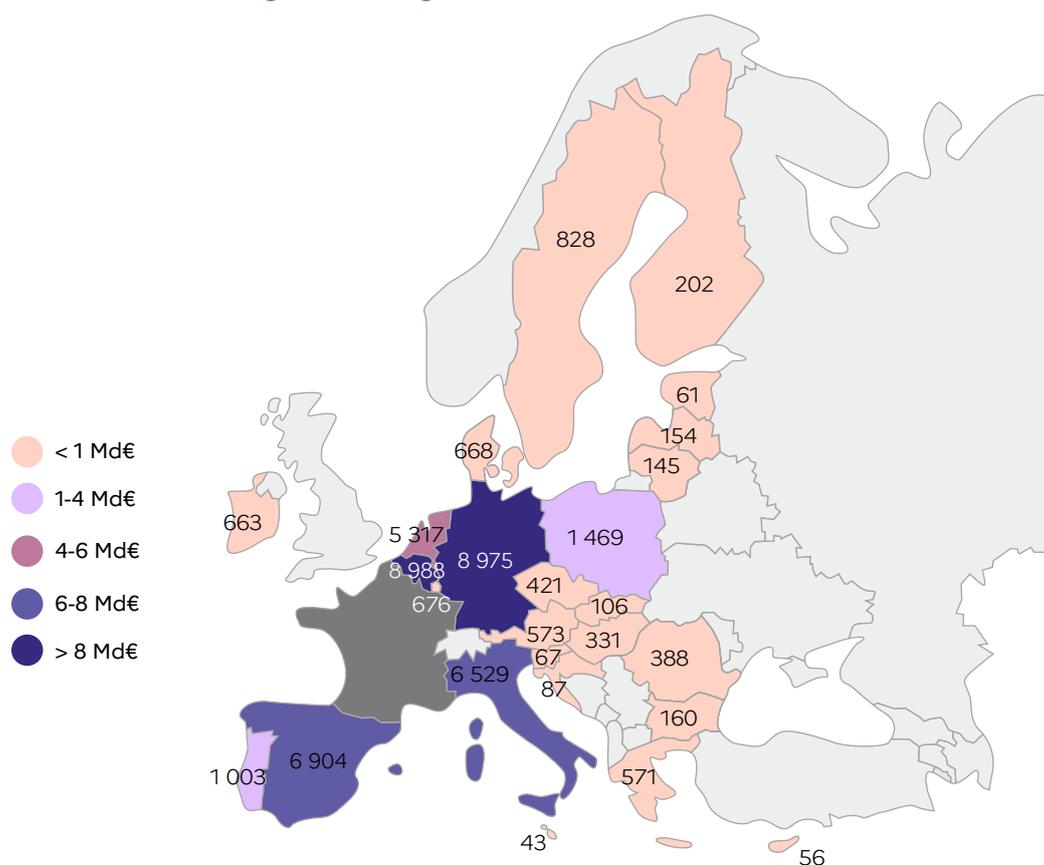
## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS EN 2021

Exportations des produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel par zones géographiques en M€ (par ordre décroissant d'importance des marchés en valeur) en 2021.



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

## Union européenne Produits agricoles et agroalimentaires, bois et dérivés et biodiesel

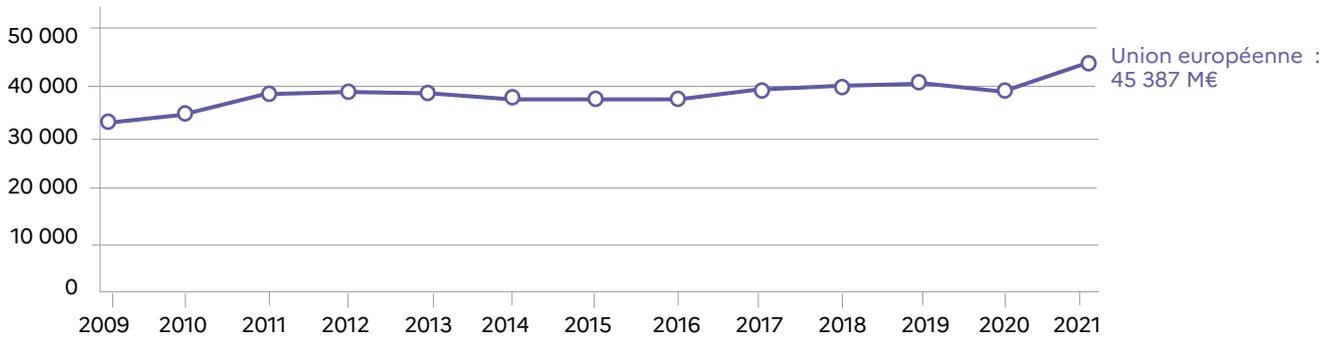


Rang	Pays client	Export (M€)	Évol. 2021/2020
1	Belgique	8 988	+ 19,7 %
2	Allemagne	8 975	+ 11,0 %
3	Espagne	6 904	+ 18,4 %
4	Italie	6 529	+ 10,4 %
5	Pays-Bas	5 317	+ 18,9 %
6	Pologne	1 469	+ 271 %
7	Portugal	1 003	+ 17,8 %
8	Suède	828	+ 14,6 %
9	Luxembourg	676	+ 11,7 %
10	Danemark	668	+ 22,0 %
11	Irlande	663	+ 20,4 %
12	Autriche	573	+ 9,6 %
13	Grèce	571	+ 10,3 %
14	République tchèque	421	+ 8,2 %
15	Roumanie	388	+ 14,7 %
16	Hongrie	331	+ 9,1 %
17	Finlande	202	+ 12,8 %
18	Bulgarie	160	+ 11,7 %
19	Lettonie	154	+ 16,5 %
20	Lituanie	145	+ 13,0 %
21	Slovaquie	106	+ 7,2 %
22	Croatie	87	+ 13,2 %
23	Slovénie	67	+ 15,7 %
24	Estonie	61	+ 28,0 %
25	Chypre	56	+ 13,8 %
26	Malte	43	+ 13,1 %

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

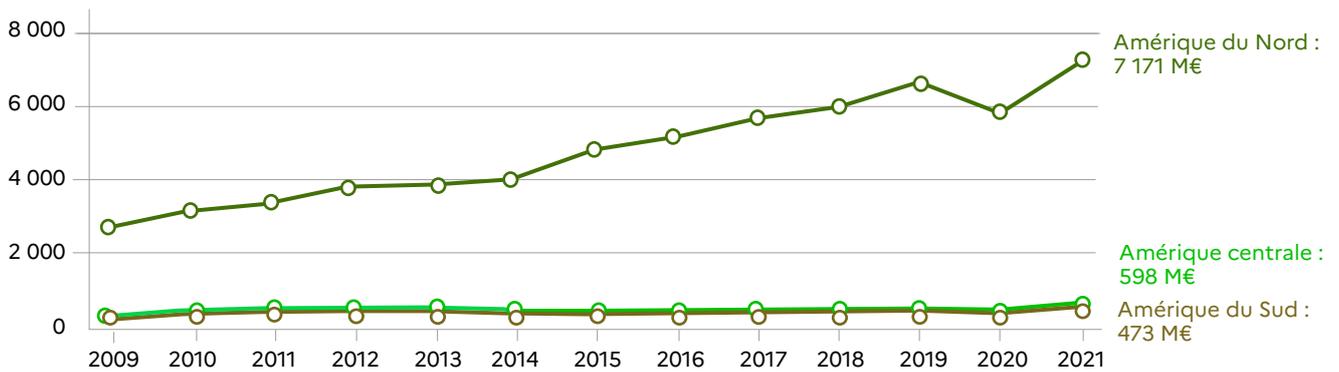
Évolution temporelle par zone d'exportation  
Tous produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel - M€

Union européenne



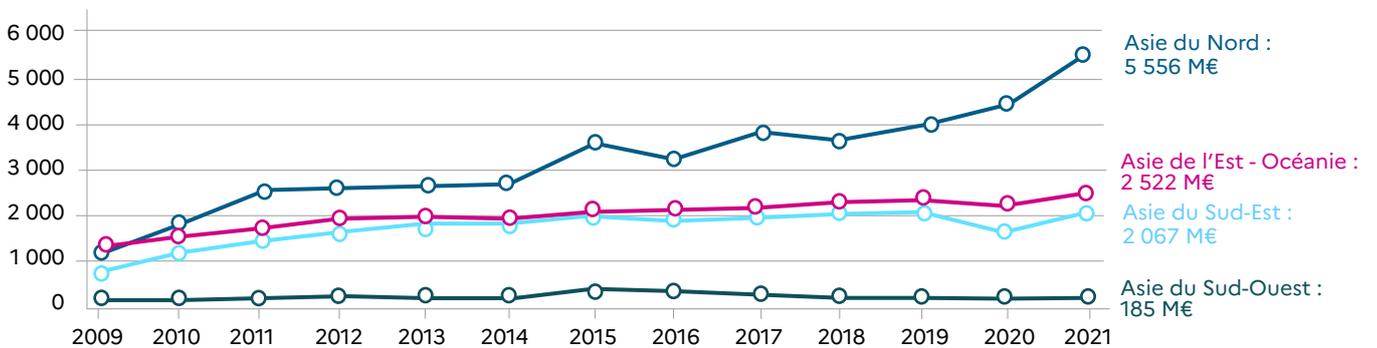
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Amérique



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

Asie et Océanie

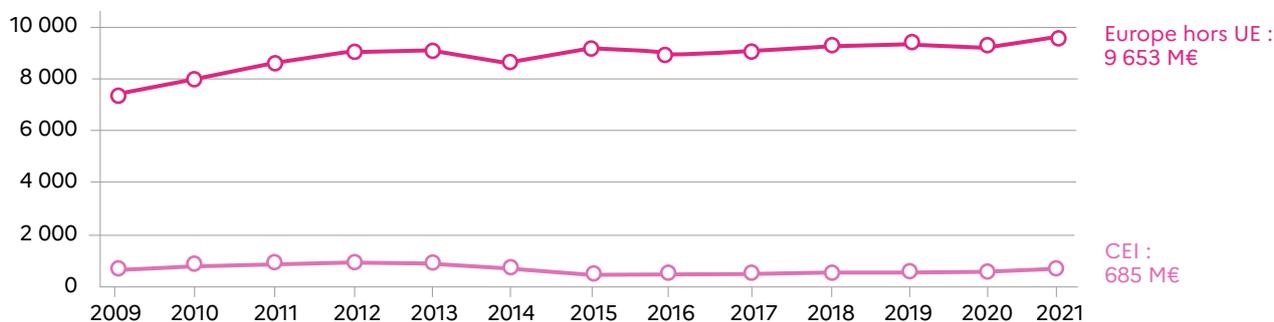


Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

NB : Les données sont de Janvier à Décembre de chaque année

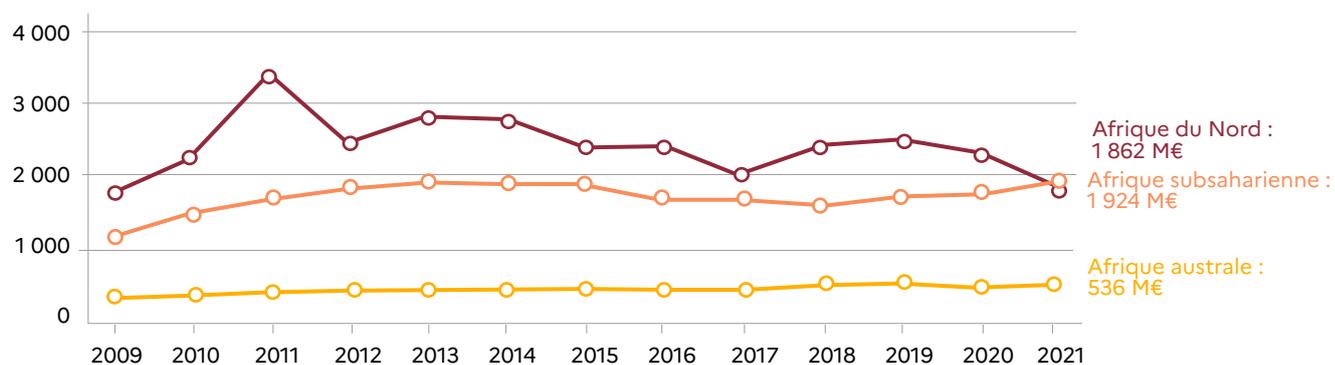
## Évolution temporelle par zone d'exportation Tous produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel - M€

### Europe hors UE et pays de l'ex-CEI



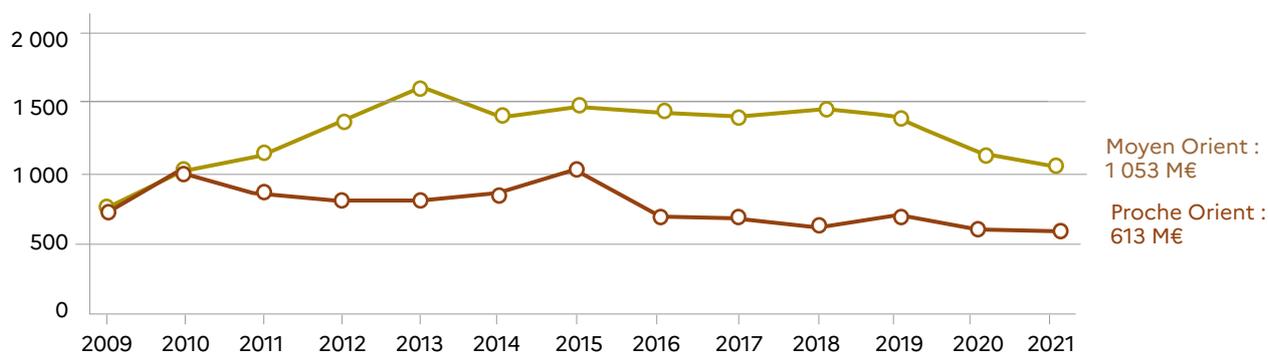
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

### Afrique



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

### Proche et Moyen Orient



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

NB : Les données sont de Janvier à Décembre de chaque année



## ANALYSE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES (2021)

(Produits agricoles et agroalimentaires + Bois et dérivés + Biodiesel)

La structure des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires, du bois et ses dérivés et du biodiesel est très stable, même en périodes bousculées comme en 2020 ou 2021. En effet, depuis trois ans, les exportations à destination des autres pays de l'Union européenne à 27 constituent plus de 55 % de la valeur totale. En 2021, elles étaient à peine supérieures, à 56 %. Ces exportations sont d'ailleurs très concentrées vers un petit nombre de pays puisque nos cinq premiers clients États membres absorbent plus de 80 % de nos exportations vers l'Union.

En 2021, ces cinq premiers clients de la France dans l'Union européenne à 27 sont la Belgique (9,0 Md€, + 20 % par rapport à 2020) qui devance désormais l'Allemagne (9,0 Md€, + 11 %), l'Espagne (6,9 Md€, + 18 %) passée devant l'Italie (6,5 Md€, + 10 %) et les Pays-Bas (5,3 Md€, + 19 %). Il faut noter cependant que les exportations vers les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, vers la Belgique sont souvent destinées à de la réexportation, aussi bien à l'intérieur de l'Union européenne que vers les pays tiers. Les statistiques douanières disponibles ne permettent pas de quantifier ces flux de transit ni de déterminer les destinations finales.

En ce qui concerne les pays tiers, la première zone d'exportation pour la France est toujours l'Europe hors Union européenne, constituée principalement du Royaume-Uni (6,1 Md€, + 2 %) et de la Suisse (2,5 Md€, + 9 %) pour les principaux. Il faut noter que les États-Unis ont dépassé le Royaume-Uni, respectivement 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> clients de la France (toutes destinations confondues) à des niveaux très proches (respectivement 6,2 Md€ soit + 26 % et 6,1 Md€ soit + 2 %).

Nos autres principaux marchés extérieurs à l'Union européenne sont :

- l'Amérique du Nord (7,2 Md€ ; + 24 %), dont les États-Unis représentent 85 %, qui ont accru très nettement les achats de vins et spiritueux en 2021 (+ 44 %),
- l'Asie du Nord (5,6 Md€ ; + 24 %), avec la Chine qui compte pour 4,4 Md€ dont la hausse de 29 % s'explique par le développement des exportations d'orges, de vins et de spiritueux,
- l'Asie de l'Est et l'Océanie (2,5 Md€ ; + 12 %), avec le Japon qui compte pour plus de la moitié (1,3 Md€ ; + 5 %) où les ventes de vins français progressent de 12 %,
- l'Asie du Sud-Est (2,1 Md€ ; + 24 %), avec Singapour pour 1,1 Md€ qui retrouve des niveaux voisins de l'année 2019 pour les achats de vins et spiritueux après une baisse importante en 2020,
- l'Afrique du Nord (1,9 Md€ ; - 20 %), seule zone vers laquelle les exportations reculent nettement en 2021 en raison d'envois bien inférieurs, notamment de blé vers l'Algérie et le Maroc et de bovins vivants vers l'Algérie,
- l'Afrique sub-saharienne (1,9 Md€ ; + 8 %), malgré un repli significatif des achats de blé français (- 15 %) mais à la faveur de ventes de vins et tabacs vers la Côte d'Ivoire.

## 8

## PARTS DE MARCHÉ PAR FILIÈRES EN 2021

DONNÉES 2020/2021	Performance de la France			Leader mondial	Principal concurrent européen de la France	Tendance	Part de marché des 27 pays de l'UE (%)
	Part de marché mondiale (%)	Évol. (en points)	Rang mondial				
<b>Produits agricoles et agroalimentaires</b>	4,5	=	6	États-Unis	Pays-Bas		38
<b>Vins et spiritueux</b>	19,2	1,8	1	France	Italie		58
<b>Produits d'épicerie</b>	4,4	=	8	Allemagne	Allemagne		50
<b>Laits et produits laitiers</b>	8,7	-0,1	4	Nouvelle-Zélande	Allemagne		62
<b>Céréales</b>	5,5	-0,9	8	États-Unis	Allemagne		23
<b>Fruits et légumes</b>	3,0	0,1	10	États-Unis	Pays-Bas		42
<b>Viandes et produits carnés</b>	2,2	-0,1	13	États-Unis	Espagne		35
<b>Animaux vivants et génétique</b>	1,4	0,1	12	Brésil	Pays-Bas		13
<b>Oléagineux</b>	10,4	-0,5	1	France	Pays-Bas		55
<b>Pêche et aquaculture</b>	1,5	0,2	21	Chine	Pays-Bas		24
<b>Sucre*</b>	5,4	1,2	4	Brésil	Allemagne		21
<b>Autres</b>	4,0	-0,4	5	Pays-Bas	Pays-Bas		46
<b>Bois et dérivés</b>	2,5	=	14	Chine	Allemagne		45
<b>Machinisme agricole et agroalimentaire</b>	4,9	0,3	6	Allemagne	Allemagne		53
<b>Engrais et produits phytosanitaires</b>	4,2	-0,9	7	Chine	Allemagne		27
<b>Biodiesel</b>	2,8	-0,4	8	Pays-Bas	Pays-Bas		78

Explication des modalités de détermination de la colonne « Tendance »		Part de marché de la France		
		Hausse	Stabilité	Baisse
Évolution de la part de marché de la France par rapport au principal pays de l'UE concurrent	Amélioration			
	Stabilité			
	Détérioration			

\* Les exportations de sucre de l'Australie ne sont pas prises en compte car non disponibles.

Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor

### MODE D'EMPLOI



#### EXEMPLE DE PRÉSENTATION FILIÈRE - En M€

- Barre jaune :** baisse de la part de la France + Amélioration ou stabilité de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre bleu foncé :** augmentation ou stabilité de la part de la France + Amélioration ou stabilité de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre bleu ciel :** stabilité de la part de la France + Stabilité ou détérioration de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.
- Barre rose :** baisse de la part de la France + Détérioration de l'écart avec notre principal concurrent européen sur ce pays.

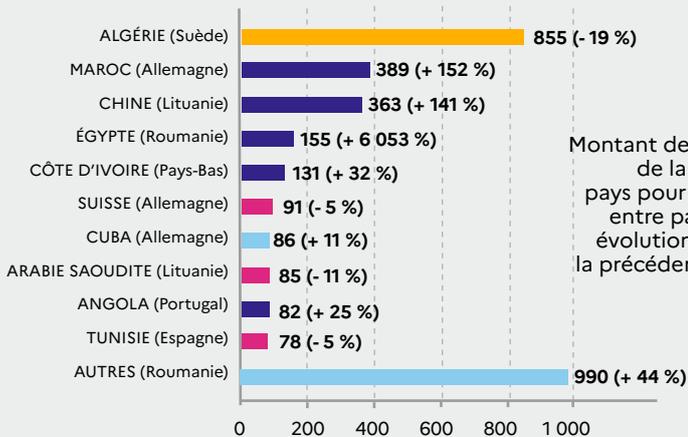
**Total des exportations : 7 664 M€ (+ 6 %)**

- Blé : 3 803 M€ (+ 12 %)
- Maïs : 652 M€ (- 22 %)

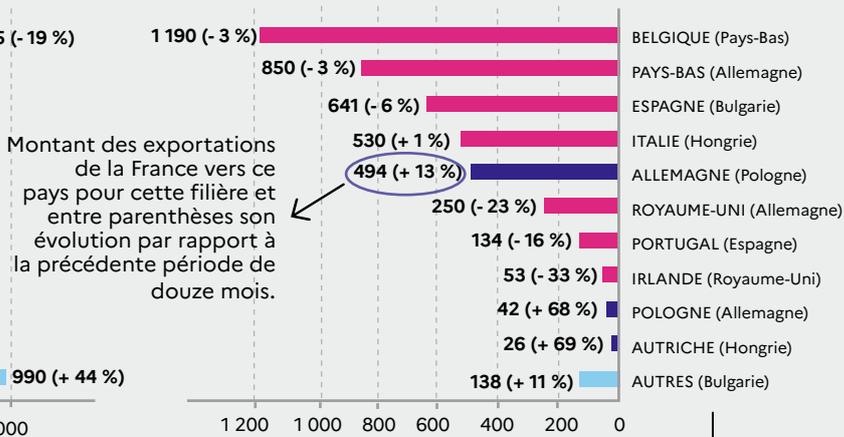
**Balance commerciale : 6 203 M€ (+ 5 %)**

Évolution par rapport aux 12 mois précédents.

#### PAYS TIERS : 12 516 M€

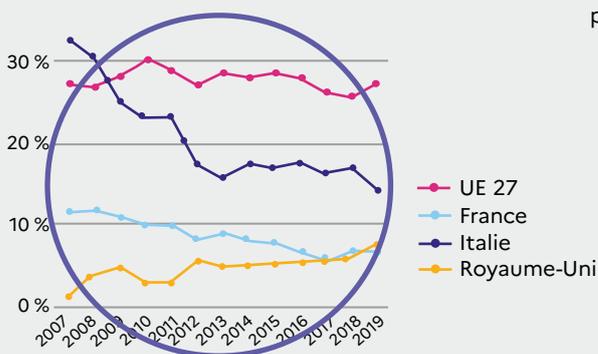


#### UNION EUROPÉENNE : 4 775 M€



Montant des exportations de la France vers ce pays pour cette filière et entre parenthèses son évolution par rapport à la précédente période de douze mois.

#### PARTS DES MARCHÉS



En MAJUSCULES, les 10 premiers pays clients de la France (clients pays tiers à gauche, clients au sein de l'UE à droite).

Entre (parenthèses) pour chacun, le pays de l'UE qui est le plus grand concurrent de la France pour cette filière sur ce pays.

Évolutions des parts de marché des 4 plus gros exportateurs mondiaux pour la filière dont celle de l'UE à 27 et celle de la France (rajoutée si la France n'est pas l'un des 5 premiers exportateurs mondiaux).



## FILÈRE VINS ET SPIRITUEUX - En M€ 2021



Total des exportations : 17 291 M€ (+ 25 %)

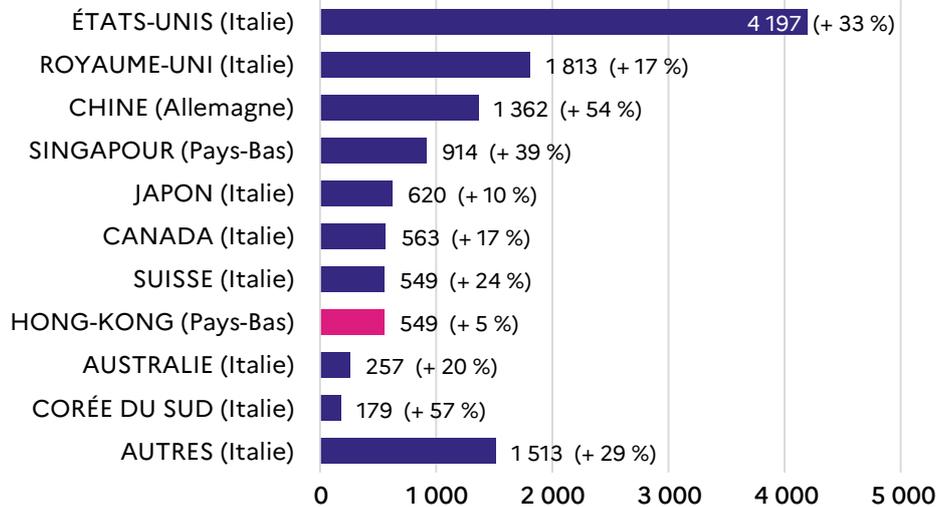


Vins : 11 082 M€ (+ 27 %)

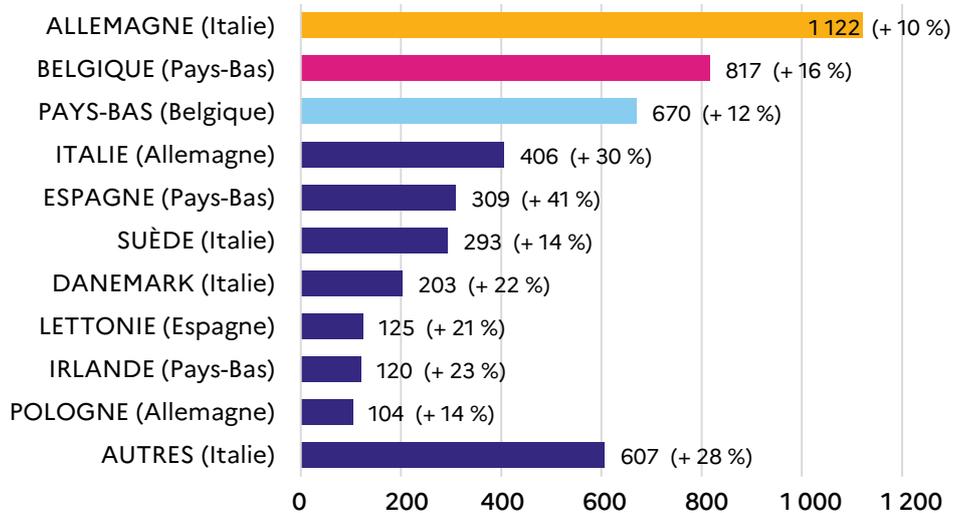


Balance commerciale : 13 850 M€ (+ 30 %)

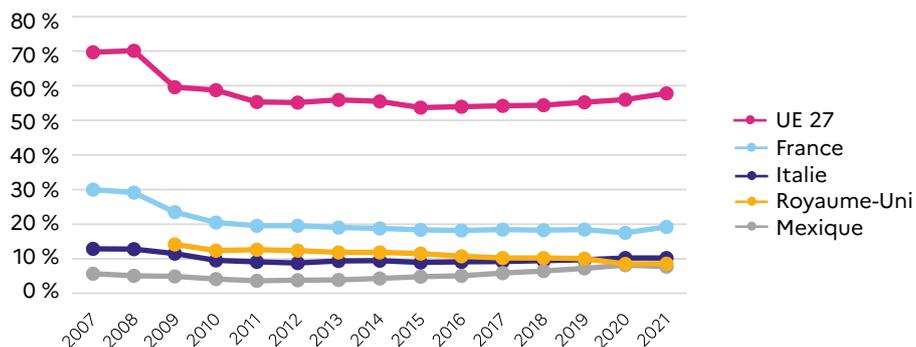
### PAYS TIERS : 12 516 M€



### UNION EUROPÉENNE : 4 775 M€



### PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## FILIÈRE PRODUITS D'ÉPICERIE - En M€ 2021

**PAYS TIERS : 3 859 M€**



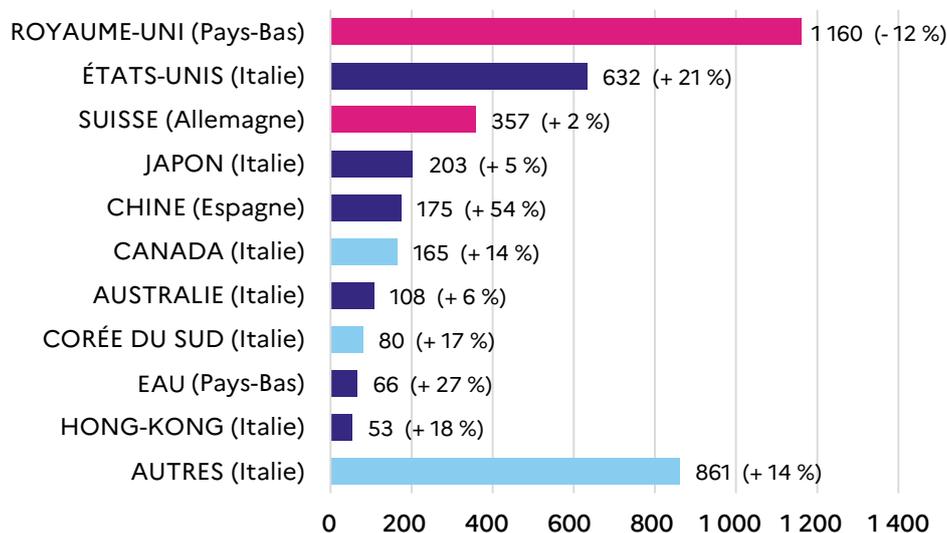
**Total des exportations : 10 039 M€ (+ 8 %)**

**Eau minérale : 1 548 M€ (+ 8 %)**

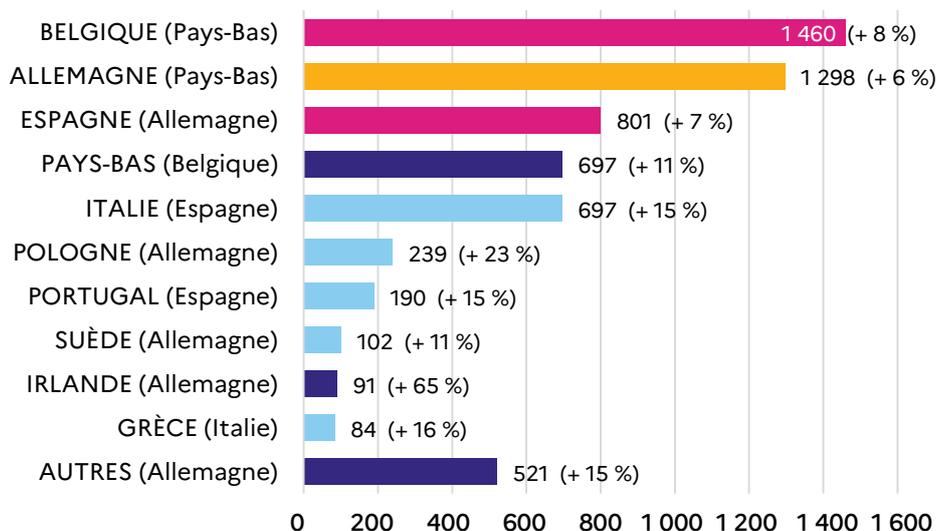
**Café : 1 191 M€ (- 4 %)**



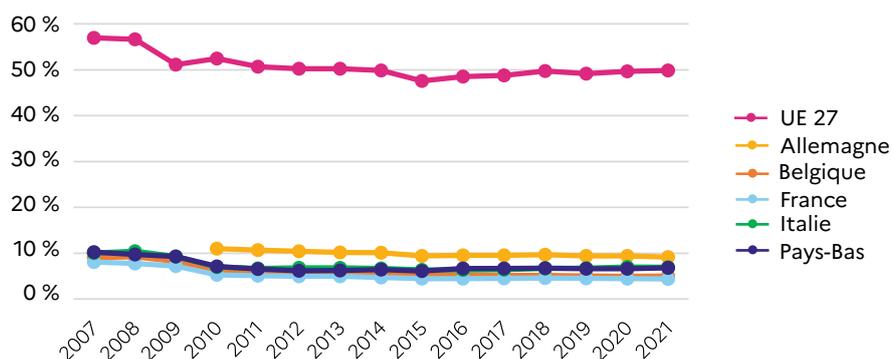
**Balance commerciale : - 4 066 M€ (+ 2 %)**



### UNION EUROPÉENNE : 6 180 M€



### PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## FILIÈRE LAITS ET PRODUITS LAITIERS - En M€ 2021



Total des exportations : **7 637 M€ (+ 5 %)**

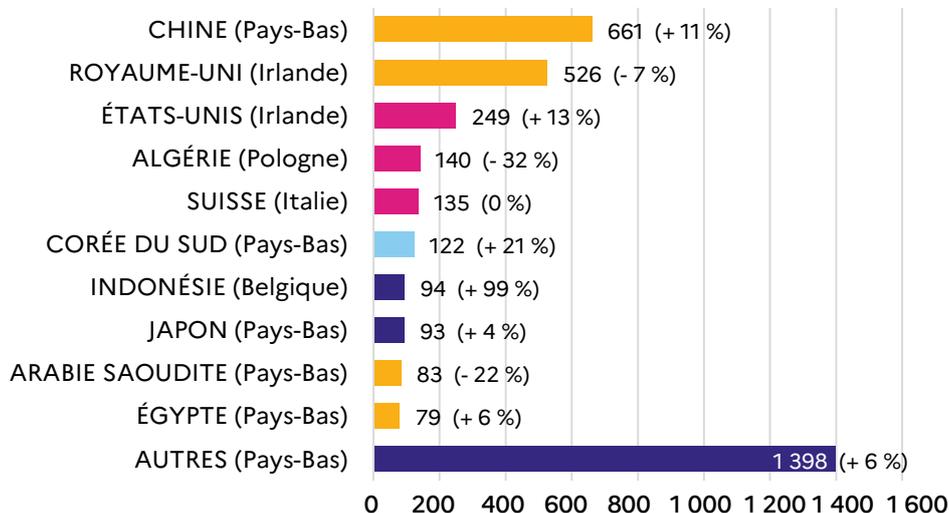


Fromages : 3 213 M€ (+ 4 %)

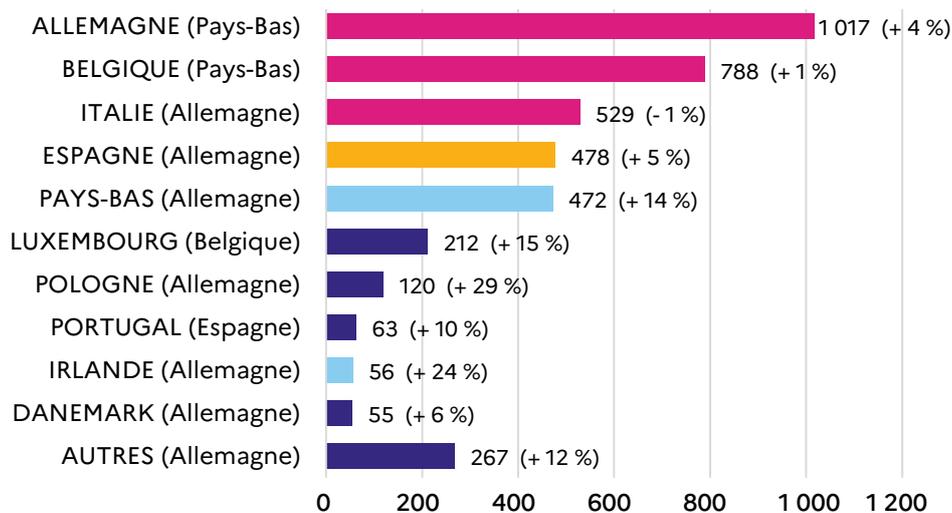


Balance commerciale : **3 419 M€ (- 2 %)**

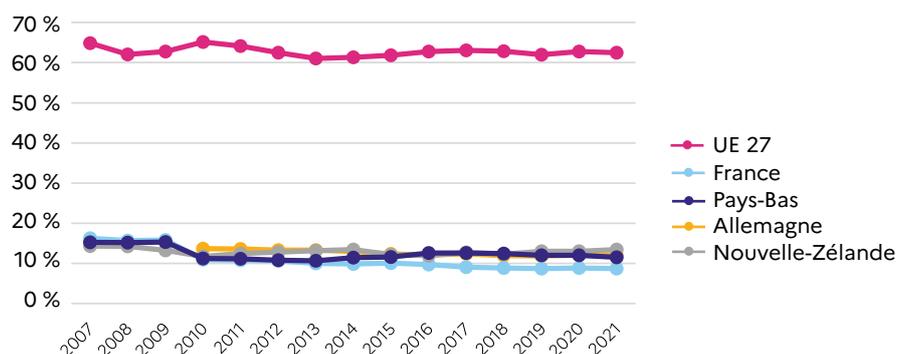
**PAYS TIERS : 3 580 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 4 056 M€**



### PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## FILIÈRE CÉRÉALES - En M€ 2021

**PAYS TIERS : 3 546M€**



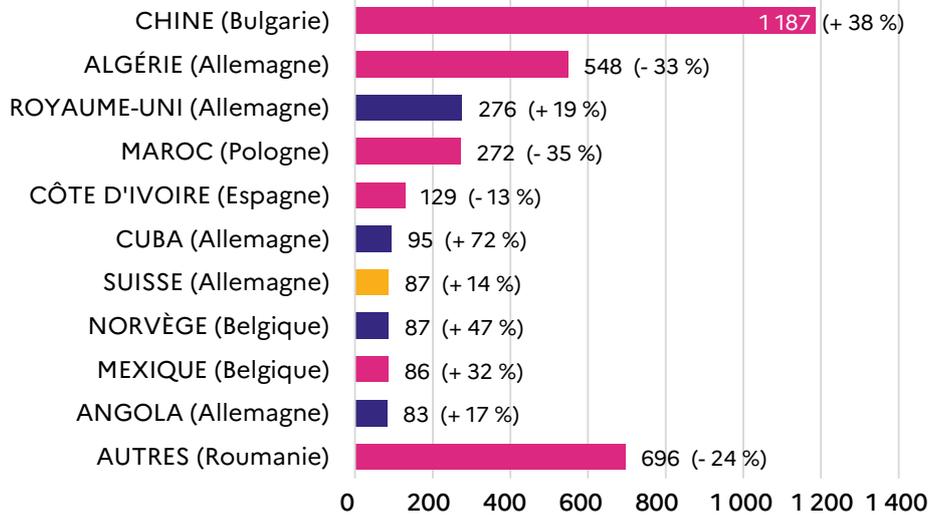
**Total des exportations : 7 627 M€ (+ 6 %)**

Blé : 3 687 M€ (- 4 %)

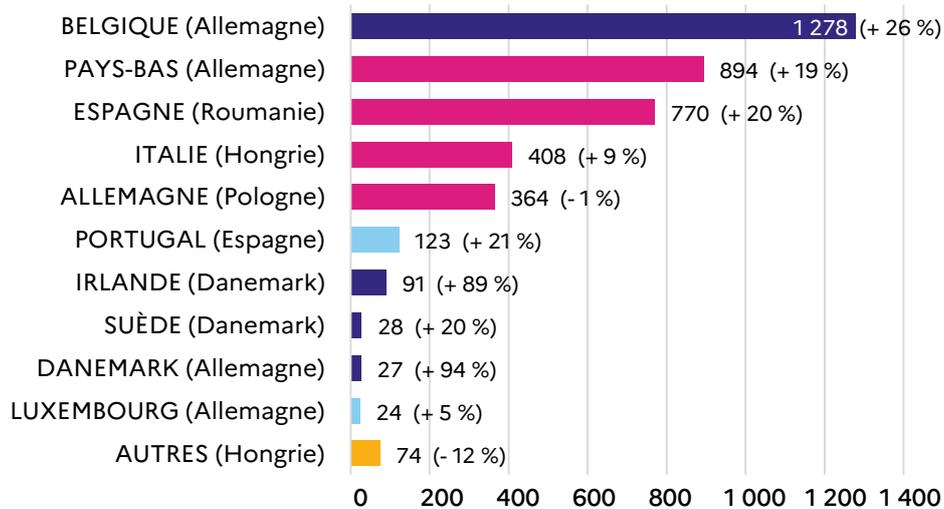
Maïs : 943 M€ (+ 18 %)



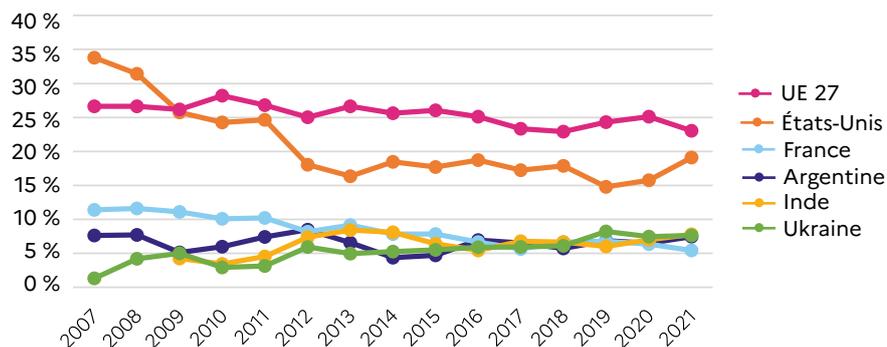
**Balance commerciale : 6 276 M€ (+ 6 %)**



### UNION EUROPÉENNE : 4 080 M€



### PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## FILIERE FRUITS ET LÉGUMES - En M€ 2021

**PAYS TIERS : 1 292 M€**



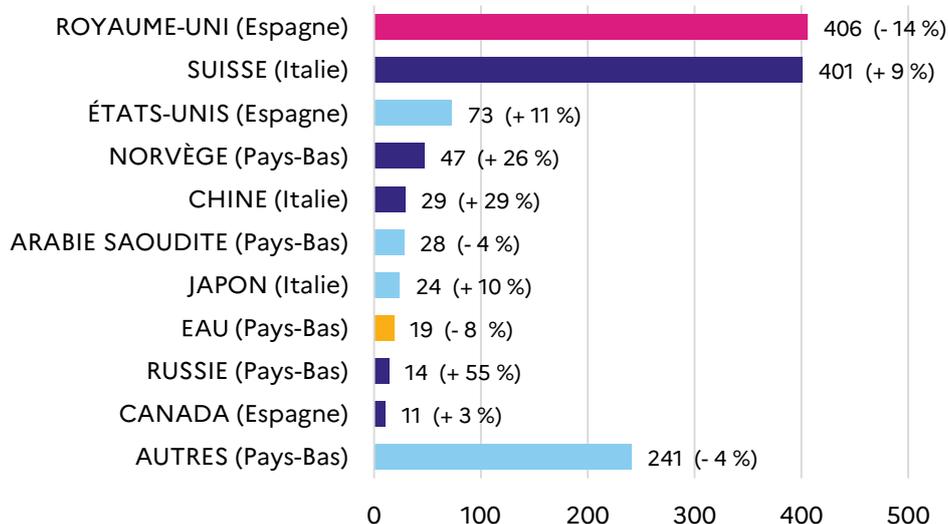
**Total des exportations : 4 793 M€ (+ 1 %)**

Pommes de terre : 469 M€ (- 8 %)

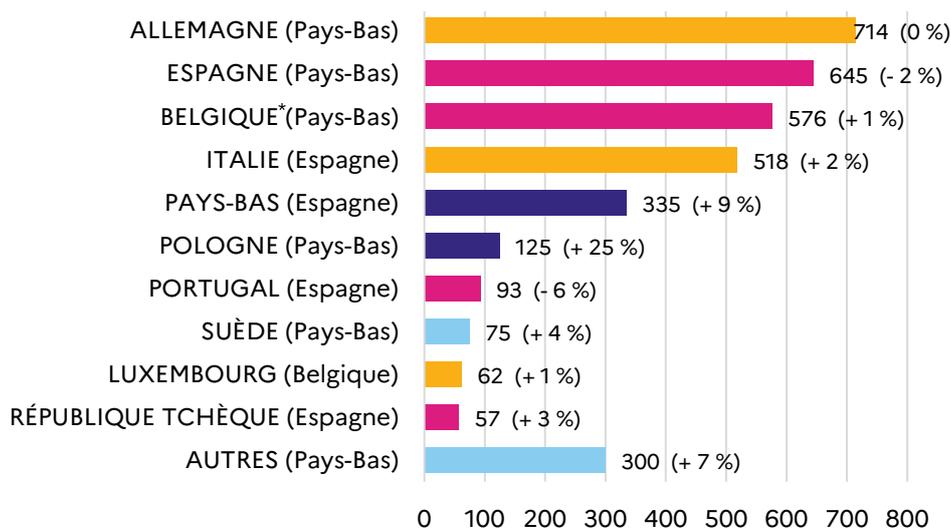
Pommes et poires : 384 M€ (- 12 %)



**Balance commerciale : - 6 765 M€ (+ 6 %)**

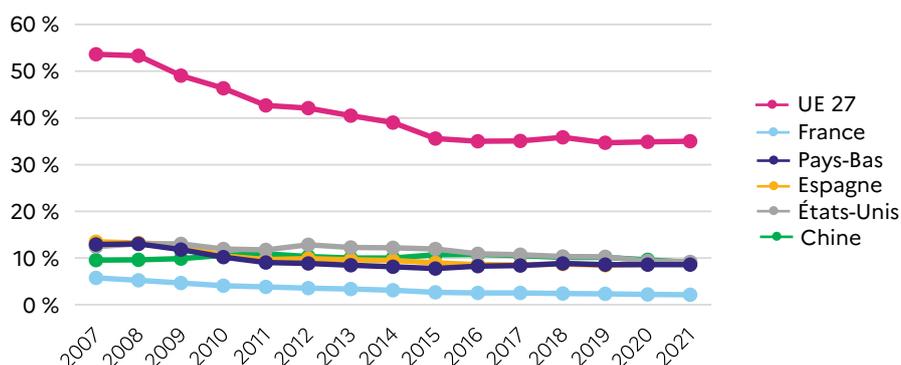


### UNION EUROPÉENNE : 3 501 M€



\* Les valeurs vers la Belgique sont sous-estimées en raison du seuil de déclaration des flux pour les entreprises dont le CA est inférieur à 260 k€.

### PARTS DES MARCHÉS



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## FILIÈRE VIANDES ET PRODUITS CARNÉS - En M€ 2021

**PAYS TIERS : 1 545 M€**



**Total des exportations : 4 936 M€ (+ 16 %)**



**Boeuf : 1 007 M€ (+ 16 %)**



**Porc : 954 M€ (- 7 %)**



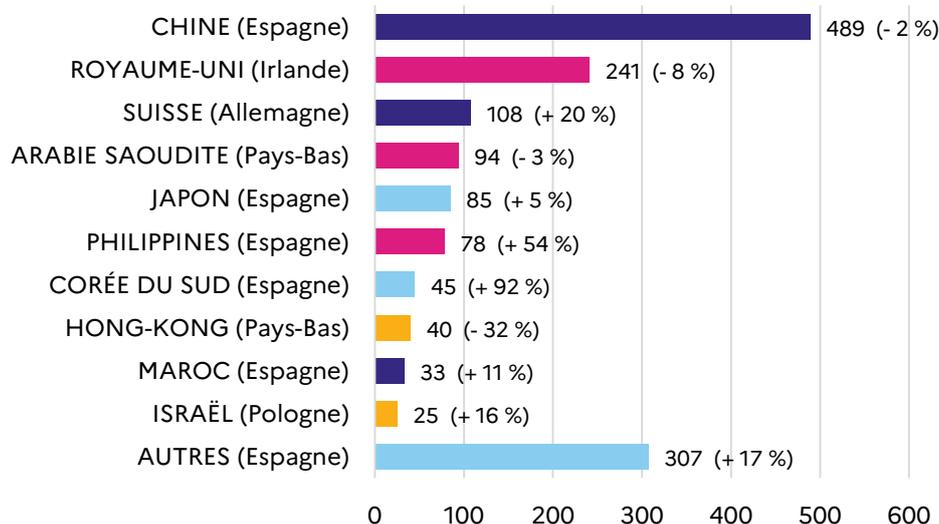
**Vollaille : 755 M€ (+ 10 %)**



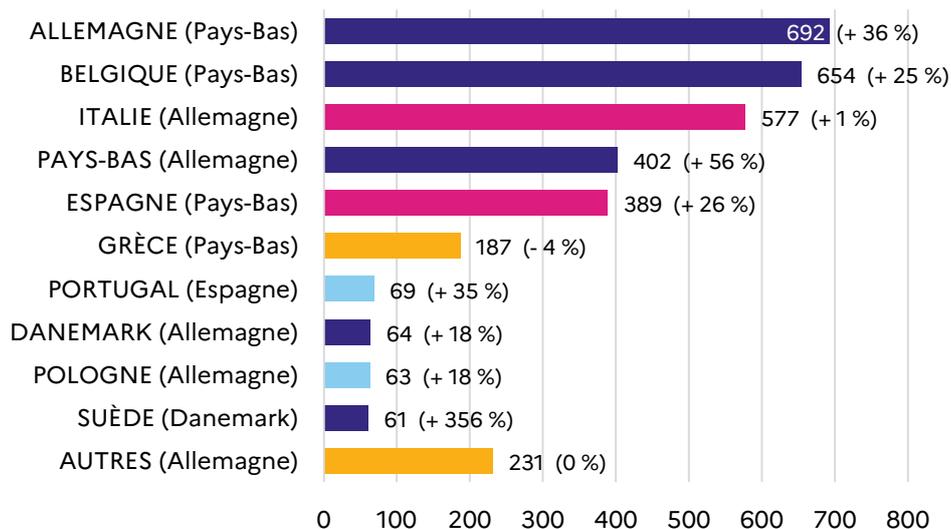
**Oeufs : 115 M€ (+ 6 %)**



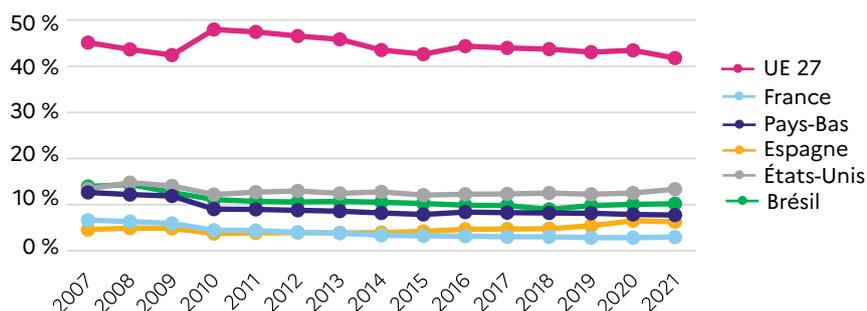
**Balance commerciale : - 1 538 M€ (+ 23 %)**



### UNION EUROPÉENNE : 3 391 M€



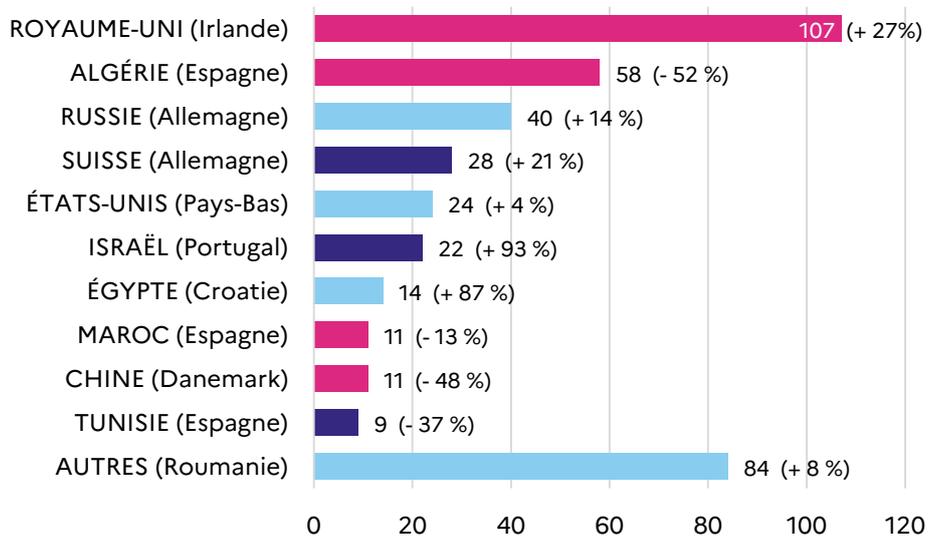
### PARTS DES MARCHÉS



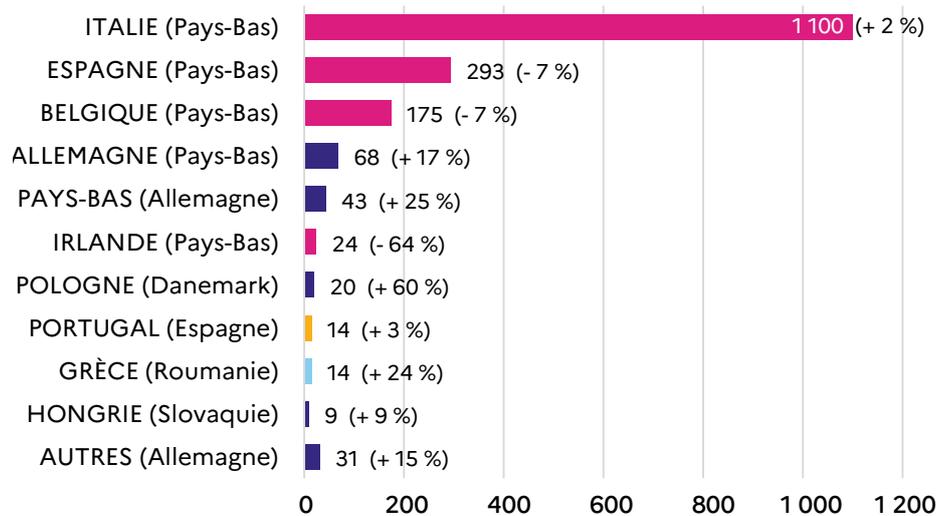
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



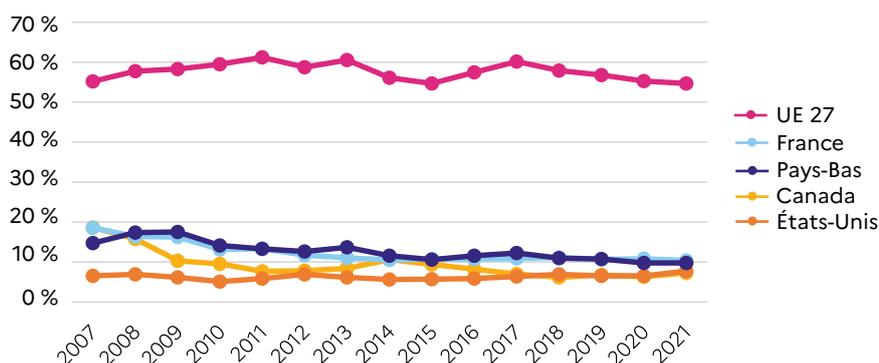
**PAYS TIERS : 408 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 1 790 M€**



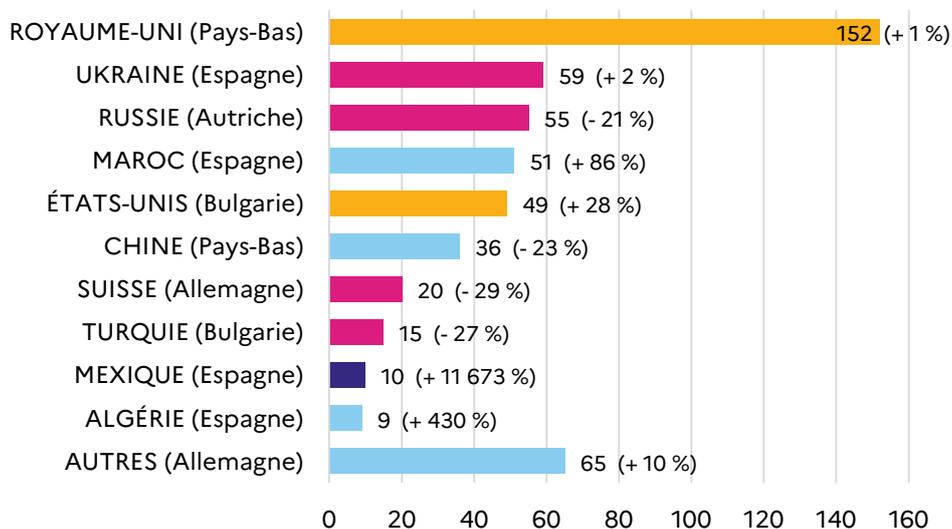
**PARTS DES MARCHÉS**



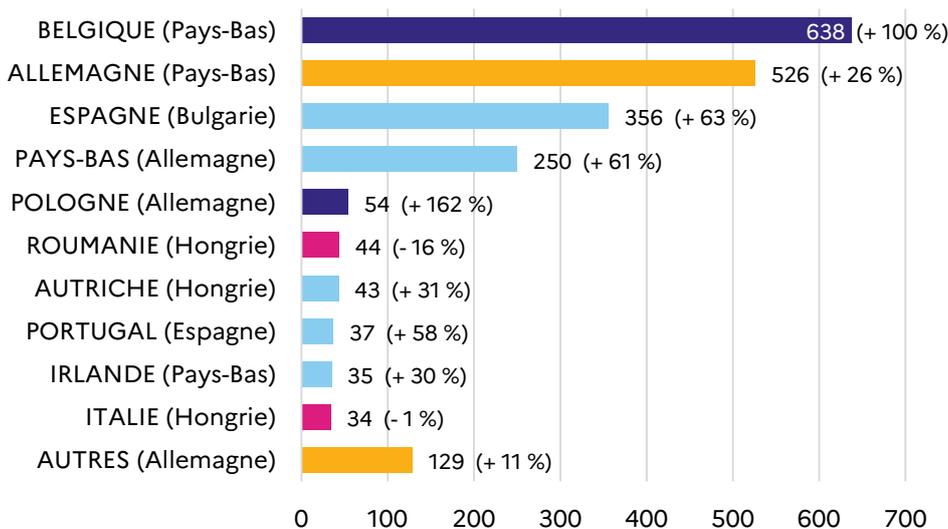
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



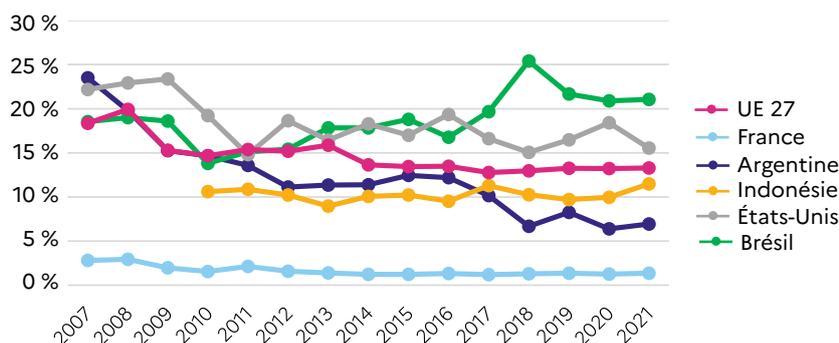
**PAYS TIERS : 521 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 2 147 M€**



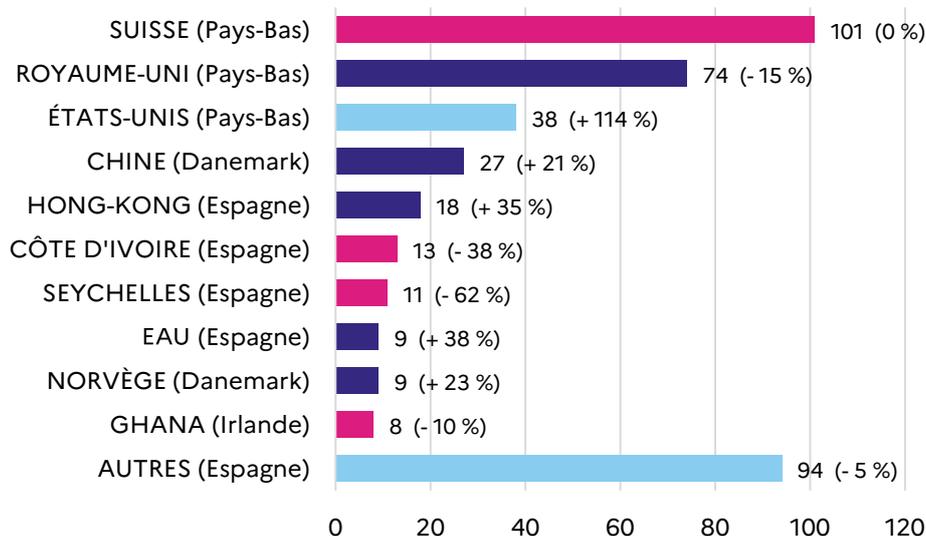
**PARTS DES MARCHÉS**



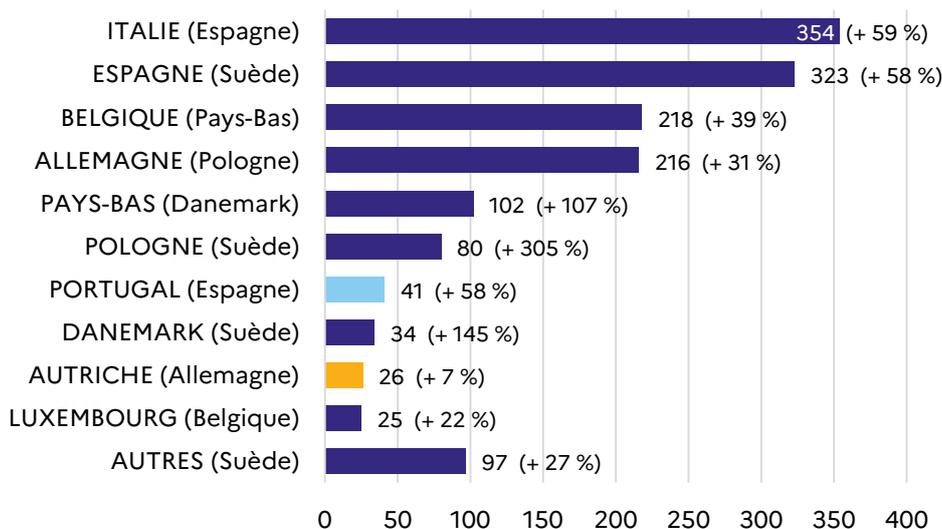
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



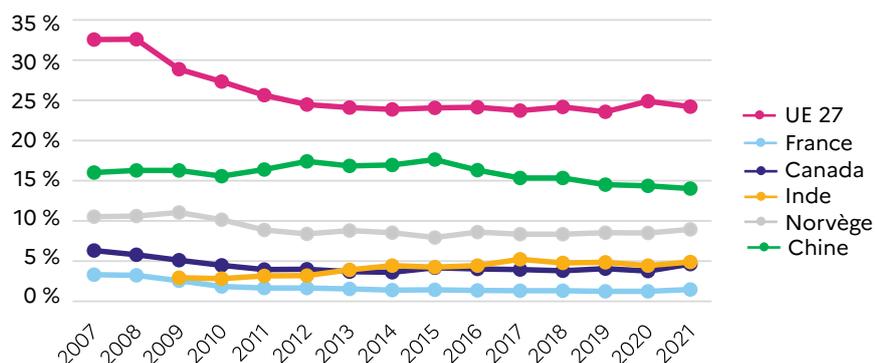
**PAYS TIERS : 402 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 1 516 M€**



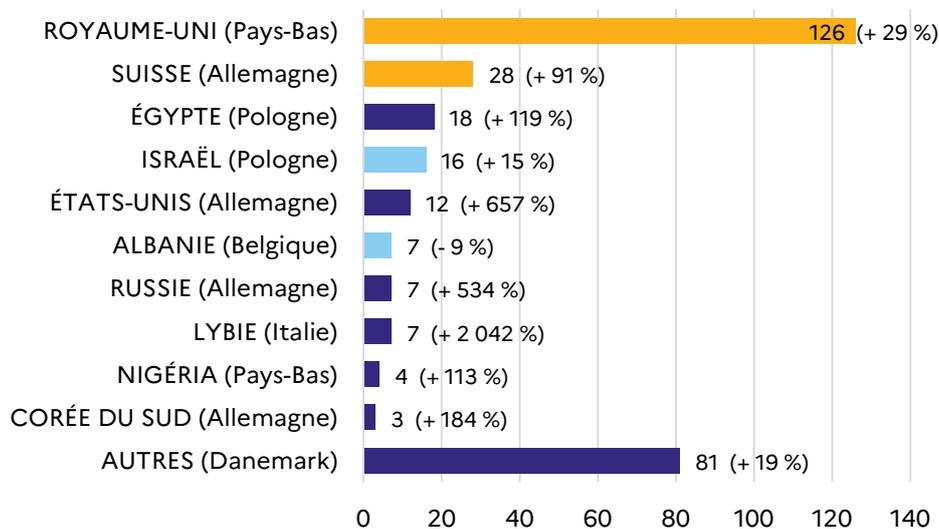
**PARTS DES MARCHÉS**



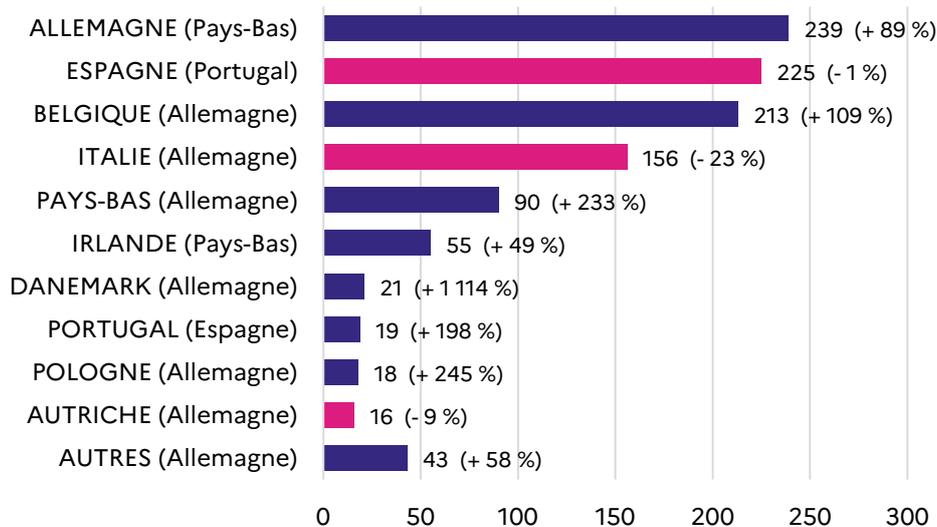
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



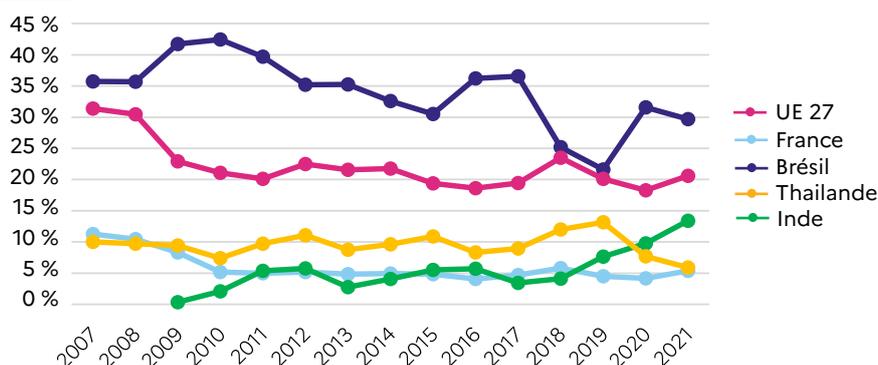
**PAYS TIERS : 309 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 1 097 M€**



**PARTS DES MARCHÉS**



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES - En M€ 2021



Total des exportations : 9 150 M€ (+ 4 %)

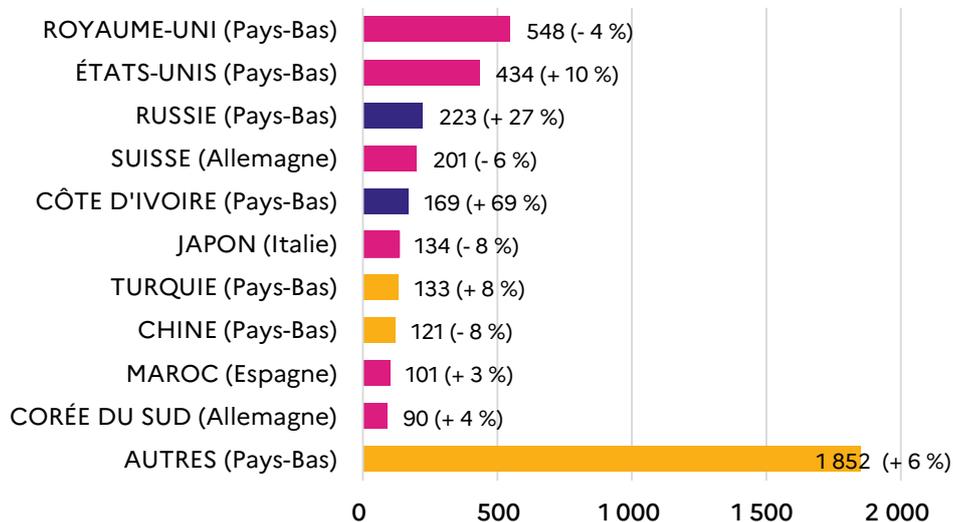


Aliments Pour Animaux Familiers : 1 686 M€ (+ 16 %)

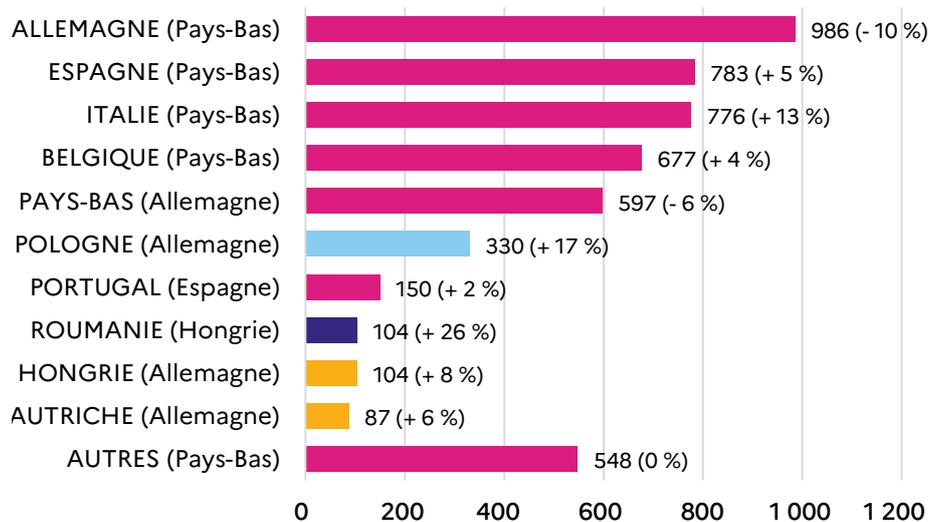


Balance commerciale : - 159 M€ (- 124 %)

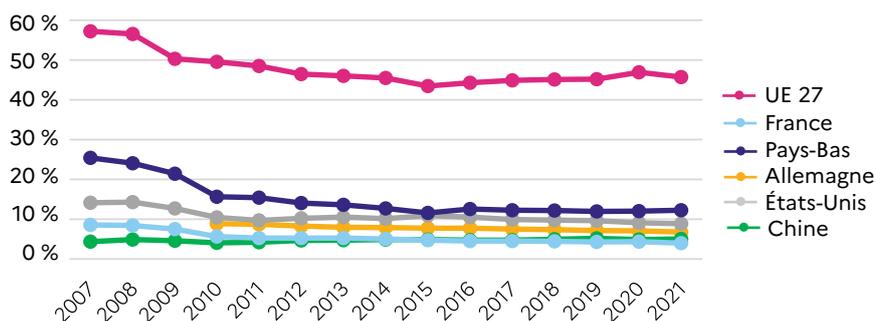
### PAYS TIERS : 4 006 M€



### UNION EUROPÉENNE : 5 144 M€



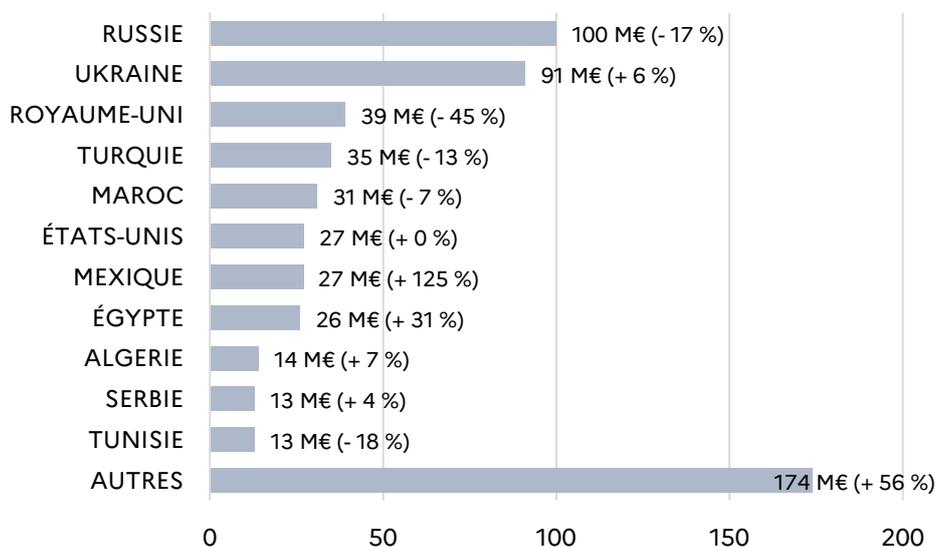
### PARTS DES MARCHÉS



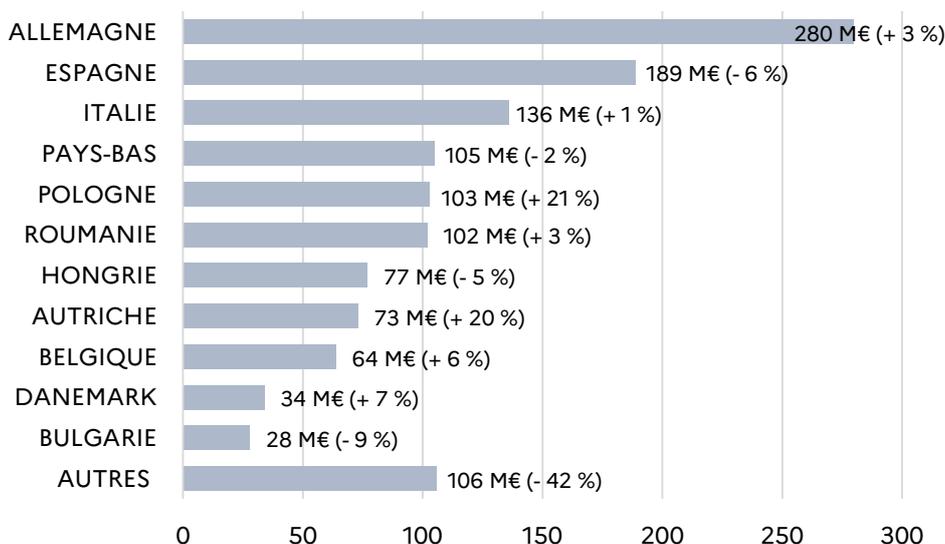
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



**PAYS TIERS : 589 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 1 297 M€**



Étant donné que le périmètre du secteur Semences et plants est défini sur la base de lignes de nomenclatures nationales à 8 chiffres et non pas internationales à 6 chiffres, il n'est pas possible de comparer les performances à l'export de la France sur ce secteur par rapport à ses concurrents internationaux. C'est pourquoi ces graphiques sont présentés sous une forme simplifiée.

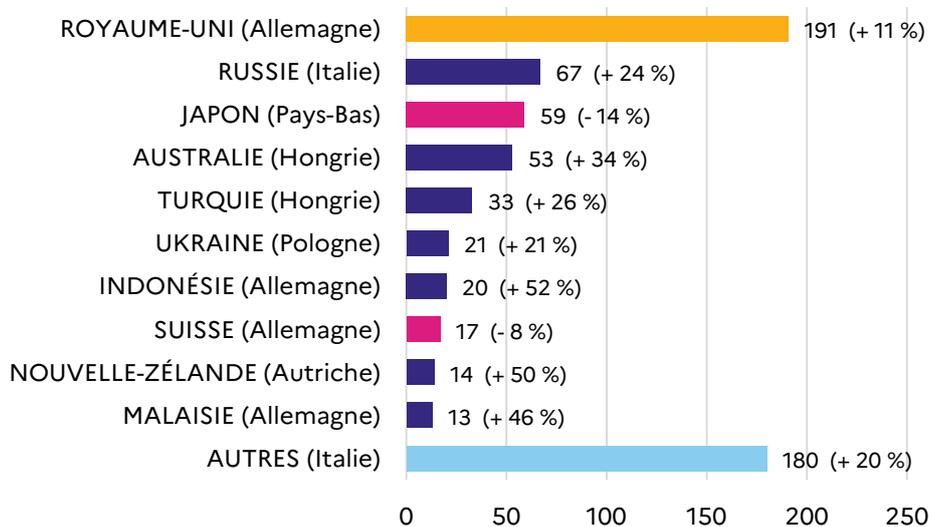
Il se peut que certaines lignes de nomenclature à 8 chiffres propres aux semences soient également présentes dans les regroupements par filières établis sur la base internationale à 6 chiffres. C'est par exemple le cas des semences d'oléagineux qui sont incluses dans la filière « Oléagineux » mais aussi dans la sous-filière « Semences et plants ».

\* Toutes semences et plants de pomme de terre (hors plants de fraisiers et de légumes).

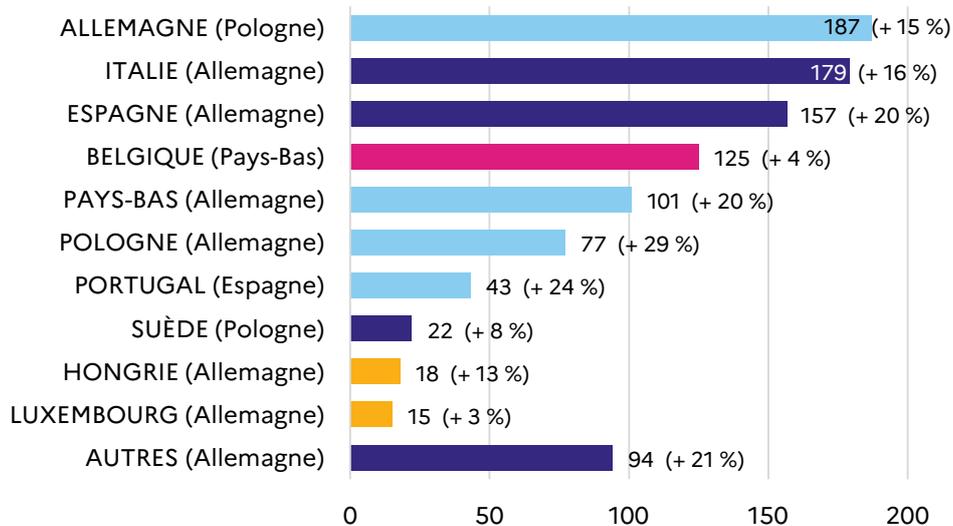
Source : SEMAE d'après les statistiques du commerce extérieur de la DGDDI



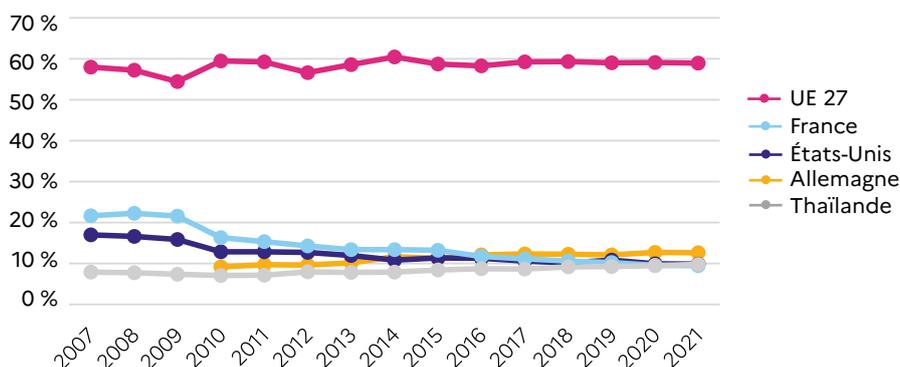
**PAYS TIERS : 667 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 1 018 M€**



**PARTS DES MARCHÉS**



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



## FILIÈRE BOIS ET DÉRIVÉS - En M€ 2021

**PAYS TIERS : 3 295 M€**

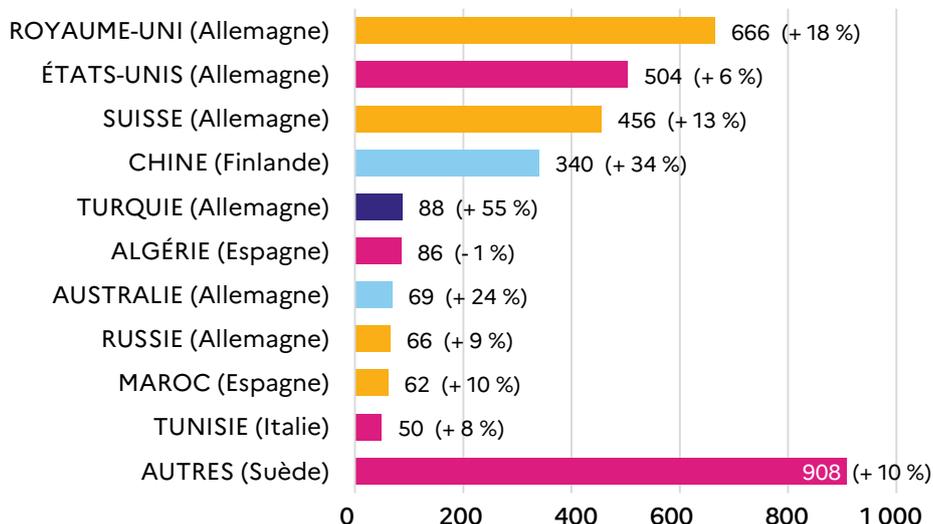


**Total des exportations : 10 315 M€ (+ 20 %)**

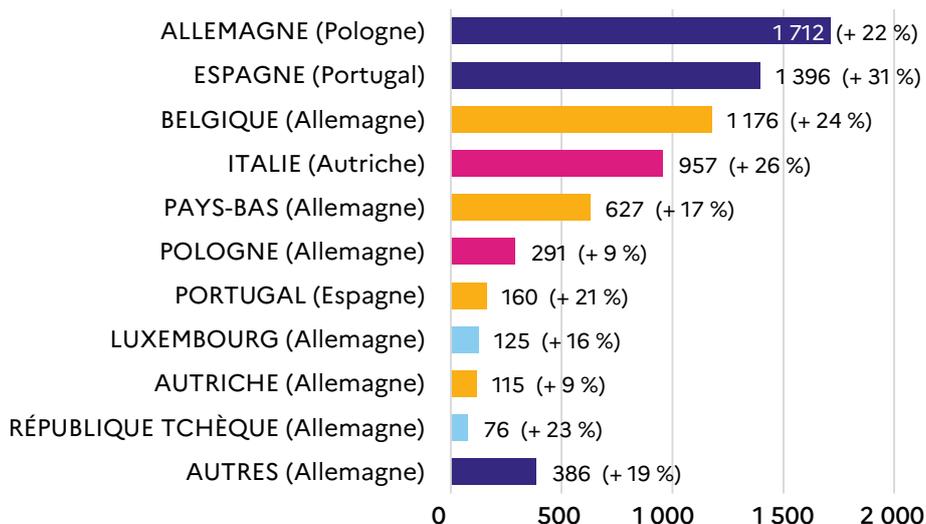
Bois : 2 751 M€ (+ 21 %)



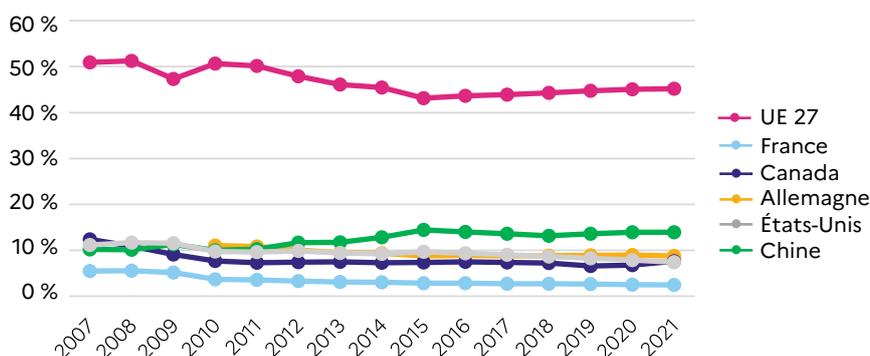
**Balance commerciale : - 7 826 M€ (+ 22 %)**



### **UNION EUROPÉENNE : 7 020 M€**



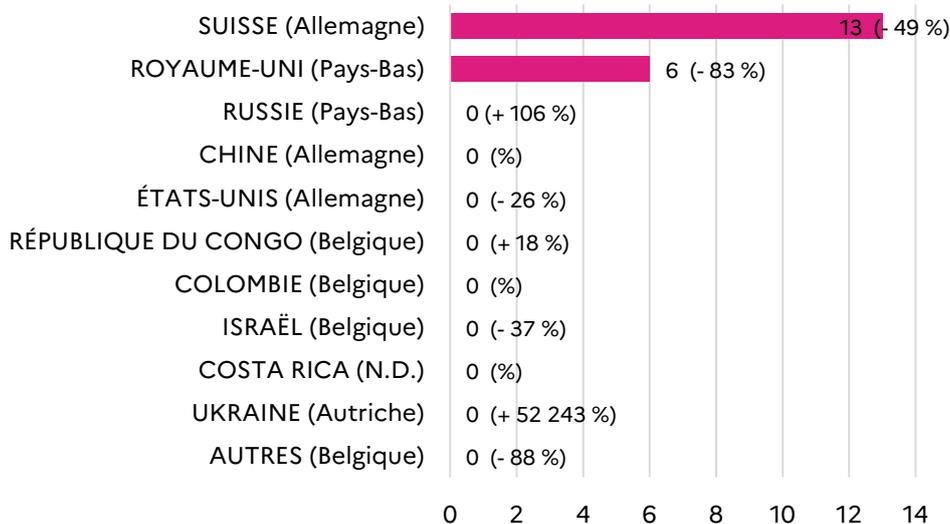
### **PARTS DES MARCHÉS**



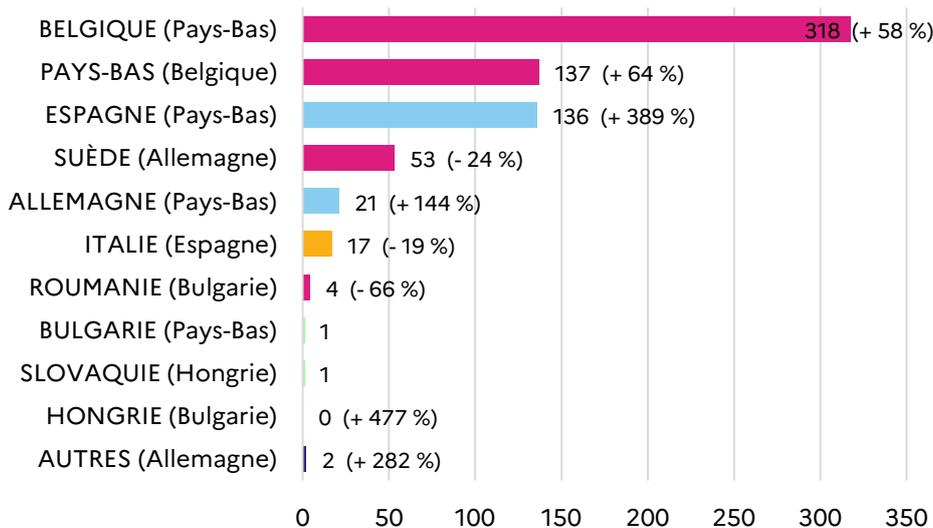
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



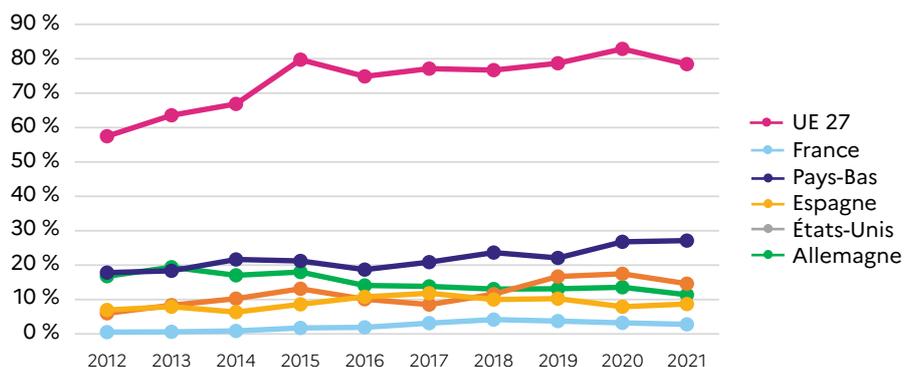
**PAYS TIERS : 19 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 690 M€**



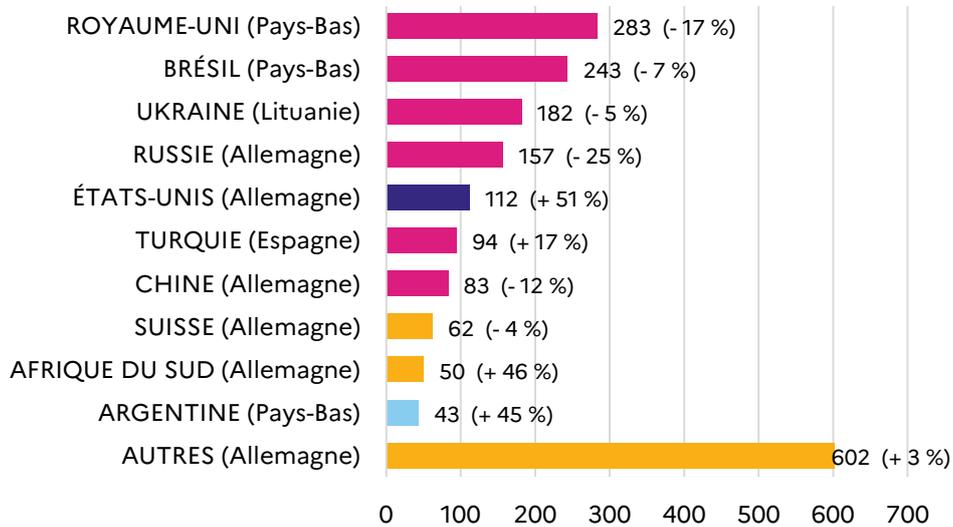
**PARTS DES MARCHÉS**



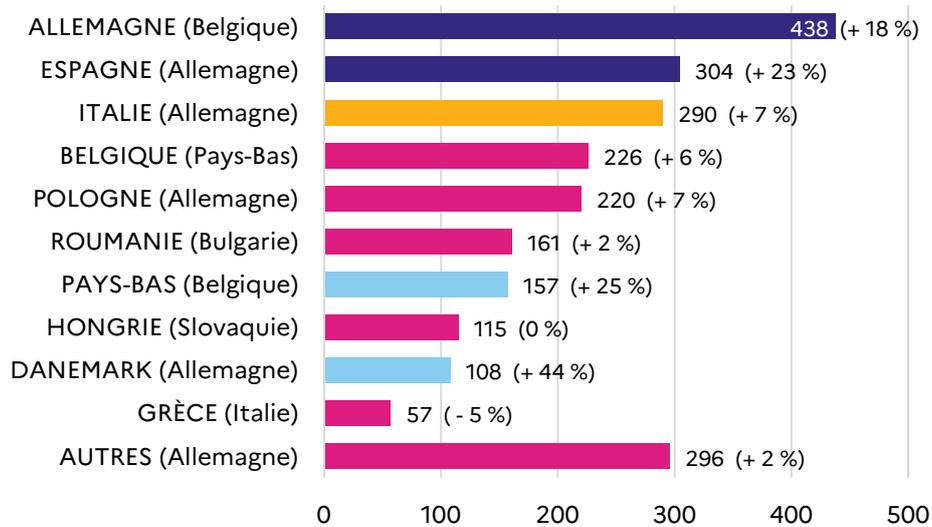
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor)



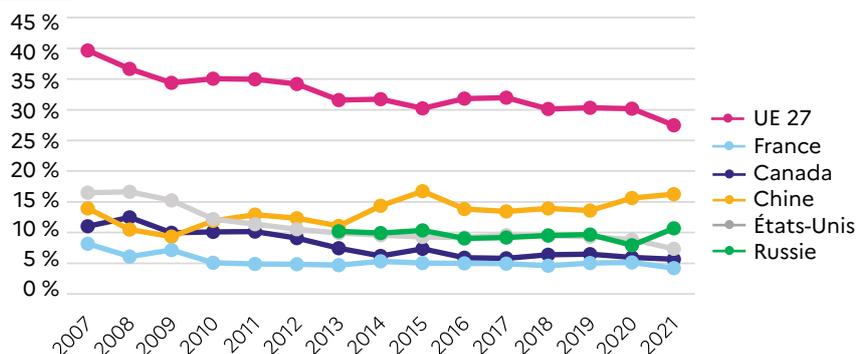
**PAYS TIERS : 1 909 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 2 373 M€**



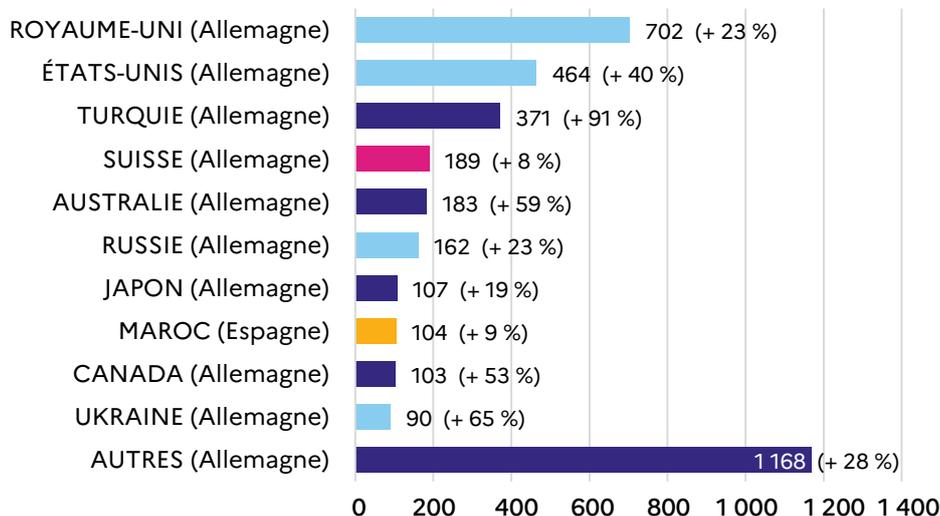
**PARTS DES MARCHÉS**



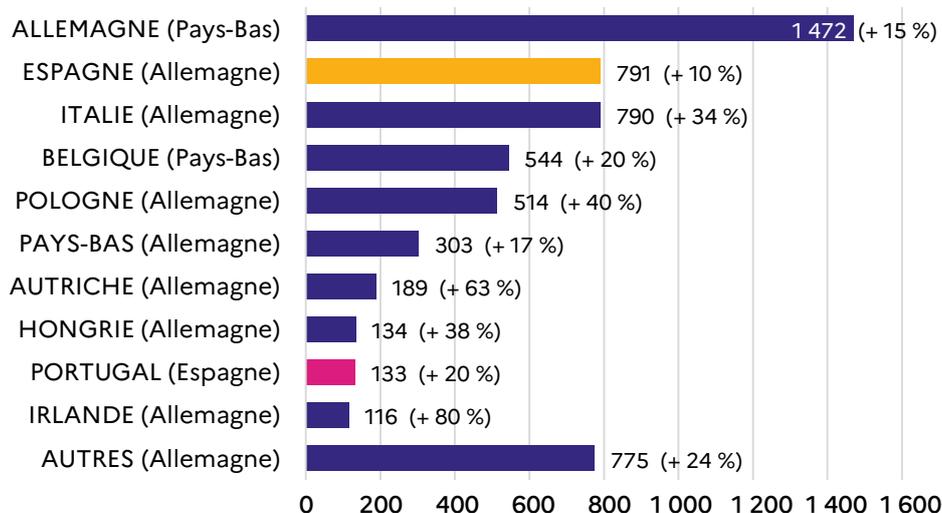
Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



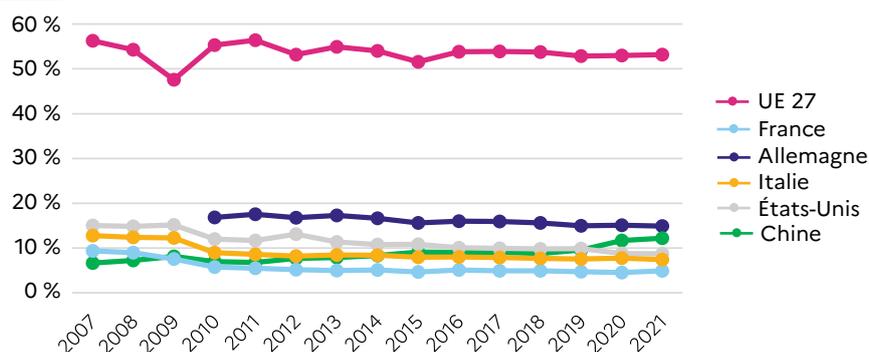
**PAYS TIERS : 3 643 M€**



**UNION EUROPÉENNE : 5 761 M€**



**PARTS DES MARCHÉS**



Source : FranceAgriMer d'après Trade Data Monitor



### FAITS MARQUANTS

Hausse des exportations de toutes les catégories de produits agricoles et agroalimentaires en hausse en 2021, à l'exception des animaux vivants et de la génétique.

Accroissement très significatif de l'excédent commercial des vins et spiritueux (+ 3,2 Md€).

Hausse de l'excédent dans les céréales (+ 0,4 Md€) grâce à des exportations supérieures de 6 %.

Creusement des déficits dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture (+ 0,5 Md€), dans le secteur des fruits et légumes (+ 0,4 Md€) et dans celui des viandes et des produits carnés (+ 0,3 Md€) en raison de la hausse des importations.

En 2021, la France est :

- le 1<sup>er</sup> exportateur mondial (17,3 Md€, en hausse de 25 %) de vins et spiritueux<sup>2</sup> avec 19,0 % de part de marché, en hausse de 1,6 point. Le solde commercial est de + 13,9 Md€ ;
- le 8<sup>e</sup> exportateur (10,0 Md€, en hausse de 8 %) de produits d'épicerie avec 4,4 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de - 4,1 Md€ ;
- le 4<sup>e</sup> exportateur (7,6 Md€, en hausse de 5 %) de laits et produits laitiers avec 8,7 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de + 3,4 Md€ ;
- le 8<sup>e</sup> exportateur (7,6 Md€, en hausse de 6 %) de céréales et dérivés avec 5,4 % de part de marché, en baisse de 0,9 point. Le solde commercial est de + 6,3 Md€ ;
- le 10<sup>e</sup> exportateur (4,9 Md€, en hausse de 16 %) de viandes et produits carnés avec 2,9 % de part de marché, en hausse de 0,1 point et avec un gain d'une place au niveau international au détriment du Danemark. Le solde commercial est de - 1,5 Md€ ;
- le 13<sup>e</sup> exportateur (4,8 Md€, en hausse de 1 %) de fruits et légumes avec 2,1 % de part de marché, en baisse de 0,1 point. Le solde commercial est de - 6,8 Md€ ;
- le 12<sup>e</sup> exportateur (2,7 Md€, en hausse de 39 %) d'oléagineux et dérivés avec 1,3 % de part de marché, en hausse de 0,1 point. Le solde commercial est de - 1,2 Md€ ;
- le 1<sup>er</sup> exportateur (2,2 Md€, en baisse de 2 %) d'animaux vivants et de génétique animale avec 10,3 % de part de marché, en baisse de 0,4 point. Le solde commercial est de + 1,8 Md€ ;
- le 21<sup>e</sup> exportateur (1,9 Md€, en hausse de 38 %) de produits de la pêche et d'aquaculture, avec 1,5 % de part de marché, en hausse de 0,3 point et avec un gain de trois places au niveau international au détriment de l'Argentine, du Royaume-Uni et de la Corée du Sud. Le solde commercial est de - 4,6 Md€ ;
- le 4<sup>e</sup> exportateur (1,4 Md€, en hausse de 41 %) de sucre<sup>3</sup> avec 5,3 % de part de marché, en hausse de 0,8 point. Le solde commercial est de + 0,9 Md€ ;

<sup>2</sup> Le groupe « vins et spiritueux » est composé des vins, spiritueux, cidres/poirés, bières et boissons alcoolisées aromatisées. Seul le détail pour les vins et spiritueux est fait dans cette analyse.

<sup>3</sup> Les données douanières de l'Australie relatives au sucre ne sont pas facilement disponibles, les calculs de parts de marché et de rangs sont réalisés sans les données d'exportation australiennes. D'après Abares, l'Australie est le 4<sup>e</sup> exportateur en volume mondial, ce qui place la France au 5<sup>e</sup> rang.

- le 5<sup>e</sup> exportateur (9,2 Md€, en hausse de 4 %) d'autres produits agricoles et agroalimentaires avec 3,9 % de part de marché, en baisse de 0,4 point. Le solde commercial est devenu négatif, à - 0,2 Md€. À noter à l'intérieur de l'agrégat « Autres » le poste « Semences et plants » pour lequel la France est le premier exportateur mondial, avec des exportations à hauteur de 1,9 Md€, en baisse de 1 %, et un solde commercial de 1,0 Md€.

L'évolution des performances de la France par rapport à ses principaux compétiteurs européens vers les marchés européens et des pays tiers est analysée filière par filière dans les pages suivantes en insistant particulièrement sur les causes de nos gains ou de nos pertes de parts de marché par rapport à notre premier concurrent européen sur nos principaux marchés.



## Vins et spiritueux

Sur l'année 2021, le chiffre d'affaires des exportations françaises de vins et spiritueux a fortement augmenté (+ 25 %) par rapport à 2020 avec 17,3 Md€, mais aussi par rapport à 2019 (+ 10 %). Dans le même temps, les importations ont augmenté de 13 % (2 Md€) par rapport à 2020 mais demeurent en légère baisse par rapport à 2019 (- 1 %). Dans le détail, le chiffre d'affaires mondial des spiritueux français croît de 30 % à 4,9 Md€ et celui des vins atteint 10,6 Md€ (+27,5 %). En conséquence, la France conserve sa 1<sup>e</sup> place dans les exportations mondiales en valeur, avec une balance commerciale en forte augmentation (+ 30 %) à son plus haut niveau historique (13,9 Md€). Malgré ces excellentes performances, le bilan très positif de l'année 2021 tient surtout à une année 2020 atypique du fait de la crise de la Covid-19. Les mesures prises par nombre de pays dans le monde afin d'endiguer l'épidémie ont entraîné un bouleversement de la consommation mondiale des boissons alcoolisées (fermeture des frontières, du circuit cafés-hôtels-restaurants, confinements, absence de salons internationaux, interdiction temporaire de vente d'alcool). En conséquence, après une forte baisse des échanges mondiaux en volume et surtout en valeur en 2020, l'année 2021 est une année de fort rattrapage vis-à-vis de la crise sanitaire dans un contexte qui est cependant resté marqué par des difficultés sanitaires et logistiques. Cela s'exprime tout particulièrement en comparant la moyenne des années 2020-2021 à l'année 2019 : en valeur, la moyenne du chiffre d'affaires des années 2020-2021 est inférieure de 1 % au chiffre d'affaires réalisé en 2019. Comme les produits les plus valorisés ont été les plus touchés par la pandémie, ce sont également ceux qui connaissent les croissances les plus importantes en 2021. La France, particulièrement positionnée sur les gammes de prix les plus élevés, est ainsi le pays qui connaît en 2021 la reprise la plus forte : les exportations françaises de vins et spiritueux ont ainsi perdu 1,9 Md€ de chiffre d'affaires entre 2019 et 2020 mais ont gagné 4 Md€ en 2021 par rapport à 2020. Dans le même temps, les exportations italiennes de vins ont gagné 1 Md€ en 2021 après une perte de 201 M€ en 2020. Les exportations espagnoles ont suivi une tendance différente et ont ainsi gagné 173 M€ en 2020 et 627 M€ en 2021. Finalement, la part de marché en valeur de la France est de 19 % en 2021 (+ 2 points) contre 10 % (stable) pour l'Italie et 5 % pour l'Espagne (stable). Cette reprise concerne toutes les catégories de produits mais également les différentes régions du monde. Quels que soient les marchés, les prix des vins s'apprécient fortement, tirés notamment par les exportations de Champagne. Cette reprise se traduit par une augmentation des volumes mais surtout de la valeur : après une baisse de 6 % en 2020, le prix moyen à l'export augmente de 18 %.

La France domine toujours les exportations mondiales de vins et spiritueux : les vins tranquilles AOP en bouteille (dont notamment les vins AOP de Bordeaux), le Cognac et le Champagne, produits à forte valeur ajoutée, représentent 77 % du chiffre d'affaires global en 2021. Or ces produits, davantage touchés par la crise sanitaire, ont connu un rattrapage particulièrement fort en 2021 (soit 85 % des gains). En 2021, les consommateurs ont également été plus enclins à acheter des produits mieux valorisés. Sur l'ensemble des destinations, les gains sont de 869 M€ pour les exportations de Cognac (+ 32 %) mais de 120 M€ par rapport à 2019 (+ 3 %) ; de 1,1 Md€ pour les exportations de vins tranquilles AOP (+ 25 %) mais de 721 M€ par rapport à 2019 (+ 15%) et de 1 Md€ pour les exportations de Champagne (+ 42 %) mais de 409 M€ par rapport à 2019 (+ 13 %).

Globalement, la France profite du contexte économique et politique mondial favorable en 2021 grâce à la reprise des échanges mondiaux : le chiffre d'affaires des exportations françaises est en forte augmentation vers les pays tiers (+ 29 %), en particulier vers les États-Unis (+ 33 %), son premier marché client qui représente à lui seul un quart des exportations de vins et spiritueux en valeur. Ce marché a connu une forte reprise suite à la suspension en mars 2021 des droits de douanes de 25 % sur les exportations de vins tranquilles français de moins de 14<sup>e</sup> en bouteille de moins de deux litres. Cette suspension a entraîné une recrudescence des exportations de vins en bouteille au détriment des vins en vrac, qui n'étaient pas touchés par la taxe. Ainsi en 2021, les

exportations de vins en bouteille ont augmenté de 37 % en valeur à 1,2 Md€ par rapport à 2020, alors que les exportations de gros vrac ont diminué de 19 % à 44 M€. En valeur, les exportations de vins en bouteille atteignent un pic en mai 2021 trois fois supérieur à la valeur exportée en janvier, avant de se stabiliser durant les six derniers mois de l'année. La suspension de ces taxes ont permis aux vins français de reprendre les parts de marché perdues au profit de l'Italie, principal concurrent des vins français, qui n'y était pas soumise. Le chiffre d'affaires global des vins et spiritueux français aux États-Unis dépasse ainsi, pour la première fois, les 4 Md€ (+34 %), soit une hausse de 1 Md€ en un an (et + 10 % par rapport à 2019).

Au Royaume-Uni, bien que fortement concurrencée par l'Italie, la France regagne des parts de marché en 2021. En valeur, elle gagne ainsi presque 2 points à 32 %, alors que l'Italie stagne voire recule en dessous des 18 % de PDM. Les exportations italiennes de Prosecco connaissent tout de même une croissance alors que celles des vins tranquilles se stabilisent. Pour les vins français, les exportations en valeur à destination du Royaume-Uni sont dynamiques pour les vins tranquilles et sont tirées par les vins mousseux, comme pour l'Italie. Les Champagnes expliquent 70 % des gains du chiffre d'affaires sur ce marché par rapport à 2020. Le marché britannique, après deux premiers mois timides, connaît une reprise en valeur à partir de mars, correspondant à la période de levée des restrictions liées à la crise sanitaire. Toutefois, au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, les exportations sont très dynamiques et dépassent les 400 M€ mensuels. Les exportations de vins et spiritueux au Royaume-Uni ont atteint 1,6 Md€ (+ 20 %) alors que les volumes expédiés continuent de diminuer (- 7 %), traduisant une montée en gamme du marché britannique.

Par ailleurs, le marché chinois semble reprendre des couleurs en 2021 notamment pour la France. Les exportations de vins et spiritueux vers la Chine s'élèvent à 1,3 Md€, soit une augmentation de 55 % en valeur par rapport à 2020, après trois années de baisse consécutives, et affichent ainsi un niveau record. Cette embellie pour les vins et spiritueux français s'explique dans un premier temps par la reprise de l'économie chinoise en 2021, mais aussi par les tensions importantes vis-à-vis des vins australiens. En effet, en mars 2021, la Chine a décidé de taxer très fortement les vins en provenance d'Australie sur fond de tensions géopolitiques. Les exportations de vins australiens ont ainsi chuté de 92 % entre 2020 et 2021, permettant à leurs principaux pays concurrents de regagner des parts de marché. Les vins français profitent donc de cette situation : les parts de marché des exportations françaises de vins en valeur passent ainsi de 28 % à 45 % entre 2020 et 2021 alors que la valeur exportée augmente de 44 %, retrouvant des niveaux identiques à ceux de 2019. Les spiritueux sont particulièrement dynamiques en 2021, avec des importations totales à leur plus haut niveau (+ 64 % à 2 Md€). La France a tout particulièrement bénéficié de ce redressement grâce aux excellentes performances du Cognac dont la valeur exportée vers la Chine a augmenté de 82 % par rapport à 2020 et de 90 % par rapport à la moyenne 2015-2019. Entre 2020 et 2021, le Cognac a gagné 316 M€ à destination du marché chinois.

À Hong Kong ou encore au Canada, les parts de marché de la France se sont stabilisées en 2021. Au Japon, où le marché était en baisse tendancielle depuis 2018, les importations de vins et spiritueux toutes provenances confondues connaissent en 2021 une légère augmentation. Les exportations de vins et spiritueux français gagnent 4 points de parts de marché à 45 %, au détriment des États-Unis et du Chili. Si les exportations de spiritueux et notamment de Cognac ont tendance à diminuer vers le marché japonais en 2021, ce sont les vins et plus particulièrement les Champagnes et les mousseux avec AOP qui connaissent les croissances les plus importantes (respectivement + 43 % et + 67 %). Le chiffre d'affaires des exportations de vins et spiritueux en Asie s'élève à 3,7 Md€ (+ 32 %), dépassant ainsi celui de 2019 (+ 7 %).

Les gains de chiffre d'affaires pour les exportations de vins et spiritueux sont plus modérés vers les pays de l'UE 27 (+ 22 %) et ne représentent que près d'un quart des exportations françaises de vins et spiritueux avec un chiffre d'affaires de 3,8 Md€ pour des volumes en hausse de 8 %. Cependant, la France maintient, voire augmente, ses parts de marché dans la plupart des pays et notamment sur les marchés allemand et néerlandais. Ces performances sont principalement liées à l'augmentation des livraisons de Champagne en 2021. Néanmoins, la France voit ses parts de marché de vins et spiritueux stagner en Belgique alors que l'Italie progresse vers cette destination. Vers le marché belge, si on exclut l'alcool destiné aux autres usages industriels (soit un quart des exportations françaises vers la Belgique), la France est fortement concurrencée et perd des parts de marché, toujours au profit de l'Italie pour les vins.

En Suède, la France réussit à progresser de 3 points au détriment de l'Italie. Cette amélioration est notamment due aux vins, et plus particulièrement aux vins mousseux et au Champagne.

Enfin, le marché italien semble être dynamique en 2021 pour les vins et spiritueux français, tout particulièrement grâce au regain des importations de Champagne et de vodka.



## Produits d'épicerie

En 2021, la France a perdu une place au rang des exportateurs mondiaux des produits d'épicerie : elle est désormais 8<sup>e</sup> avec 10,0 Md€ (4,4 % des parts du marché mondial). Elle a échangé sa place avec l'Espagne, désormais 7<sup>e</sup>. La croissance du commerce mondial sur ces produits (+ 9 % entre 2021 et 2020) a moins bénéficié à la France (+ 8 %) qu'à certains concurrents : parmi le top 10 des pays exportateurs, le Brésil (10<sup>e</sup> rang) progresse le plus significativement (+ 14 %), suivi de l'Espagne (+ 14 %), des Pays-Bas (3<sup>e</sup> ; + 12 %), de la Belgique (4<sup>e</sup> ; + 11 %) et de la Chine (6<sup>e</sup> ; + 10 %). Parmi les 10 leaders, ce sont les États-Unis et l'Allemagne qui enregistrent les moins bonnes performances (respectivement 5<sup>e</sup> rang et + 4 % d'exportations et 1<sup>er</sup> rang et + 6 %).

Les exportations françaises sont constituées pour 24 % (2,4 Md€) par des produits de la boulangerie/pâtisserie, 14 % (1,4 Md€) du café, 13 % (1,3 Md€) de chocolat et 8 % (0,8 Md€) à parts égales pour les sodas et les eaux minérales.

Le premier client des pays tiers est toujours le Royaume-Uni, avec 30 % de la valeur « pays tiers », même si les envois sont en recul de 12 %. Ce sont les exportations de café, en chute de 85 %, qui provoquent la tendance ; les autres produits principaux étant quant à eux en nette augmentation (produits de la boulangerie : + 6 % ; soda : + 28 % ; eaux minérales : + 27 %). En fait, le Royaume-Uni a diminué ses importations de produits d'épicerie, quel que soit le pays d'origine, y compris des Pays-Bas, mais de façon moindre (- 4 %) et de l'Allemagne (- 20 %), nos deux principaux concurrents sur le marché britannique. Vers la Suisse, notre 3<sup>e</sup> client hors UE, bien que les exportations soient en hausse de 2 %, grâce aux produits de boulangerie/pâtisserie qui représentent plus d'un quart des valeurs, la part de marché de la France diminue au profit de l'Allemagne qui renforce sa position sur de nombreux produits.

En revanche, la France consolide sa position vers les États-Unis grâce à une croissance de 21 % de ses exportations. Les produits de la boulangerie/pâtisserie, les eaux minérales, les confitures et les sodas (ces quatre catégories représentant 70 % en valeur) sont toutes en hausse significative. L'Italie notre plus grand concurrent européen avec près de 3,5 fois plus d'exportations de produits d'épicerie enregistre quant à elle une hausse bien moins forte (+ 5 %) que la France vers les USA. Ce sont les exportations italiennes de pâtes alimentaires et d'eaux minérales qui pénalisent le pays transalpin.

Au sein de l'Union européenne, il est plus difficile d'analyser les évolutions des parts de marché à cause de l'importance des flux de transit *via* les Pays-Bas et la Belgique. Toutefois, toutes les destinations sont en progression par rapport à 2020, et même par rapport à 2019, avant la pandémie. Vers la Belgique, la France perd des parts de marché au profit de son concurrent direct, les Pays-Bas, sur les produits de la boulangerie/pâtisserie. Vers l'Espagne, la France perd des parts de marché par rapport à l'Allemagne sur les produits à base de céréales et les chocolats. *A contrario*, vers les Pays-Bas, la France renforce sa position par rapport à la Belgique grâce à une meilleure dynamique de ces expéditions de produits de la boulangerie/pâtisserie, les chocolats et les sodas.



## Produits laitiers

Après deux années d'amélioration, le solde des échanges français de produits laitiers en valeur s'est replié en 2021 (- 2 %) à + 3,4 Md€. Les exportations ont pourtant progressé, mais moins fortement que les importations et ce, aussi bien avec les autres états membres de l'UE à 27 qu'avec les pays tiers. Celles-ci ont augmenté de 11 % en valeur, notamment portées par les matières grasses laitières pour lesquelles la France est structurellement déficitaire et dont les cours ont nettement progressé et les fromages.

Les exportations ont atteint 7,6 Md€, en hausse de 5 %. Plus d'un tiers de cette augmentation est attribuable aux envois de fromages et plus de 20 % aux matières grasses ainsi qu'à la poudre de lait écrémé également. En revanche, le lait liquide et les poudres infantiles ont pénalisé les exportations. En effet, les volumes de poudres infantiles continuent de subir la baisse de la demande chinoise et de la demande algérienne. Par ailleurs, pour la plupart des produits, les hausses des exportations en volume sont moins marquées que les évolutions en valeur. En effet, l'année 2021 a été marquée par une flambée des cours des produits industriels, initiée à l'automne dans un contexte de disponibilités laitières amoindries et d'une demande dynamique en sortie de crise de la Covid-19. Ainsi, le prix du beurre et de la poudre maigre ont en particulier fortement augmenté, gonflant les évolutions en valeur.

Les exportations ont augmenté vers les principaux débouchés dans l'UE à 27, à savoir l'Allemagne et la Belgique. Ces deux marchés sont notamment les destinations principales des fromages français. Ce ne sont pourtant pas ces produits qui ont tiré les exportations vers l'Allemagne et la Belgique en 2021, mais plutôt la poudre grasse, ainsi que le beurre pour la Belgique. Parmi les pays hors zone UE, la Chine est le débouché le plus important de la France, principalement orienté vers les poudres. Les envois vers ce pays ont progressé de 11 % en valeur en 2021. Cette évolution est à relier à la hausse en volume des exportations de lactosérum, ainsi que celles de poudre de lait écrémé et de poudre grasse, ces produits étant tous par ailleurs concernés par la flambée des cours. Le Royaume-Uni, désormais pays tiers, est le 2<sup>e</sup> débouché hors UE de la France pour les produits laitiers. Les ventes ont diminué vers ce marché, pénalisées en particulier par les fromages (- 21 % en volume) et les matières grasses (- 5 % en volume). Pour ces deux produits, la baisse des exportations n'est pas explicable par la concurrence de l'Irlande, mais par une baisse des volumes importés par le Royaume-Uni au total.



## Céréales

Avec une balance commerciale largement positive, à 6,3 M€ en 2021, la France se positionne depuis de nombreuses années en tant qu'exportateur net en ce qui concerne les céréales et produits qui en sont issus. Les exportations françaises de céréales et produits céréaliers progressent en valeur entre 2021 et 2020 (+ 6 %), mais affichent une baisse en volume (- 12 %), notamment en raison de la hausse des cours des céréales et de faibles récoltes en 2021. La part de marché de la France évolue en baisse d'une année sur l'autre, en valeur comme en volume.

En valeur, seulement sept types de produits pèsent pour 94 % des exportations françaises, à savoir le blé tendre (hors semence) pour 47 % des exportations en valeur totale en 2021, les orges (hors semence) pour 18 %, le maïs (hors semence) pour 12 %, les mélanges et pâtes à base de farine pour 7 %, le malt pour 5 %, le gluten de blé pour 3 %, et le blé dur pour 3 %. Ainsi la baisse des exportations en valeur de blé tendre (- 3 %) et du blé dur (- 17 %) est plus que compensée par l'augmentation pour les autres postes principaux, que sont les orges et le maïs (respectivement + 17 % et + 18 %), mais également les mélanges et pâtes à base de farine (+ 14 %, après une baisse de 16 % entre 2019 et 2020) et le malt (+ 8 %). En volume, les exportations reculent principalement en raison de la forte baisse pour le blé tendre (- 19 %), mais aussi en orges et en maïs, en raison d'une récolte 2020 plus faible.

À noter que l'année 2021 a été marquée par la poursuite d'une forte volatilité orientée à la hausse des cours des matières premières, dans un contexte de poursuite de la pandémie mondiale de Covid-19. Les premiers mois de l'année ont été caractérisés par des cours élevés, avec la mise en place de mesures restrictives à l'export, en Russie notamment, ainsi que par des conditions climatiques adverses menaçant les récoltes de maïs brésilien (campagne 2020/2021). Le mois de juin a été marqué par une nouvelle formule de taxe flottante à l'exportation en Russie. Dans l'Hexagone, les conditions humides de juillet ont retardé les récoltes et affecté la qualité des grains. La forte sécheresse au Canada a largement impacté les céréales au champ. Dès mi-septembre, le marché s'est inscrit dans une dynamique résolument haussière. La conjonction d'une demande vigoureuse, du resserrement de l'offre et de l'augmentation des coûts de l'énergie, notamment ceux du gaz, a impacté le commerce des grains (également en augmentant le coût des engrais). Le cours moyen du blé tendre FOB Rouen progresse de 24 % entre 2020 et 2021 (contre 7 % l'année précédente), 20 % pour l'orge fourragère FOB Rouen, 29 % pour le blé dur FOB La Pallice et 26 % pour le maïs FOB Atlantique.

Comme pour le total, les exportations françaises de céréales et produits céréaliers à destination de l'UE27 s'inscrivent en forte augmentation en valeur (+ 18 %), alors qu'elles diminuent de 2 % en volume. Elles s'établissent respectivement à 4,1 Md€ et 15,5 Mt. Notons que les exportations de blé tendre, d'orges et de maïs pèsent pour 70 % des exportations en valeur vers le marché européen. Cette baisse des exportations en volume s'explique par un faible disponible exportable français, notamment en céréales à paille, au cours de la campagne 2020/2021. Parmi les premiers postes d'exportation, seules les orges voient leur valeur régresser entre 2020 et 2021, ce qui s'explique par une baisse importante des volumes exportés (- 26 %), dans un contexte de retour de l'origine mer Noire sur le marché, ainsi que d'un report des flux vers la Chine. En valeur, une réduction des exportations d'orges est ainsi constatée pour les Pays-Bas et l'Allemagne. Néanmoins, toutes céréales et produits transformés, les exportations en valeur vers nos principaux pays partenaires, s'affichent en hausse entre 2020 et 2021 (+ 26 % pour la Belgique, +19 % pour les Pays-Bas et + 20 % pour l'Espagne).

Du côté des pays tiers, les exportations françaises de céréales et de produits transformés s'inscrivent en forte baisse en 2021, après une hausse en 2020, et s'élèvent à 3,5 Md€ (- 5 %). En volume, cette baisse est plus marquée (- 21 %) en raison de la hausse des prix. Cette diminution est principalement tirée par la baisse sur la région du Maghreb (- 33 % en valeur pour l'Algérie et - 35 % pour le Maroc), ainsi que sur l'Égypte (- 60 % à 63 M€), en partie compensée par l'augmentation de nos exportations à destination de la Chine (+ 38 %), et dans une moindre mesure vers le Royaume-Uni et Cuba. Nos exportations à destination du marché chinois de céréales et produits céréaliers s'élèvent ainsi à 1,2 Md€. Comme l'an passé, la forte présence de la France sur ce marché peut s'expliquer par les tensions diplomatiques entre Pékin et Canberra (droits de douane prohibitifs appliqués aux orges australiennes en Chine) ainsi que par le maintien d'une demande forte. Ce report des exportations s'explique notamment par la concurrence des origines mer Noire sur la région Moyen-Orient / Maghreb, symboliquement marquée par l'ouverture du cahier des charges algérien aux blés russes. L'Égypte est moins présente sur le marché français en 2021, compte-tenu de moindres exportations de blé tendre. Au Maroc, nos exportations en valeur s'élèvent à 272 M€ et des parts de marché sont perdues à l'avantage de la Pologne. Les principales espèces concernées par ce recul sont le blé tendre et les orges. Comme l'an passé, l'Algérie se positionne derrière la Chine au rang de nos principales destinations hors Union européenne. Sur le segment blé tendre, au sein de l'UE, l'Algérie a continué à diversifier ses sources d'approvisionnement en s'approvisionnant en Allemagne (les parts de marché allemandes progressent de 18 points entre 2020 et 2021), ainsi qu'en Pologne (progression de 8 points), quand les parts de marché de la France s'inscrivent en recul de 28 points en s'élevant à 34 %.



## Fruits et légumes

Avec 4,8 Md€ (dont 469 M€ de pommes de terre), la France a connu une légère augmentation de ses exportations en 2021 par rapport à 2020 (+ 1 %) mais ne retrouve pas encore tout à fait le niveau de 2019 (légèrement inférieur). L'Union européenne à 27 représente 73 % des exportations en valeur et 85 % en volume. Avec un déficit de 6,8 Md€, la balance commerciale de la France en fruits et légumes frais s'est creusée en 2021 (+ 6 %), principalement portée par l'accentuation du déficit de la balance commerciale en fruits (+ 7 % de déficit). Ces chiffres globaux des exportations françaises de fruits et légumes masquent une disparité importante entre produits.

Ainsi, la pomme de terre à l'état frais ou réfrigéré<sup>4</sup> (dont la France est le 1<sup>er</sup> exportateur mondial) a vu une nouvelle fois ses exportations diminuer en valeur (- 8 % par rapport à 2020), marquant le pas avec une baisse significative par rapport à 2019 (- 25 %) à cause d'un prix à l'export en baisse. Les volumes exportés (2,2 millions de tonnes) sont quant à eux en hausse (+ 2 %). En volume et en valeur, on constate un recul des exportations à destination de l'Espagne et de l'Italie.

Pour l'ensemble des fruits frais, la France a connu une légère baisse de ses exportations en valeur (- 1 %), notamment vers l'Allemagne et l'Espagne, en raison de la baisse des exportations de pommes. En effet, la pomme de table (premier produit exporté par la France au sein des fruits et légumes frais hors pommes de terre) a affiché des volumes exportés en nette diminution (- 24 %) dans un contexte d'offre nationale faible en 2021. En détail par pays, on note que les exportations de pommes françaises ont fortement diminué en volume à destination de ses principaux clients : l'Espagne (- 44 %), l'Allemagne (- 23 %) et les Pays-Bas (- 23 %). De manière générale, la baisse est moins forte en valeur (- 11 %) traduisant une valorisation de ce produit. Cette tendance fait suite à une récolte de pommes 2021 marquée par une baisse de la production de 10 % par rapport à 2020, tandis que la production européenne a connu une hausse de 10 %. La production a en effet été affectée par des conditions climatiques difficiles (gel historique, météo estivale fraîche, épisodes pluvieux et venteux). Ces aléas ont aussi fortement affecté la production de fruits à noyaux, bien que leurs exportations soient en hausse (sauf pour la pêche) et les importations en baisse, en raison d'une offre européenne également réduite.

Concernant l'ensemble des fruits frais, les exportations vers le premier pays client de la France, la Suisse, continuent à progresser (+ 25 % par rapport à 2019). Cette bonne dynamique est principalement liée aux exportations d'agrumes et de fruits à noyaux d'été (pêche, cerise, abricot...). Concernant les agrumes, il faut toutefois préciser qu'il s'agit majoritairement de produits en transit venant notamment d'Espagne ou du Maroc.

<sup>4</sup> Les exportations françaises de pomme de terre à l'état frais ou réfrigéré sont sous-estimées du fait d'une partie des échanges non comptabilisée : les flux d'export en provenance d'exploitation dont le chiffre d'affaires est inférieur à 460 000 € ne sont pas déclarés. Les données d'exportations à destination des Pays-Bas et de la Belgique sont principalement impactées.

La hausse globale des exportations est donc orientée par l'augmentation en valeur des exportations de légumes frais hors pommes de terre (+ 8 % par rapport à 2020 et + 10 % par rapport à 2019). Cependant, en volume, les exportations sont stables par rapport à 2020 et en légère baisse par rapport à 2019. Elles ont notamment été en hausse en valeur dans les cinq principaux pays clients : l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique. On note des flux importants d'exports de tomates vers l'Allemagne et les Pays-Bas. Comme pour les agrumes, il s'agit également en grande partie de produits en transit, provenant notamment d'Espagne ou du Maroc.



## Viandes et produits carnés

L'année 2021 est caractérisée par un relatif retour à la normale après les contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. En revanche, la filière viandes et produits carnés continue à être marquée par les épizooties d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et de peste porcine africaine (PPA). Dans ce contexte, la France conserve globalement ses parts de marché au niveau mondial. Les exportations de viandes et produits carnés progressent de 16 % (à 4,9 Md€) tirées à la hausse par une augmentation conjointe des quantités exportées et de leur prix. Cependant, la hausse plus forte des importations conduit à une dégradation de la balance commerciale des viandes de 23 % (-1,5 Md€).

Pour les exportations vers l'Union européenne, l'année 2021 apparaît en nette progression par rapport à 2020 (+ 23 % en valeur), année marquée par un fort ralentissement du marché intra UE en lien avec la pandémie de Covid-19. L'Allemagne, qui en 2020 était la 3<sup>e</sup> destination pour la France, devient la première en 2021, en hausse de 36 %. La progression est particulièrement sensible sur la filière porcine (+ 33 %), effet probable du recul de la production allemande, en raison de l'épizootie de PPA. Elle s'accroît également dans une moindre mesure sur la viande bovine (+ 7 %). La Belgique est en 2021 une destination également en forte croissance (+ 25 % pour l'ensemble des viandes), principalement attribuable à la très forte hausse des envois de viande bovine (+ 37 %), les autres filières étant en recul (viande porcine - 11 %) ou en plus faible croissance (+ 5 % pour la viande de volaille, + 7 % les œufs coquille par rapport à 2020, mais + 32 % par rapport à 2019). Du fait du fort développement des exports sur l'Allemagne et la Belgique, l'Italie, longtemps 1<sup>e</sup> destination de la France, bien qu'encore en légère croissance en 2021 (+ 1 %), se place désormais à la 3<sup>e</sup> place. Les exports de viande de porc vers l'Italie sont en forte baisse (- 23 %), du fait d'un report vers des destinations jugées plus rémunératrices comme la Chine. En revanche, le volume des exportations de volaille est en très nette croissance (+ 51 %) et la viande bovine progresse faiblement (+ 3 %). L'Italie constitue par ailleurs une des premières destinations pour la viande ovine française, mais pour des tonnages marginaux. Les Pays-Bas, 4<sup>e</sup> destination, sont eux aussi en forte croissance en 2021, avec des hausses de 216 % sur la viande bovine, 45 % sur la volaille, mais en recul de 26 % sur le porc. Enfin, vers l'Espagne, une progression de 26 % résulte d'évolutions positives sur toutes les filières : + 26 % sur la viande bovine, + 316 % sur les ovins, + 12 % sur le porc, + 25 % sur la volaille et + 25 % sur les œufs coquille. Il convient de préciser que les évolutions orientées très fortement à la hausse s'expliquent par la réexportation des marchandises, transitant par la France, en provenance du Royaume-Uni vers d'autres pays de l'UE, qui était masquée dans les flux avant le Brexit et qui est désormais comptabilisée.

Vers les pays tiers, les exportations s'accroissent de 5 % en valeur en 2021. La Chine reste de loin la 1<sup>e</sup> destination, mais elle recule de 2 % par rapport à 2020. Pour l'essentiel, cette évolution concerne les produits porcins, avec au premier semestre une forte demande chinoise, suivie au second semestre d'un très fort repli et d'une réduction drastique des exportations, conduisant au total à une baisse de 6 % en valeur. 2<sup>e</sup> destination de la France pour les pays tiers (depuis le Brexit), le Royaume-Uni recule de 8 % en 2021, avec des progressions sur les bovins (+ 99 %) et la volaille (+ 26 %), mais par contre des baisses sur le porc (- 35 %), sur les œufs coquille (- 16 %) et les ovins (- 35 %). Par ailleurs, les exportations en valeur sur la Suisse progressent de 20 % (+ 39 % sur la viande bovine, + 10 % sur la volaille), et l'Arabie saoudite continue sa lente érosion (- 3 %, principalement sur les expéditions de viande de volaille). Enfin vers Hong-Kong les exportations de viande de volaille s'effondrent (- 61 %) sous l'effet de restrictions d'envois consécutifs à l'épisode d'IAHP en France.



## Animaux vivants et génétique

L'année 2021 est marquée par un recul de 2 % de la valeur des exportations d'animaux vifs et de génétique. Les évolutions sont cependant différentes selon les espèces. On observe un rebond des exportations de génétique aviaire qui avaient été mises à mal par la pandémie de Covid-19 et les épisodes d'Influenza aviaire en Europe. Les envois d'ovins vivants se sont développés pour la deuxième année consécutive (+ 12 %), tandis que les expéditions de bovins vifs et reproducteurs se sont légèrement repliées (- 1 %).

Les exportations d'animaux vifs et de génétique se sont développées vers l'Union européenne en 2021, vers l'Italie (+ 2 %) et les destinations minoritaires, en dépit d'un repli vers l'Espagne (- 7 %). L'Italie et l'Espagne sont les deux destinations traditionnelles de bovins et ovins vifs, représentant plus de 90 % des envois. L'augmentation vers l'Italie est principalement liée au dynamisme des envois de broutards (+ 2 % en valeur), du fait d'une demande transalpine qui est restée solide tout au long de l'année. Même si cela représente des montants plus faibles, les envois d'ovins et de volailles vers l'Italie se sont également développés. Le recul vers l'Espagne s'opère pour l'essentiel sur les envois de porcins, qui après une année 2020 exceptionnelle retrouvent en 2021 leur niveau de 2019.

Vers les pays tiers, les exportations d'animaux vifs et de génétique se sont globalement repliées. Suite au Brexit le Royaume-Uni est devenu le 1<sup>er</sup> débouché pays tiers, en développement (+ 27 %), du fait principalement de la hausse des envois de génétique aviaire. L'Algérie, 2<sup>e</sup> destination pays tiers en valeur, affiche en revanche un repli (- 52 %) du fait de l'interruption momentanée des exportations de broutards et reproducteurs en fin d'année. Les exportations vers la Russie ont marqué une nette progression (+ 14 %) du fait de l'augmentation des envois de génétique aviaire pour la deuxième année consécutive. Pour les mêmes raisons, les exportations vers l'Égypte ont également augmenté (+ 87 %). Vers Israël, les exportations de bovins vifs se sont fortement développées pour la deuxième année consécutive. Les exports de porcs reproducteurs en Chine ont diminué, du fait d'un ralentissement du renouvellement du cheptel porcin chinois, mais continuent d'afficher un solde positif de 15 M€ et retrouvent leur niveau de 2019.

En aquaculture, le solde reste positif de l'ordre de 40 M€. En ce qui concerne les chevaux, le marché export se partage très majoritairement entre trois pays (Irlande, Royaume-Uni et USA), avec cette année un fort repli sur l'Irlande, compensé partiellement par une hausse sur le Royaume-Uni.



## Oléagineux

La France se positionne depuis plusieurs années en tant qu'importateur net en produits oléagineux, puisque structurellement déficitaire, compte-tenu notamment d'un fort besoin d'équilibrer sa balance protéique, et constate en 2021 un solde de - 1,2 M€. D'autre part, le pays arrive au 12<sup>e</sup> rang mondial des pays exportateurs avec une part de marché en valeur de 1,3 %, stable par rapport à 2020, pour un total exporté en valeur de 2,7 Md€. Avec des importations qui s'élèvent en valeur à 3,9 Md€, le déficit de la balance commerciale de la France se réduit (- 12 %) par rapport à 2020. Compte-tenu de la forte augmentation des cours de ce complexe en 2021, il convient de préciser que la hausse constatée en valeur (de 39 %) n'est que de 9 % en volume.

Le complexe oléagineux se décompose en plusieurs produits : les graines d'une part et les produits issus de la trituration de ces graines d'autre part, à savoir les tourteaux et les huiles. Alors que les huiles peuvent être consommées en alimentation humaine ou animale ou transformées pour être incorporées à des biocarburants, les tourteaux sont uniquement destinés à l'alimentation animale et constituent un apport protéique important. En 2021, en valeur, les graines représentent 52 % des exportations françaises, les huiles 42 % et les tourteaux 6 % (essentiellement issus de graines de colza).

Après une forte baisse de la production d'oléagineux en 2019, les récoltes 2020 et 2021 ont été marquées par deux augmentations successives, particulièrement en 2021, restant toutefois en deçà de la moyenne quinquennale. Les exportations en valeur des graines oléagineuses s'inscrivent en hausse (+ 32 %), notamment en raison d'une augmentation de 55 % des exportations de colza à 860 M€. De la même manière les exportations d'huiles sont en hausse de 55 % entre 2020 et 2021 en raison d'une augmentation pour l'huile de colza (+ 77 % à 581 M€), suivi de l'huile de tournesol (+ 25 % à 438 M€). Contrairement à 2020, l'huile de colza est donc la principale huile exportée en valeur devant le tournesol. Le poste tourteaux concerne des valeurs proportionnellement

moins élevées, mais est lui aussi en augmentation de 15 %, en raison d'une augmentation des exportations de tourteaux de colza.

Du côté des cours des matières premières, le complexe oléagineux a connu une forte volatilité en 2021, dans un contexte de poursuite de la pandémie, ainsi que des disruptions logistiques et de flux qui en ont découlé, mais également du fait d'aléas climatiques. Les cours ont ainsi poursuivi leur progression, déjà actée en 2020, sur l'année suivante. L'épisode de sécheresse au Canada, ou « dôme de chaleur » durant l'été, a entraîné une forte réduction de la production de Canola (le colza canadien) et donc du potentiel exportable. La période estivale a été suivie d'augmentations des prix de l'énergie, et particulièrement du gaz, soutenant les coûts des activités agricoles et industrielles, mais aussi celui du transport. Si toutes les graines et les produits issus de leur transformation n'ont pas connu des hausses de prix semblables (moins marquées par exemple pour la fève de soja et pour les tourteaux), la tendance générale est celle d'une forte augmentation pour l'ensemble du complexe oléagineux. En moyenne annuelle, les cours du colza français FOB Moselle progressent, entre 2020 et 2021, de 46 %, ceux du soja au Brésil (FOB Paranagua) et aux États-Unis (FOB Gulf) de 30 % et 36 % et celui du tournesol FOB Bordeaux de 46 %. Les huiles ont également connu de fortes hausses de prix entre 2020 et 2021, face à une demande soutenue et des stocks mondiaux serrés. Sur cette période, à noter une hausse de 58 % pour l'huile de palme en provenance de Malaisie et l'huile de tournesol ukrainienne, + 56 % pour l'huile de colza au Canada, et + 61 % pour l'huile de soja à l'exportation au Brésil (FOB Paranagua).

En valeur, les exportations françaises du complexe oléagineux à destination de l'UE27 s'établissent à 2,2 Md€ et sont ainsi en hausse par rapport à 2020. Elles représentent 80 % des exportations en valeur de la France, contre 74 % en 2020, principalement à destination de la Belgique (24 % des exportations en valeur toutes destinations confondues, contre 17 % un an auparavant), de l'Allemagne (20 %), de l'Espagne (13 %) et des Pays-Bas (9 %). En quantité, cette part atteint 86 %, en raison de la plus forte valorisation des exportations vers les pays tiers. En Allemagne, l'augmentation des exportations en valeur masque un recul des exportations en volume (- 2 %), notamment pour le colza et dans une moindre mesure pour le tournesol.

Le Royaume-Uni reste notre principal client à destination des pays tiers avec des exportations en valeur qui s'établissent en 2021 à 152 M€ (et pèsent pour 29 % de nos exportations en valeur en 2021), en augmentation de 1 % par rapport à 2020, mais en diminution de 26 % en volume, résultant d'une baisse pour le colza, ainsi que pour l'huile et tourteaux de tournesol. Notre 2<sup>e</sup> client en 2020, la Russie, voit sa part diminuer de 21 % en 2021, compte-tenu d'une diminution des exportations de graines. La quasi-totalité de nos exportations du complexe oléagineux à destination de la Russie et de l'Ukraine concernent des semences.



## Pêche et aquaculture

La France est le 21<sup>e</sup> exportateur mondial de produits de la pêche et de l'aquaculture, avec 1,5 % de part de marché en 2021 (en hausse de 0,3 point par rapport à 2020). Les exportations (1,9 Md€) sont en hausse de 38 % par rapport à 2020 et de 23 % par rapport à 2019, soit une augmentation de 30 % par rapport à la moyenne 2019/2020. La filière pêche et aquaculture, avec la filière vins et spiritueux, a été, parmi les filières agroalimentaires, celle qui a été le plus impactée par la crise sanitaire avec une baisse de la valeur des exportations de près de 11 % entre 2019 et 2020. Cette filière entre 2020 et 2021 est, par effet rebond, aussi celle dont les exportations font la plus importante progression entre 2020 et 2021.

La part des exportations vers l'UE a gagné 9 points en un an en passant de 70 % à 79 %. En effet, les flux d'exportations vers les pays membres de l'UE ont fortement augmenté sur un an : + 59 % vers l'Italie, 1<sup>e</sup> destinataire de la France, + 58 % vers l'Espagne, 2<sup>e</sup>, + 39 % vers la Belgique, 3<sup>e</sup>, + 31 % vers l'Allemagne, 4<sup>e</sup>, et doublement des flux en valeur vers les Pays-Bas, 5<sup>e</sup>.

Les espèces qui ont le plus contribué à ce rebond sont :

- le saumon, 1<sup>e</sup> espèce exportée en valeur, avec un doublement des flux (+ 113 %). Ils ont notamment explosé vers la Pologne (multiplication par douze des exportations), qui était le 8<sup>e</sup> destinataire de la France pour cette espèce en 2020 et qui est désormais 2<sup>e</sup> en 2021. Ils ont été multipliés par quatre vers l'Allemagne, 4<sup>e</sup> marché destinataire, par trois vers les Pays-Bas, 7<sup>e</sup>, par deux pour la Belgique et l'Italie, respectivement 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> clients de la France sur cette espèce ;

- le 2<sup>e</sup> produit français exporté, l'huître, a vu ses flux augmenter de 41 %, notamment vers l'Italie, 1<sup>e</sup> marché destinataire (+ 38 %), vers la Chine, 2<sup>e</sup> (+ 33 %), les Pays-Bas, 3<sup>e</sup> (+ 68 %) ou encore Hong-Kong, 4<sup>e</sup> (+ 44 %) ;
- la coquille Saint-Jacques est la 3<sup>e</sup> espèce exportée contribuant également à l'embellie des produits aquatiques à l'export (+ 80 %). Les flux d'export en valeur se sont surtout portés vers le marché italien (multiplication par 3,5) et le marché espagnol (+ 186 %).

Les deux principaux pays tiers pour les exportations françaises de produits de la pêche et de l'aquaculture restent la Suisse et le Royaume-Uni, comme en 2020. Néanmoins, les principaux concurrents de la France en 2020 dans ces deux pays étaient respectivement l'Allemagne et la Suède, qui ont été tous les deux évincés au profit des Pays-Bas en 2021.



## Sucre

La France est un important producteur de sucre de betterave, 2<sup>e</sup> au niveau mondial en moyenne sur trois ans et 9<sup>e</sup> toutes productions confondues (betterave et canne). Le solde des échanges extérieurs est structurellement positif et le pays se positionne depuis de nombreuses années en tant qu'exportateur net.

Pour l'année 2021, qui recoupe à la fois la campagne commerciale octobre 2020 / septembre 2021 et octobre 2021 / septembre 2022, la France reste le 5<sup>e</sup> exportateur mondial de sucre, en valeur, avec 1,4 Md€, derrière le Brésil, la Thaïlande, l'Inde et l'Australie<sup>5</sup>. Les exportations de la France sont en progression de 40 % en valeur, par rapport à 2020. Le pays représente 5,3 % de part de marché, soit une progression de 1,2 point entre 2020 et 2021. Le solde commercial est positif de 926 M€. Il est également en forte progression (+ 67 %) par rapport à 2020 (557 M€). Cette amélioration des positions françaises s'explique principalement par les exportations de glucose (400 M€), auparavant absentes du périmètre d'étude. La France reste le 1<sup>e</sup> exportateur de sucre de l'UE27 et représente environ 75 % des exportations européennes, en valeur comme en volume. Ces exportations sont réparties pour près de 80 % vers les pays de l'UE et 20 % vers les pays tiers. Au sein de l'UE, les principales destinations du sucre et produits du sucre sont l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique. En raison des exportations de sucres simples, les flux vers l'Allemagne augmentent de 89 % en valeur sur un an, et même de 109 % pour la Belgique. La quantité en valeur vers l'Espagne reste presque identique d'une année sur l'autre, alors que l'Italie perd 23 % en valeur. Pour les pays tiers, la principale destination reste de loin le Royaume-Uni (+ 29 % à 126 M€).

Rappelons que la production française de sucre de la campagne 2020/2021 est en très forte baisse (- 31 %) par rapport à la campagne précédente (5,2 Mt). Ce niveau de production reflète des surfaces plantées en baisse, et surtout les mauvaises conditions sanitaires (jaunisse virale) et climatiques (sécheresse historique) en Europe, qui ont particulièrement impacté la France. Les prix sont, quant à eux, orientés à la hausse dans un contexte mondial déficitaire.



## Autres produits agricoles et agroalimentaires

Dans ce document, la catégorie « Autres produits agricoles et agroalimentaires » regroupe un certain nombre de produits difficiles à classer dans les secteurs traditionnels. Ils représentent néanmoins une valeur importante des exportations (9,2 Md€) en 2021 et en hausse de 4 % par rapport à 2020.

Parmi ces produits, on peut isoler deux domaines d'importance pour le tissu agricole et agroalimentaire français : les semences et plants et les aliments pour animaux familiers. Le premier représente 21 % de la catégorie, le second 18 %.

<sup>5</sup> L'Australie ne publiant pas ses données sur les exportations de sucre, c'est donc à dire d'experts (source FO Licht) que l'on se réfère ici.



## Semences et plants<sup>6 7 8</sup>

Après les performances hors norme enregistrées en 2020 durant la pandémie à la Covid-19, la campagne 2021 se caractérise par une quasi-stabilité des exportations à 1,9 Md€ (- 1 %) et un ralentissement des importations à 835 M€ (- 2 %). En conséquence, la balance commerciale du commerce extérieur des semences et plants reste relativement stable à 1,0 Md€. Rappelons que l'année dernière, elle avait enregistré une progression exceptionnelle de 15 %.

Les exportations régressent pour la majorité des filières à l'exception des semences potagères et florales en hausse de 2 % à 525 M€ et des semences oléagineuses. Ces dernières restent stables à 414 M€ grâce au colza qui affiche un bond de 21 % à 187 M€. Le maïs, très majoritaire, perd 3 % à 681 M€. Les plants de pomme de terre, dont la campagne a été particulièrement compliquée sur l'Afrique du Nord, régressent de 4 % à 3 M€.

Les exportations vers l'Union européenne sont en repli de 4 % à 1 297 M€. La part de l'UE sur le total des exportations françaises perd 1,9 point à 68,8 %. Cette évolution est principalement due à l'effet du Brexit et à la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Sans cela, la part de l'UE aurait été en légère progression à 70,8 %. L'Allemagne reste le 1<sup>er</sup> partenaire à l'export avec un total de 280 M€ (+ 3 %), suivie de l'Espagne (189 M€ ; - 6 %), de l'Italie (136 M€ ; + 1 %) et des Pays-Bas (105 M€ ; - 2 %). Les exportations vers la Pologne et l'Autriche connaissent chacune un essor de 20 % porté par les semences de colza.

Sur les pays tiers, les exportations progressent de 5 % à 589 M€, reflet de baisses sensibles sur une large majorité de régions, compensées par l'intégration du Royaume-Uni (39 M€) au sein des pays tiers. À cela s'ajoute une reprise notable des exportations vers l'Égypte (+ 31 % ; 26 M€) et une croissance qui reste forte vers le Mexique, dont les importations ont plus que doublé à 27 M€.

En dépit de la complexité des procédures d'exportations vers la Russie depuis 2019, la Russie et l'Ukraine restent les premières destinations sur les pays tiers. Néanmoins, vers la Russie, les exportations régressent de 17 % à 100 M€, principalement en tournesol (- 25 %) et betteraves sucrières (- 67 %). Vers l'Ukraine, les exportations portées par le maïs et le tournesol progressent de 6 %. Vers l'Afrique du Nord, elles renouent avec la croissance (+ 2 % ; 87 M€) principalement vers l'Égypte (+ 31 %) et l'Algérie (+ 7 %). Vers le Proche et Moyen Orient, les exportations régressent de 14 % affectant une large majorité de pays partenaires, notamment la Turquie (- 12 %) et l'Iran (- 74 %). Des hausses sensibles s'observent vers les Émirats arabes unis et les Territoires palestiniens dont les importations ont plus que triplé. Il s'agit principalement de semences potagères pour les premiers et de plants de pomme de terre pour le second. Vers l'Afrique subsaharienne, la tendance est à la stabilité (- 1 % ; 48 M€) reflet d'une forte régression sur l'Afrique centrale, orientale et australe (- 18 % ; 12 M€), alors que sur l'Afrique occidentale les exportations affichent une hausse de 6 % à 35 M€. Les espèces exportées sont essentiellement des potagères (72 % des exports) et des plants de pomme de terre (20 %).



## Aliments pour animaux familiers<sup>9</sup>

L'excédent commercial français des échanges d'aliments pour animaux familiers s'est renforcé de 20 % en 2021, à 0,8 Md€. L'augmentation en 2021 de 16 % des exportations globales peut s'expliquer dans un premier temps par l'accélération de l'augmentation de la population d'animaux de compagnie ces deux dernières années. La place des animaux de compagnie au sein des foyers a tout particulièrement pris de l'ampleur en 2020 et 2021, avec les confinements, couvre-feux et la généralisation du télétravail.

<sup>6</sup> Étant donné que le périmètre du secteur Semences et plants est défini sur la base de lignes de nomenclatures nationales à 8 chiffres et non pas internationales à 6 chiffres, il se peut que certaines lignes de nomenclature à 8 chiffres propres aux semences soient également comptées dans les regroupements par filières établis sur la base internationale à 6 chiffres. C'est par exemple le cas des semences d'oléagineux qui sont incluses dans la filière « Oléagineux » mais aussi dans la sous-filière « Semences et plants ».

<sup>7</sup> Analyse de la SEMAE.

<sup>8</sup> Attention, les chiffres indiqués dans l'analyse des « Semences et plants » correspondent à un périmètre de l'Union européenne à 28 en 2020 et à 27 (hors Royaume-Uni) en 2021, contrairement aux autres filières.

<sup>9</sup> Analyse de la FACCO.

La France est l'un des plus gros exportateurs mondiaux pour la filière aliments pour animaux familiers et exporte près de la moitié de sa production, pour un tiers vers les pays tiers et deux-tiers vers l'Europe.

Historiquement et confirmé en 2021, la première zone d'exportation depuis la France est le Royaume-Uni. Considérant sa sortie de l'UE au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et son état de pays tiers, on aurait pu supposer une diminution des exportations. C'est l'effet inverse qui s'est produit : après une période de stabilité des exportations ces dernières années, en 2021 elles ont augmenté de 11 %. On observe ici un phénomène de stock de produits finis, par anticipation des mesures sanitaires qui étaient annoncées pour entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Concernant la Russie, l'année 2021 a été marquée par des mesures protectionnistes vis-à-vis de l'UE sur tout le secteur de l'alimentation animale, y compris des animaux familiers. Ainsi, la France était l'un des rares pays d'Europe qui n'était pas encore sous embargo russe. Les groupes multinationaux ont donc fait partir l'essentiel de leurs marchandises depuis les usines françaises pour cette destination. La Russie a toujours été dans le top 3 des pays tiers destinataires du petfood français. En 2021, cette place a été confortée par le contexte sanitaire.

Également parmi le top 3 des destinations pays tiers avant Brexit, les exportations vers le Japon ont fortement diminué. Cela est dû à un déplacement de volumes initialement au départ de la France pour un départ depuis un pays plus proche.

En Turquie et en Asie du Sud-Est – notamment Indonésie et Malaisie – la forte croissance des exportations est principalement due à l'apparition de nouvelles méthodes de distribution et de prospections marketing. On peut citer comme exemple l'explosion de la vente en ligne, de la vente directe au consommateur et des livraisons à domicile.

D'une manière générale, il est important de noter que les exportations d'aliments pour animaux familiers des fabricants dont des usines sont établies dans plusieurs pays varient souvent d'une année sur l'autre en fonction de l'allocation des volumes, du plan de charge de chaque usine (lui-même influencé par les variations du marché intérieur) et de l'optimisation des flux logistiques à partir des différents entrepôts distributeurs. L'exportation depuis la France peut diminuer ou augmenter au profit ou au détriment d'un autre pays, selon également les destinations, la disponibilité, les coûts des transports et bien d'autres causes ou circonstances (telles que les volumes produits directement dans les marchés destinataires).



## **Biodiesel**

Pour la filière biodiesel, le total des exportations de la France s'élève à 710 M€, en hausse de + 44 % par rapport à 2020, avec comme principale destination à l'export hors UE des pays frontaliers comme le Royaume-Uni et la Suisse. Les principaux pays de l'UE destinataires des exportations en 2021 sont la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suède. Ces flux d'exportations de la France sont cependant peu représentatifs de la destination finale car le marché du biodiesel au sein de l'UE comporte d'importants flux imports/exports où plusieurs pays jouent le rôle de « plaques tournantes ». Les Pays-Bas et la Belgique se révèlent être des voies d'entrée et de sortie vers des flux internationaux avec leurs ports de Rotterdam et d'Anvers dont l'activité principale consiste en une simple opération d'import/export de biodiesel. L'activité de la filière biodiesel reprend en 2021 après avoir subi en 2020 les effets de la crise sanitaire et notamment une chute drastique du trafic routier et aérien, entraînant une baisse de consommation ainsi qu'une baisse des exportations de carburants.





# **ANNEXE**



# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## ● Source des données :

- Données du commerce extérieur de la DGDDI
- Base de données Trade Data Monitor
- Les parts de marché de la France dans les différents pays sont calculées sur la base des données d'échanges des 68 pays les plus importants, qui regroupent 93 % des échanges mondiaux.

## ● Philosophie globale :

- Le tableau de bord vise à présenter une vue globale des échanges internationaux de la France.
- Il s'inscrit dans le suivi de la mise en œuvre du « Plan stratégique 2018-2022 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois et des produits bio-sourcés » (dit « Plan stratégique export »).

## ● Répartition des codes douaniers en filières :

Les regroupements ne suivent pas la nomenclature douanière, mais correspondent aux filières :

- Ce travail a été effectué en commun entre la DGPE et FranceAgriMer, et avec l'expertise du Bureau des synthèses statistiques conjoncturelles du SSP.
- La liste des codes retenus correspond exactement au périmètre du suivi qui comprend les produits de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la filière bois et dérivés et du biodiesel.

## ● Nomenclature utilisée :

Source bibliographique : Insee, [NAF RÉV. 2 ET CPF RÉV. 2 : GUIDE D'UTILISATION], <https://www.insee.fr/fr/information/2399243>

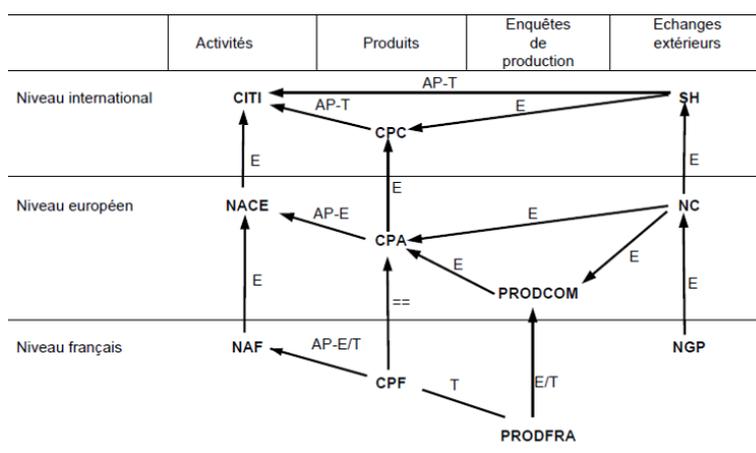
La nomenclature utilisée pour décrire ces échanges est la Nomenclature Combinée (NC), déclinaison européenne du Système Harmonisé (SH) géré par l'Organisation mondiale des douanes. Elle comporte 4 niveaux (allant de 99 postes à plus de 6600), et est révisée tous les 5 ans.

**E** : symbolise une relation par emboîtement (hiérarchie : seuls des liens « 1 à 1 » ou « 1 à n » sont possibles).

**T** : symbolise une relation par table plus ou moins complexe (recouvrement des liens « n à m » sont possibles).

**::** : symbolise une identité.

**AP** : symbolise une relation de type activités-produits (correspondance : changement de concept) = AP-T lorsque correspondance est de type emboîtement, AP-T lorsqu'elle est de type table.



● **Code couleur :**

Un code couleur a été mis en place afin de faciliter l'analyse de la performance française par filière et par pays client.

Ce code croise deux phénomènes :

Explication des modalités de détermination de la colonne « Tendances »		Part de marché de la France		
		Hausse	Stabilité	Baisse
<b>Évolution de la part de marché de la France par rapport au principal pays de l'UE concurrent</b>	Amélioration			
	Stabilité			
	Détérioration			

- L'évolution absolue des parts de marché de la France
- L'évolution relative de ces parts de marché comparées à celle du principal concurrent européen de la France

On considère qu'il y a stabilité lorsque l'évolution calculée est inférieure à 0,05 point.

Dans les graphiques « Performance des principaux marchés par filières », c'est uniquement le principal concurrent européen de la France qui est cité, et non le principal concurrent mondial. Ce choix a été fait afin de comparer notre performance à des pays qui ont des caractéristiques économiques comparables à la France (notamment en ce qui concerne la monnaie pour les pays de la zone Euro).

● **Répartitions des codes niveau « SH6 » en catégories « produits bruts » et « produits transformés » :**

Cette répartition, utilisée par les Douanes, est disponible au niveau NC8. Ce niveau n'est par contre pas disponible au niveau international. Afin de déterminer le rang de la France comme pays exportateur de produits bruts et de produits transformés, il est donc nécessaire d'aménager la répartition initiale et la « porter » du niveau NC8 au niveau supérieur. Business France a effectué ce travail.

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

● Répartition des codes niveau « SH6 » en catégories « produits bruts » et « produits transformés » :



## PRODUITS BRUTS

01	Animaux vivants
0301	Poissons vivants
0302	Poissons frais
0306	Crustacés
0307	Mollusques
0407	Oeufs frais
0409	Miel
0410	Autres produits comestibles d'origine animale
05	Produits d'origine animale non comestibles
06	Plantes vivantes
0701	Pommes de terre
0702	Tomates
0703	Oignons, échalotes, poireaux et autres alliacés
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés et apparentés
0705	Laitues et chicorées
0706	Carottes, navets, betteraves et autres racines comestibles
0707	Concombres et cornichons
0708	Légumes à cosse
0709	Potirons, artichauts, asperges, aubergines, céleris, champignons
0711	Légumes conservés provisoirement mais impropres à la consommation
0714	Racines de manioc, salep, topinambours et apparentés
0801	Noix de coco
0802	Fruits à coque
0803	Bananes
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans
0805	Agrumes
0806	Raisins
0807	Melons et papayes
0808	Pommes, poires et coings
0809	Abricots, cerises, pêches
0810	Fruits rouges, kiwi, durians et kakis
0812	Fruits conservés provisoirement mais impropres à la consommation
090111	Café non torréfié
0902	Thé
0903	Maté
0904	Poivre et piments
0905	Vanille
0906	Cannelle et fleurs de cannellier
0907	Girofles
0908	Noix de muscade, macis, amomes et cardamomes
0909	Graine d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi
0910	Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices
10	Céréales
12	Graines, fruits oléagineux, semences et autres fruits
13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux
14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale
1801	Cacao en fèves et brisures de fèves
1802	Coques, pellicules et autres déchets de cacao
2401	Tabacs bruts



PRODUITS TRANSFORMÉS

02	Viandes et abats comestibles
0303	Poissons congelés
0304	Filets de poisson et autre chair de poisson
0305	Poissons séchés
0308	Invertébrés aquatiques transformés
0401	Lait non concentré et non additionné de sucre
0402	Lait concentré ou additionné de sucre
0403	Babeurre, lait et crème caillés, képhir, yahourt et autres lait et crème fermentés
0404	Lactosérum
0405	Beurre et autres matières grasses laitières
0406	Fromages et caillebotte
0408	Oeuf transformés
0710	Légumes congelés
0712	Légumes secs
0713	Légumes à cosse secs
0811	Fruits congelés
0813	Fruits secs
0814	Écorces d'agrumes ou de melons
090112	Café décaféiné
090121	Café torréfié
090122	Café torréfié et décaféiné
090130	Coques et pellicules de café
090140	Succédanés du café contenant du café
090190	Autres déchets du café
11	Produits de la minoterie, malt, amidons et féculs, inuline et gluten de froment
15	Graisses, huiles et cires d'origine animale ou végétale
16	Préparations de viandes, poissons, crustacés ou mollusques
17	Sucres et sucreries
1803	Pâtes de cacao
1804	Beurre, graisse et huile de cacao
1805	Poudre de cacao
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
19	Préparations de céréales, farines, amidons, féculs de lait et pâtisserie
20	Préparation de légumes
21	Autres préparations alimentaires
22	Boissons, alcools et vinaigres
23	Résidus et déchets alimentaires et alimentation animale
2402	Cigares, cigarillos et cigarettes
2403	Tabacs transformés et succédanés de tabac
3501	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## ● Répartition des codes douaniers en filières et sous-filières :



### CÉRÉALES

100110	Froment blé dur
100119	Froment (blé) dur, autre que de semence
100190	Froment blé et méteil (à l'excl. du froment blé dur)
100199	Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence
100200	Seigle
100290	Seigle, autre que de semence
100300	Orge
100390	Orge, autre que de semence
100400	Avoine
100490	Avoine, autre que de semence
100590	Maïs (autre que de semence)
1006	Riz
100700	Sorgho à grains
100790	Sorgho à grains, autre que de semence
100810	Sarrasin
100820	Millet
100829	Millet (à l'excl. du sorgho à grains et de semence)
100830	Alpiste
100840	Fonio ( <i>Digitaria</i> spp.)
100850	Quinoa ( <i>Chenopodium quinoa</i> )
100860	Triticale
100890	Céréales (à l'excl. du froment blé, du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet et de l'alpiste)
1101	Farines de froment [blé] ou de méteil
1102	Farines de Céréales (autres que de froment [blé] ou de méteil)
1103	Gruaux, semoules et agglomérés sous forme de pellets, de Céréales
1104	Grains de Céréales autrement travaillés [mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, p.ex.] et germes de Céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus (à l'excl. des farines de Céréales, du riz décortiqué, du riz semi-blanchi ou blanchi et du riz en brisures)
1107	Malt, même torréfié
110811	Amidon de froment [blé]
110812	Amidon de maïs
1109	Gluten de froment [blé], même à l'état sec
190120	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905
190190	Extraits de malt ; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail ainsi que les mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905)
230210	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du maïs
230220	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du riz
230230	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment
230240	Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des Céréales (à l'excl. du maïs ou du froment)

## CÉRÉALES (SUITE)

SOUS-FILIÈRE BLÉ	
100110	Froment blé dur
100119	Froment (blé) dur, autre que de semence
100190	Froment blé et méteil (à l'excl. du froment blé dur)
100199	Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence
SOUS-FILIÈRE MAÏS	
100590	Maïs (autre que de semence)



## FRUITS ET LÉGUMES

070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)
0702	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré
0703	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliés, à l'état frais ou réfrigéré
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles similaires du genre Brassica, à l'état frais ou réfrigéré
0705	Laitues ( <i>Lactuca sativa</i> ) et chicorées ( <i>Cichorium spp.</i> ), à l'état frais ou réfrigéré
0706	Carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles similaires, à l'état frais ou réfrigéré
0707	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré
0708	Légumes à cosse, écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré
0709	Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré
0710	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés
0711	Légumes conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état
0712	Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés
0713	Légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés
0714	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en féculé ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets; moelle de sagoutier
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
0808	Pommes, poires et coings, frais
2001	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique
2002	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2003	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2004	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)
2005	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non-congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)
2008	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non-conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson)

SOUS-FILIÈRE POMME DE TERRE	
070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)

SOUS-FILIÈRE POMME ET POIRE	
0808	Pommes, poires et coings, frais

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## ANIMAUX VIVANTS ET GÉNÉTIQUE

01	Animaux vivants
040711	Oeufs fertilisés de volailles, destinés à l'incubation, domestiques
040719	Oeufs fertilisés d'oiseaux, destinés à l'incubation (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques)
051110	Sperme de taureaux



## LAIT ET PRODUITS LAITIERS

0401	Lait et crème de lait, non-concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0403	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao
0404	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants ; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, n.d.a.
0405	Beurre, y.c. le beurre déshydraté et le ghee, et autres matières grasses provenant du lait ainsi que pâtes à tartiner laitières
0406	Fromages et caillebotte
170211	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids $\geq 99$ % de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche
170219	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids $< 99$ % de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche
190110	Préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant $< 40$ % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. ; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant $< 5$ % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail
3501	Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine

### SOUS-FILIÈRE FROMAGES

0406	Fromages et caillebotte
------	-------------------------



## OLÉAGINEUX

120100	Fèves de soja, même concassées
120190	Fèves de soja, même concassées (à l'excl. des fèves de soja destinées à l'ensemencement)
1202	Arachides, non-grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées
1204	Graines de lin, même concassées
1205	Graines de navette ou de colza, même concassées
1206	Graines de tournesol, même concassées
120750	Graines de moutarde, même concassées
1208	Farines de graines ou de fruits oléagineux (à l'excl. de la farine de moutarde)
1507	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1508	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1511	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1512	Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1514	Huiles de navette, de colza ou de moutarde et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
2304	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
2305	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile d'arachide
230620	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de lin
230630	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de tournesol
230640	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza
230641	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2 % et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates »
230649	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est $\geq$ 2 % et un composant solide qui contient $\geq$ 30 micromoles/g de glucosinolates »
230649	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique « fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est $\geq$ 2 % et un composant solide qui contient $\geq$ 30 micromoles/g de glucosinolates »



## PÊCHE ET AQUACULTURE

03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
121220	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121221	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, destinées à l'alimentation humaine
130231	Agar-agar, même modifié
1504	Graisses et huiles et leurs fractions, de poissons ou de mammifères marins, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1604	Préparations et conserves de poissons ; caviar et ses succédanés préparés à partir d'oeufs de poisson
1605	Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés (non fumés)

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## PRODUITS D'ÉPICERIE

0409	Miel naturel
09	Café, thé, maté et épices
0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange
1105	Farine, semoule, poudre, flocons, granulés et agglomérés sous forme de pellets, de pommes de terre
1106	Farines, semoules et poudres de pois, haricots, lentilles et autres légumes à cosse secs du n° 0713, de sagou, de racines de manioc, d'arrow-root et de salep, de topinambour, de patates douces et autres racines et tubercules simil. à haute teneur en fécule ou en inuline du n° 0714, ainsi que des produits du chapitre 8 « Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons »
110813	Fécule de pommes de terre
1509	Huile d'olive et ses fractions (obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile), même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1510	Huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives et par des procédés autres que ceux mentionnés au n° 1509, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 1509
1704	Sucrieries sans cacao, y.c. le chocolat blanc
1803	Pâte de cacao, même dégraissée
1804	Beurre, graisse et huile de cacao
1805	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
1806	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao
1902	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies de viande ou d'autres substances, ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni ; couscous, même préparé
1903	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculs, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes simil.
1904	Produits à base de Céréales obtenus par soufflage ou grillage [corn flakes, p.ex.] ; Céréales (autres que le maïs) en grains ou sous forme de flocons ou de grains autrement travaillés (à l'excl. de la farine, du gruau et de la semoule), précuites ou autrement préparées, n.d.a.
1905	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao ; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits simil.
2006	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés]
2007	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2009	Jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2101	Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café, thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés
2103	Préparations pour sauces et sauces préparées ; condiments et assaisonnements, composés ; farine de moutarde et moutarde préparée
2104	Préparations pour soupes, potages ou bouillons ; soupes, potages ou bouillons préparés ; préparations alimentaires composites homogénéisées consistant en un mélange finement homogénéisé de plusieurs substances de base, telles que viande, poisson, légumes, fruits, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g
2105	Glaces de consommation, même contenant du cacao
2201	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige
2202	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)
2209	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique

### SOUS-FILIÈRE EAU MINÉRALE

2201	Eaux, y.c. les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées ; glace et neige
2202	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)

### SOUS-FILIÈRE CAFÉ

0901	Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange
------	---



**SUCRE**

121210	Caroubes, y.c. leurs graines, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121291	Betteraves à Sucre, fraîches, réfrigérées, congelées, séchées ou en poudre
121292	Caroubes, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121293	Cannes à Sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
1701	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide
170220	Sucre d'érable, à l'état solide, et sirop d'érable, sans addition d'aromatisants ou de colorants
170230	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20 % de fructose
170240	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec $\geq$ 20 % mais < 50 % de fructose (à l'excl. du Sucre inversi [ou interverti])
170250	Fructose chimiquement pur
170260	Fructose, à l'état solide, et sirop de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec > 50 % de fructose (à l'excl. du fructose chimiquement pur et du Sucre inversi [ou interverti])
170290	Sucres, y.c. le Sucre inversi [ou interverti] et le maltose chimiquement pur, à l'état solide, Sucres et sirops de Sucres contenant en poids à l'état sec 50 % de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, succédanés du miel, même mélangés de miel naturel, et Sucres et mélasses caramélisés (à l'excl. des Sucres de canne ou de betterave, du saccharose chimiquement pur, du lactose, du Sucre d'érable, du glucose, du fructose et de leurs sirops)
1703	Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du Sucre

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE



## VIANDES ET PRODUITS CARNÉS

02	Viandes et abats comestibles
040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits
040721	Oeufs de volailles domestiques, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040729	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques et oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040790	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, conservés ou cuits
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants
0410	Produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
0504	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
1501	Graisses de porc, y.c. le saindoux, et graisses de volailles, fondues ou autrement extraites (à l'excl. de la stéarine solaire et l'huile de saindoux)
1502	Graisses des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine (autres que l'huile et l'oléostarine)
1503	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non-émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées
1505	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y.c. la lanoline
1506	Graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des graisses et huiles de porcins, de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de poissons et de mammifères marins ainsi que de la stéarine solaire, de l'huile de saindoux, de l'oléostéarine, de l'oléomargarine, de l'huile de suif, de la graisse de suint et des substances grasses dérivées)
151610	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
1518	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement ; mélanges ou préparations non-alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions non-comestibles de différentes graisses ou huiles, n.d.a.
1520	Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses
1522	Dégras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales
1601	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang ; préparations alimentaires à base de ces produits
1602	Préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des extraits et jus de viande)
1603	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques

### SOUS-FILIÈRE BOEUF

0201	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées
0202	Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées

### SOUS-FILIÈRE PORC

0203	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées
------	---

### SOUS-FILIÈRE VOLAILLE

0207	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du no 0105
------	---

### SOUS-FILIÈRE OEUFS

040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits
040721	Oeufs de volailles domestiques, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040729	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais (à l'excl. des oeufs de volailles domestiques et oeufs fertilisés, destinés à l'incubation)
040790	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, conservés ou cuits
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants



## VINS ET SPIRITUEUX

2203	Bières de malt
2204	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol
2205	Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques
2206	Cidre, poiré, hydromel et autres boissons fermentées ; mélanges de boissons fermentées et mélanges de boissons fermentées et de boissons non-alcooliques, n.d.a. (à l'excl. de la bière, des vins de raisins frais, des moûts de raisins ainsi que des vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques)
2207	Alcool éthylique non-dénaturé d'un titre alcoométrique volumique $\geq$ 80 % vol ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres
2208	Alcool éthylique non-dénaturé d'un titre alcoométrique volumique < 80 % vol ; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses (à l'excl. des préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons)

### SOUS-FILIÈRE VIN

2204	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool ; moûts de raisins, partiellement fermentés et d'un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, ou moûts de raisins, additionnés d'alcool, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol
------	--



## AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

0501	Cheveux bruts, même lavés ou dégraissés ; déchets de cheveux
0502	Soies de porc ou de sanglier ; poils de blaireau et autres poils pour la brosse ; déchets de ces soies ou poils
0505	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes et parties de plumes (même rognées), duvet, bruts ou simpl. nettoyés, désinfectés ou traités en vue de leur conservation ; poudres et déchets de plumes ou de parties de plumes
0506	Os et cornillons, bruts, dégraissés, simpl. préparés (mais non découpés en forme), acidulés ou dégelatinés ; poudres et déchets de ces matières
0507	Ivoire, écaille de tortue, fanons (y.c. les barbes) de baleine ou d'autres mammifères marins, cornes, bois, sabots, ongles, griffes et becs, bruts ou simpl. préparés mais non découpés en forme ; poudres et déchets de ces matières
0508	Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés ; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non-découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets
0510	Ambre gris, castoréum, civette et musc ; cantharides ; bile, même séchée ; glandes et autres substances d'origine animale utilisées pour la préparation de produits pharmaceutiques, fraîches, réfrigérées, congelées ou autrement conservées de façon provisoire
051191	Produits de poissons ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques; poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques, morts, impropres à l'alimentation humaine
051199	Produits d'origine animale, n.d.a.; animaux morts, impropres à l'alimentation humaine (à l'excl. des poissons, des crustacés, des mollusques ou autres invertébrés aquatiques)
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture
070110	Pommes de terre de semence
100111	Froment (blé) dur, de semence
100191	Froment (blé) tendre et méteil, de semence
100210	Seigle, de semence
100310	Orge, de semence
100410	Avoine, de semence
100510	Maïs de semence
100710	Sorgho à grains, de semence
100821	Millet de semence (à l'excl. du sorgho à grains)
110814	Fécule de manioc [cassave]
110819	Amidons et féculés (à l'excl. des amidons et féculés de froment [blé], de maïs, de pommes de terre et de manioc)

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

110820	Inuline
1199	Produits regroupés du chapitre 11
120110	Fèves de soja, destinées à l'ensemencement
1203	Coprah
120710	Noix et amandes de palmistes
120720	Graines de coton, même concassées
120721	Graines de coton, destinées à l'ensemencement
120729	Graines de coton (à l'excl. des semences)
120730	Graines de ricin
120740	Graines de sésame, même concassées
120760	Graines de carthame [Carthamus tinctorius]
120770	Graines de melon
120791	Graines d'oeillette ou de pavot, même concassées
120792	Graines de karité, même concassées
120799	Graines et fruits oléagineux, n.d.a., même concassés (à l'excl. des fruits à coques comestibles, des olives, des fèves de soja, des arachides, du coprah et des graines de lin, de navette, de colza, de tournesol, de coton, de ricin, de sésame, de moutarde, d'oeillette, de melon ou de pavot, ainsi que des noix et amandes de palmiste)
1209	Graines, fruits et spores à ensemencher (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, du café, du thé, du maté, des épices, des céréales, des graines et fruits oléagineux ainsi que des graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)
1210	Cônes de houblon frais ou secs, même broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline
1211	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés
121229	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées, non destinées à l'alimentation humaine
121230	Noyaux et amandes d'abricots, de pêches [y.c. des brugnon et nectarines] ou de prunes
121294	Racines de chicorée, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées
121299	Noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux - y.c. les racines de chicorée non-torréfiées de la variété 'Cichorium intybus sativum' -, servant principalement à l'alimentation humaine, n.d.a.
1213	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets
1214	Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil., même agglomérés sous forme de pellets
1299	Produits regroupés du chapitre 12
1301	Gomme laque
130211	Opium
130212	Extraits de réglisse (à l'excl. des extraits contenant > 10% en poids de saccharose ou présentés comme sucreries)
130213	Extraits de houblon
130214	Extraits d'éphédra
130219	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium et des sucres et extraits végétaux de réglisse et de houblon)
130220	Matières pectiques, pectinates et pectates
130232	Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés
130239	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)
1399	Produits regroupés du chapitre 13
1401	Bambous, rotins, roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de 4-Céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie
1404	Produits végétaux, n.d.a.

**AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)**

1513	Huiles de coco [coprah], de palmiste ou de babassu et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
1515	Graisses et huiles végétales (y.c. l'huile de jojoba) et leurs fractions, fixes, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coco [coprah], de palmiste, de babassu, de navette, de colza ou de moutarde)
151620	Graisses et huiles végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
1517	Margarine et autres mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles (à l'excl. des graisses et huiles et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, ainsi que des mélanges d'huiles d'olive ou de leurs fractions)
1521	Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés
179900	Produits divers du chapitre 17
1801	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés
1802	Coques, pellicules [pelures] et autres déchets de cacao
2102	Levures, vivantes ou mortes ; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments) ; poudres à lever préparées
2106	Préparations alimentaires, n.d.a.
2199	Produits regroupés du chapitre 21
2301	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes, d'abats, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine ; cretons
230250	Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
2303	Résidus d'amidonnerie et résidus simil., pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie, drêches et déchets de brasserie ou de distillerie, même agglomérés sous forme de pellets
230610	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de coton
230650	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix de coco ou de coprah
230660	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix ou d'amandes de palmiste
230670	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de germes de maïs
230690	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de soja, d'arachide, de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah et de noix ou d'amandes de palmiste)
2307	Lies de vin ; tartre brut
2308	Glands de chêne, marrons d'Inde, marcs de fruits et autres matières, déchets, résidus et sous-produits végétaux, même agglomérés sous forme de pellets, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, n.d.a.
2309	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués

**SOUS-FILIÈRE ALIMENTS POUR ANIMAUX FAMILIERS**

230910	Aliments pour chiens et chats, conditionnés pour la vente au détail
--------	---

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## AUTRES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (SUITE)

SOUS-FILIÈRE SEMENCES ET PLANTS (NC8)			
Position douanière	Produit	Position douanière	Produit
<b>Chapitre 06</b>	<b>Plants de :</b>	<b>Chapitre 12</b>	<b>Semences de :</b>
06 01 20 10		12 01 10 00	Soja
06 02 10 10		12 02 30 00	Arachide
06 02 10 90		12 04 00 10	Lin
06 02 20 10		12 05 10 10	Colza Navette
06 02 20 90		12 06 00 10	Tournesol
06 02 90 30	Fraisiers et légumes	12 07 21 00	Coton
06 02 90 45	Boutures racinées et jeunes plants	12 07 40 10	Sésame
		12 07 50 10	Moutarde
		12 07 91 10	Oeillette
<b>Chapitre 07</b>	<b>Semences de :</b>	12 07 99 20	Autres oléagineux
07 01 10 00	Pommes de terre	12 07 99 91	Graines de chanvre
07 03 10 11	Plants d'oignons	12 09 10 00	Betteraves sucrières
07 12 90 11	Maïs doux (hybrides)	12 09 21 00	Luzeerne
07 13 10 10	Pois (Pisum sativum)	12 09 22 10	Trèfle Violet
07 13 33 10	Haricot commun	12 09 22 80	Autres trèfles
		12 09 23 11	Fétuque des prés
		12 09 23 15	Fétuque rouge
		12 09 23 80	Autres fétuques
<b>Chapitre 10</b>	<b>Semences de :</b>	12 09 25 10	Ray-grass italien
10 01 11 00	Blé dur	12 09 25 90	Ray-grass anglais
10 01 91 10	Épeautre	12 09 29 45	Fléole des prés, vesces, pat. Com., dactyle, agrostides
10 01 91 20	Blé tendre	12 09 29 50	Lupins
10 02 10 00	Seigle	12 09 29 60	Betteraves autres
10 03 10 00	Orge	12 09 29 80	Autres fourragères
10 04 10 00	Avoine	12 09 30 00	Graines de fleurs (herbacées)
10 05 10 13	Maïs hybrides 3 voies	12 09 91 30	Betteraves rouges « à salade »
10 05 10 15	Maïs hybrides simples	12 09 91 80	Graines potagères
10 05 10 18	Maïs autres hybrides	12 09 99 10	Graines forestières
10 05 10 90	Maïs autres autres	12 09 99 91	Graines ornementales
10 06 10 10	Riz	12 09 99 99	Autres (nda)
10 07 10 10	Sorgho hybride		
10 07 10 90	Autres sorgho		
10 08 21 00	Millet		



**BIODIESEL**

3826 Biodiesel et ses mélanges, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids



**BOIS ET DÉRIVÉS**

4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil. ; bois en plaquettes ou en particules ; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.
440290	Charbon de bois (y.c. le charbon de coques ou de noix), même aggloméré (à l'excl. du charbon de bambou, des fusains et du charbon de bois conditionné comme médicament, mélangé d'encens ou activé)
4403	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'excl. des bois simpl. dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)
4404	Bois feuillards ; échelas fendus ; pieux et piquets en bois, appointés, non-sciés longitudinalement ; bois simpl. dégrossis ou arrondis, non-tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil. ; bois en éclisses, lames, rubans et simil. (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes pour chaussures)
4405	Laine [paille] de bois ; farine de bois, c'est-à-dire la poudre de bois passant, avec au maximum 8% en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 mm
4406	Traverses en bois pour voies ferrées ou simil.
4407	Bois sciés ou dédosés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm
4408	Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm
440910	Bois de conifères, y.c. les lames et frises pour parquets, non-assemblées, profilés "languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil." tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
440922	Bois tropicaux (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
440929	Bois (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois de conifères, des bois en bambou et des bois tropicaux)
4410	Panneaux de particules, panneaux dits 'oriented strand board' [OSB] et panneaux similaires [p.ex. 'waferboards'], en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de fibres, des panneaux de particules plaqués, des panneaux cellulaires en bois ainsi que des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)
4411	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou autres liants organiques (sauf carton, panneaux de particules, même stratifiés avec un ou plusieurs panneaux de fibres, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les deux faces sont constituées par un panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441231	Bois contre-plaqué constitué exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441233	Bois contre-plaqué constitué exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.), à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

## BOIS ET DÉRIVÉS (SUITE)

441234	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères non dénommés dans le n°4412 33, à l'excl. des bois de bambou, des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441239	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués des sous-positions 4412.31 et 4412.32, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) autres
441294	Bois plaqués et bois stratifiés simil., à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux dits 'densifiés', des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
441299	Bois plaqués et bois stratifiés simil., sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. de bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)
4413	Bois dits 'densifiés', en blocs, planches, lames ou profilés
4414	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.
4415	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages simil., en bois ; tambours [tourets] pour câbles, en bois ; palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois ; rehausse de palettes en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport)
4416	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains
4417	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois ; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois (à l'excl. des moules du n° 8480, des formes de chapellerie ainsi que des machines et parties de machines, en bois)
441810	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois
441820	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois
441840	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'excl. des panneaux en bois contre-plaqués)
441850	Bardeaux ['shingles' et 'shakes'], en bois
441860	Poteaux et poutres, en bois
441874	Panneaux assemblés pour revêtement de sols mosaïques, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou)
441875	Panneaux assemblés pour revêtement de sols, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou)
441879	Panneaux assemblés pour revêtement de sol, en bois (à l'excl. des panneaux en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou, des panneaux pour revêtement de sol mosaïques, et des panneaux multicouches)
441899	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires (à l'excl. de ceux en bambou, des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des coffrages pour le bétonnage, des bardeaux [shingles et shakes], des poteaux et poutres, des panneaux assemblés pour revêtement de sol ainsi que des constructions préfabriquées)
4419	Articles en bois pour la table ou la cuisine (à l'excl. des articles d'ameublement, des objets d'ornement, des ouvrages de tonnellerie, des parties d'articles en bois pour la table ou la cuisine, des balais, des brosses ainsi que des tamis et cribles à main)
4420	Bois marquetés et bois incrustés ; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., en bois ; statuettes et autres objets d'ornement, en bois ; articles d'ameublement en bois (à l'excl. des meubles, des appareils d'éclairage et des parties de meubles et d'appareils d'éclairage)
4421	Ouvrages en bois, n.d.a.
47	Pâtes de bois ou d'autres matières cellulosiques; déchets et rébus de papier ou de carton
48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton
940161	Sièges, avec bati en bois, rembourrés (non transformables en lits)
940169	Sièges, avec bati en bois, non rembourrés
940330	Meubles de bureau en bois (sauf sièges)
940340	Meubles de cuisine, en bois (sauf sièges)
940350	Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)
940360	Meubles en bois (autres que pour bureaux, cuisines ou chambres à coucher et autres que sièges)

### SOUS-FILIÈRE BOIS

4401	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes simil. ; bois en plaquettes ou en particules ; sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.
------	--



## MACHINISME AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

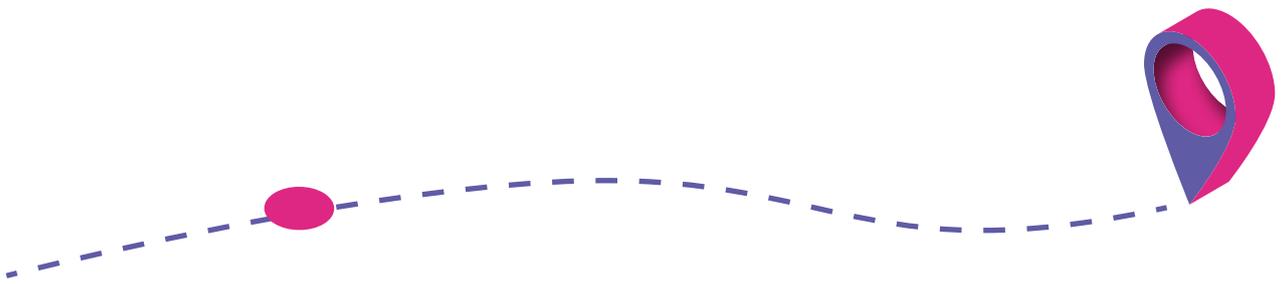
3923	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques
690990	Auges, bacs et récipients simil. en céramique, pour l'économie rurale; cruchons et récipients simil. de transport ou d'emballage en céramique (sauf éprouvettes graduées polyvalentes pour laboratoires, cruches et jarres de magasin et articles de ménage)
841720	Fours non-électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie
841931	Séchoirs pour produits agricoles
841981	Appareils et dispositifs pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments (sauf appareils domestiques)
842111	Écrémeuses centrifuges
842230	Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons
842240	Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)
842441	Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture
842449	Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables)
842481	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture
842482	Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs)
8432	Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture ; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, et leurs parties (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)
8433	Machines, appareils et engins pour la récolte et le battage des produits agricoles, y.c. les presses à pailles ou à fourrage ; tondeuses à gazon et faucheuses ; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, et leurs parties (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et légumes sec du n° 8437)
8434	Machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, et leurs parties (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)
8435	Presses et pressoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons simil., et leurs parties (à l'excl. des machines, appareils et dispositifs pour le traitement de ces boissons, y.c. les centrifugeuses, les filtres-presses et autres appareils de filtrage et sauf les appareils électroménagers)
8436	Machines et appareils, n.d.a., pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture, l'aviculture ou l'apiculture, y.c. les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture, et leurs parties
8437	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs ; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, et leurs parties (autres que les machines et appareils du type agricole, les installations de traitement thermique, lesessoreuses centrifuges et les filtres à air)
8438	Machines et appareils, n.d.a. dans le chapitre 84, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, et leurs parties (autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales)
8701	Tracteurs (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709)
871620	Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles



## ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

31	Engrais
3808	38.08 Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches







**LES PERFORMANCES À L'EXPORT DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES  
FRANÇAISES - SITUATION EN 2021  
édition mai 2022**

Directrice de la publication : Christine Avelin  
Rédaction : direction Marchés, études et prospective / Direction Générale de la  
performance économique et environnementale des entreprises (MAA)  
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

 FranceAgriMer  
 @FranceAgriMerFR